



MERCREDI 7 OCTOBRE 1992

No 35172 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Elections au Koweït

L'opposition l'emporte

L'opposition koweïtienne, formée des libéraux et des islamistes, a remporté les élections législatives au Koweït, en remportant au moins 30 des 50 sièges du Parlement. Ce scrutin était le premier depuis la guerre du Golfe.

Page 2

Chômage en Suisse

La barre des 100.000 franchie

L'économie suisse n'est toujours pas sortie du creux de la vague. En septembre, le nombre de chômeurs a franchi le cap des 100.000 pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale et les spécialistes ne prévoient aucune amélioration avant l'été 1993.

Page 9

Jura et Jura bernois

Tous contre le travail au noir

Vu l'augmentation du travail au noir, lié surtout au renchérissement de ce secteur, et auquel ils sont d'autant plus sensibles dans la conjoncture actuelle et dans la perspective de l'EEE, les commissions paritaires de la construction ont décidé, dans le Jura et le Jura bernois, de s'attaquer résolument au problème. Elles se sont dotées d'un nouvel instrument de contrôle.

Page 15

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel



ASSUREZ
AUJOURD'HUI
VOTRE VIE
DE DEMAIN

AGENCE GÉNÉRALE
Av. L.-Robert 72, 2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 32 24

Hausse du prix de l'essence et blocage des tarifs médicaux devant le National

Le suspense continue

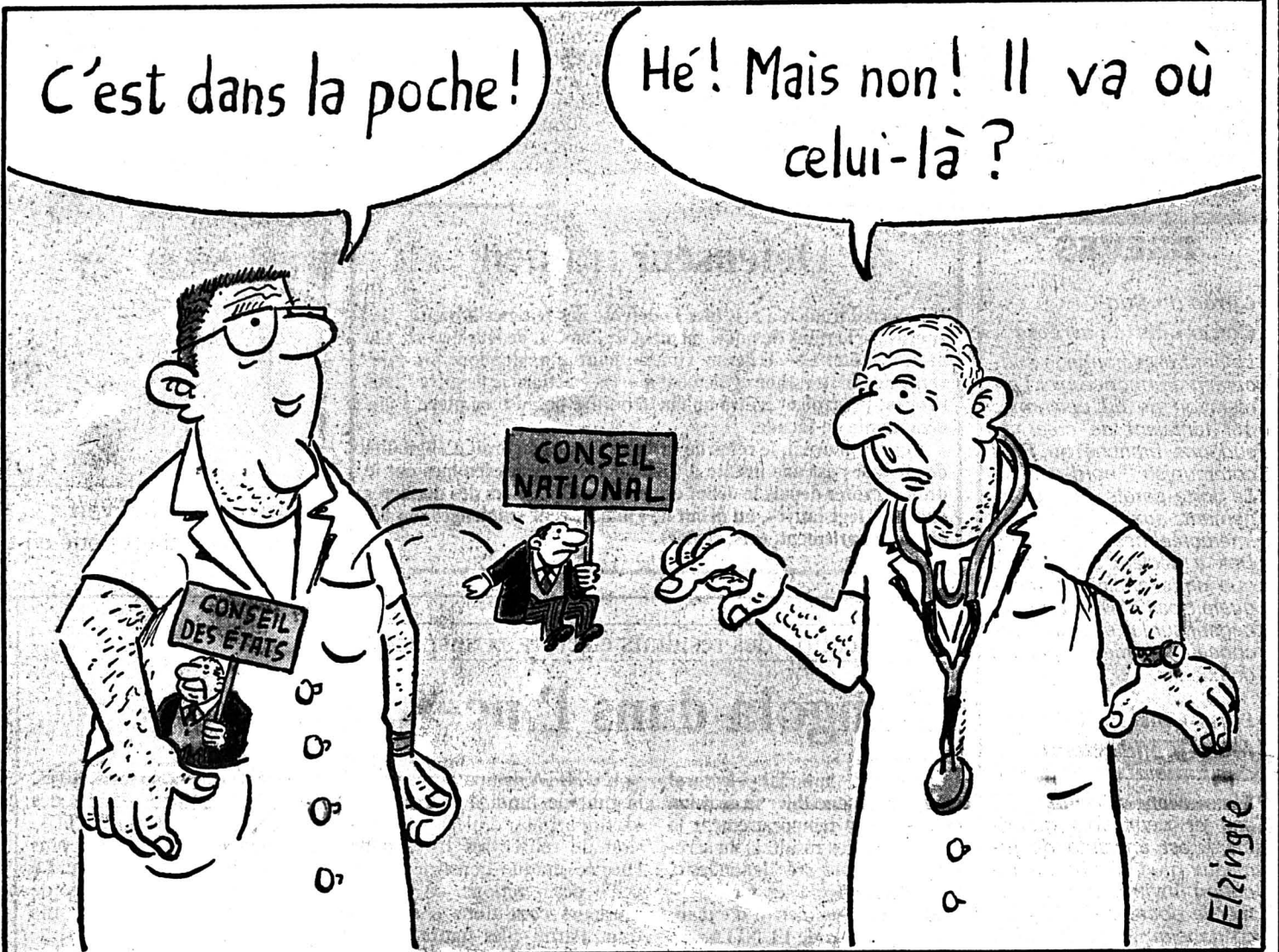
La taxe sur l'essence sera-t-elle relevée de 20 ou de 25 centimes? Les tarifs des médecins seront-ils bloqués l'an prochain? Le suspense s'est poursuivi hier, le Conseil national refusant de suivre le Conseil des Etats dans ces deux dossiers sensibles. Sur fond de récession économique, de chômage en hausse et de finances publiques dans les chiffres rouges.

Berne
François NUSSBAUM

Par 103 voix contre 83, le Conseil national a maintenu hier une dernière divergence dans le dossier «assainissement des finances fédérales»: il tient à une hausse de la taxe sur l'essence de 20 centimes par litre. Cette fermeté pourrait bien, aujourd'hui, emporter l'adhésion du Conseil des Etats, qui s'accroche encore (faiblement) à une hausse de 25 centimes.

VALE DES MILLIARDS

Otto Stich, patron des finances fédérales, a tenté une dernière fois de faire partager son effroi devant la profondeur du trou budgétaire. Il est d'ores et déjà de 2,5 milliards pour 1993 (avec une hausse de 25 centimes de l'essence dès janvier). Si le référendum aboutit, la hausse n'intervient qu'en juillet, d'où



une perte de 800 millions. Si c'est 20 centimes au lieu de 25, le trou s'agrandit encore de 350 millions. Enfin, si le peuple rejette toute hausse, on perd 1,6 milliard. Dans ce scénario catastrophe,

le déficit atteint 4,1 milliards. Et ce n'est pas fini. Dans deux mois, le fonds de l'assurance-chômage sera vide et nécessitera une participation fédérale de 500 millions. Sans compter d'éventuels suppléments budg-

taires et les paiements directs à l'agriculture. Bref, on dépassera les 5 milliards de déficit fin 1993. Pour un automobiliste qui roule en moyenne 12.000 km par an, en consommant 10 litres aux 100 km, la différence entre 25 et

20 centimes correspond à 5 francs par mois (à peine deux cafés, dit Otto Stich). Peine perdue: le Conseil national a maintenu les 20 centimes et, ce matin, le Conseil des Etats s'y ralliera probablement. F. N.

Coûts de la santé: fermeté du National

Situation moins claire dans le dossier des coûts de la santé, après le refus du Conseil des Etats (la semaine dernière) de bloquer les tarifs des médecins et les prix des médicaments. Hier, le National est entré en matière par 104 voix contre 47, et reprend l'examen de détail aujourd'hui. Mais les groupes politiques ont déjà annoncé la couleur.

Socialistes, écologistes, indépendants, démocrates-chrétiens, nationalistes et Lega tessinoise entendent faire preuve de fermeté. Ils voteront pour le blocage des tarifs et prix médico-pharmaceutiques, quitte à accepter une participation des assurés aux frais hospitaliers (10 francs par jour).

ANTI-SOCIAL

Discours ferme également de Flavio Cotti, chef du Département de l'intérieur. Dans l'ensemble de notre système de sécurité sociale, l'assurance-maladie est l'élément le plus anti-social,

a-t-il affirmé: les hauts et les bas revenus paient les mêmes primes. Une révision totale de la loi sur l'assurance-maladie doit entrer en vigueur en 1994, notamment pour remédier à cette inégalité.

Dans l'intervalle, un arrêté urgent a été mis en vigueur pour 1992: il plafonne la hausse des cotisations à 10%, ce qui oblige les caisses-maladie à puiser dans leurs réserves.

Pour 1993-94, il faut assurer la symétrie des sacrifices, en demandant également un effort aux médecins, aux pharmaciens et aux hôpitaux. Et, pourquoi pas, aux assurés, bien qu'ils aient déjà largement passé à la caisse.

Sans ces mesures, les cotisations doubleront d'ici à fin 1994, a averti Flavio Cotti. On verra aujourd'hui s'il a été entendu. Et surtout si, demain, le Conseil des Etats accepte de faire marche arrière, malgré l'opposition des radicaux et des libéraux. F.N.

OPINION

«Che problema c'è?»...

Calicots rouges sur fond de Collsée: Rome entre en effervescence et toute l'Italie va suivre. La situation est plus grave qu'il n'y paraît, tous les Italiens le savent même s'ils continuent à dire: «che problema c'è?»... quel problème y a-t-il? Et d'enchaîner «ça ne vaut pas la peine de se faire du souci, tout se résout».

A force de vivre au jour le jour et de renvoyer au lendemain les décisions inéluctables, et ceci aussi bien pour la petite pizzeria que pour le gouvernement, l'Italie se retrouve au ban de l'Europe monétaire avec une économie à ce point fragilisée que la lire n'a pas résisté, lundi dernier, à une baisse soudaine sur les places financières, elle s'est effondrée de 5%.

En moins d'un mois, la lire a été dépréciée de 18%. Optimistes, les commerçants regrettent que cette baisse ne se soit pas produite au mois de mai déjà, au début de la saison touristique.

Et lorsqu'on leur parle du plan d'austérité de 93.000 milliards de lires (93 milliards de francs), annoncé par le président Amato, le 17 septembre dernier, ils sourient, en verve sous la moustache: «Ce n'est pas sérieux parce que ce n'est pas possible», tranchent-ils, dans l'odoriférante odeur de tomate, d'oignon, d'huile d'olive et de café qui flotte autour de tous les petits bistros.

Et pourtant, les Italiens devront tout de même se résigner à agir et plutôt vite que toujours demain, car l'Europe n'attendra pas. Or, l'Union économique et monétaire (UEM) impose quelques critères à l'adhésion.

Le déficit annuel du budget ne doit pas dépasser 3% du PNB, en Italie il est de l'ordre de 12% d'une manière chronique. La dette publique ne doit pas excéder 60% du PNB, en Italie elle atteint 103%. On peut multiplier les exemples qui justifient le président Amato lorsqu'il prédit trois années de purgatoire si l'Italie veut pouvoir s'aligner sur les autres pays de la communauté en 1996.

Le pays a beaucoup évolué en une génération et les chiffres ne permettent plus de sauver les apparences. Les changements sociaux sont importants. Les interdits du Vatican ont capoté dans les ménages, l'Italie détient le record du taux de fécondité le plus bas du monde. Les salaires sont très minces, alors mari et femme travaillent. Les structures sociales sont élémentaires, les crèches sont rares et la «Mamma» n'est plus disponible, elle n'a que quarante ans, elle travaille encore. Les Italiens n'ont plus les moyens d'avoir de grandes familles, le Sud est tenu en état de pauvreté par la mafia et ne peut plus nourrir 36 bambins. Le Nord, très développé, a adopté les mœurs de la société de consommation.

Le tableau est sombre, il engendre de dangereuses tensions qui renaissent entre le Nord et le Sud, mais l'Italie a une botte secrète: elle est la sixième puissance industrielle du monde. Avec une lire fortement dévaluée et un bon taux de productivité, elle peut partir à l'assaut des marchés.

Trois ans de purgatoire... «che problema c'è?»... Gil BAILLOD

Une brèche de plus...

OUVERT SUR...
le Liban, page 29

Les élections législatives changent le visage du Parlement

L'opposition l'emporte au Koweït

L'opposition koweïtienne, formée des libéraux et des islamistes, a remporté les élections législatives de lundi à Koweït, en remportant au moins 30 des 50 sièges du Parlement. Ces élections étaient les premières organisées dans l'émirat depuis la guerre du Golfe.

Selon les résultats officiels portant sur la totalité des 25 circonscriptions représentées chacune par deux députés, 18 élus entretiennent des liens avec les

mouvements islamistes et une douzaine d'autres sont membres de l'opposition libérale. De nombreux candidats ne se présentaient pas ouvertement pour ou contre le gouvernement, ce qui rend difficile de soupeser politiquement le nouveau Parlement, qui jouira d'un réel pouvoir législatif contrairement au Conseil national consultatif auquel il succède.

Par ailleurs, bien qu'ayant remporté la majorité, l'opposition est susceptible de se heurter à la complexité des institutions koweïtienes qui permettent à l'émir de nommer un gouvernement dont les ministres seront automatiquement membres du Parlement. Ainsi, si le nouvel

exécutif comprend 15 membres, comme c'est le cas actuellement, ces derniers donneront au pouvoir une majorité parlementaire, soit 33 députés, 18 candidats considérés comme proches du pouvoir ayant été élus lundi.

TURBULENCES EN VUE

On prévoit, de source diplomatique, que la nouvelle assemblée

se montre turbulente sur des questions controversées comme le vote des femmes, qui ont été tenues à l'écart du scrutin de lundi, ou la politique à adopter face aux investisseurs étrangers.

Des partisans en vue de la démocratisation, comme Ahmed al Saadoun, ancien président du Parlement, Abdoullah al Naiba-

ri, chef du Forum démocratique du Koweït (FDK), qui regroupe hommes de gauche et nationalistes arabes, et Jassem al Saker, du Bloc constitutionnel, ont été plébiscités par les électeurs. Hors des centres urbains, les notables traditionnels, fidèles au régime, réalisent les meilleurs scores.

(ats, afp, reuter)



Islamistes au Koweït

Ismail al Shatti est porté en triomphe par ses partisans après l'annonce de sa victoire. (Keystone-AP)

7.10.1849 - Décès de l'écrivain américain Edgar Allan Poe, à l'âge de 40 ans.

7.10.1879 - Invasion de l'Afghanistan par la Grande-Bretagne.

7.10.1935 - L'Italie déclarée coupable d'agression en Abyssinie (Ethiopie) par la Société des Nations.

BRÈVES

Corée du Sud Communistes arrêtés

Le contre-espionnage sud-coréen a annoncé hier l'arrestation de 62 personnes qui tentaient de créer au sud une branche du Parti communiste nord-coréen. Le porte-parole du gouvernement aux négociations intercoréennes Lee Dong Bok a déclaré à la presse que cette affaire ne manquerait pas d'avoir un effet négatif sur les efforts de réconciliation menés par les deux pays.

Etats-Unis Mère-grand attend des jumeaux

Mme Mary Shearing, 53 ans et deux fois grand-mère, est enceinte de jumeaux grâce à une fécondation invitro, a annoncé hier le docteur David Diaz d'Anaheim (Californie). Mme Shearing, dont la ménopause avait commencé, a les mêmes chances d'une grossesse normale qu'une femme plus jeune, a ajouté M. Diaz.

Zaire L'armée se retire

Soldats et gendarmes obéissant au président Mobutu se sont retirés hier des abords du bâtiment de l'Assemblée nationale, où ils avaient été déployés la veille pour permettre une réunion des députés. Cette initiative entraine dans le cadre de la partie de bras de fer entre le chef de l'Etat zairois et le premier ministre réformiste Etienne Tshisekedi choisi par une Conférence nationale.

Brésil Fermeture d'une centrale

Un juge fédéral de Rio de Janeiro a ordonné hier «l'arrêt immédiat» de la seule centrale nucléaire brésilienne en activité, Angra Uno. Le juge a estimé que les activités nucléaires au Brésil, selon la Constitution de 1988, ne peuvent être autorisées que par le Congrès National, ce qui n'est pas le cas d'Angra Uno.

Somalie Pont aérien déplacé

Le pont aérien mis en place pour aider les 4,5 millions de Somaliens menacés de famine a été provisoirement déplacé hier de l'aéroport de Mogadiscio, où deux avions avaient essuyé la veille des tirs.

Défenseur iranien

Un journal iranien a pris hier la défense des femmes koweïtienes et critiqué le refus du gouvernement de leur accorder le droit de vote. Le «Teheran Times», journal anglophone pro-gouvernemental, a estimé également que les élections législatives dans l'émirat pourraient n'être qu'une tentative de mise en place d'une démocratie de façade.

Pour ce journal, le refus du droit de vote et du droit d'éligibilité des femmes est une insulte à l'Islam. En Iran, les femmes ont le droit de voter depuis le début des années 1960. Lors des dernières élections législatives, au début de l'année, neuf Iraniennes ont été élues au parlement. (ats, reuter)

La publication des résultats électoraux suspendue

L'Angola dans l'incertitude

Le Conseil national électoral (CNE) a annoncé hier sa décision de suspendre temporairement la publication des résultats du scrutin des élections présidentielles et législatives angolaises. Cette suspension doit permettre d'examiner les plaintes de l'UNITA, qui affirme que des fraudes ont été commises.

Le président du CNE, Caetano de Sosa, a déclaré à la presse que les responsables du Conseil allaient rencontrer des membres de l'UNITA pour comparer avec eux leurs chiffres réciproques. Plus de 90% des suffrages exprimés ont déjà été comptabilisés.

L'UNITA avait annoncé dans la nuit de lundi à mardi (voir «L'Impartial» d'hier) sa décision de retirer ses troupes de l'armée unique constituée à la veille des élections, en posant plusieurs conditions à son retour. Parmi elles figure la suspension par le CNE de l'annonce de résultats «provisoire ou définitifs» des élections «sans avoir pris une décision sur les plaintes des partis politiques».

Selon les derniers chiffres du CNE, le candidat du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) arrive en tête de la course à la présidence avec 50,90% des voix contre 33,41% à son rival Jonas Savimbi de l'UNITA.

Pour les élections législatives, le (MPLA) obtient 55,8% des voix contre 33,41% à l'UNITA. Le dépouillement porte sur plus de 90% des bureaux de vote. Le CNE devrait être en mesure de donner des résultats définitifs sous 48 heures.

Par ailleurs, les efforts diplomatiques se poursuivaient hier à Luanda pour tenter de faire revenir l'UNITA sur sa décision de retirer ses troupes de l'armée unique angolaise (FAA). Toute la journée, les membres de la CCPM (commission conjointe politico-militaire) chargée de veiller à l'application des accords de paix en Angola ont été en réunion dans la capitale angolaise. (ats, afp)

Afrique du Sud: les «durs» dialoguent

Alliance conservatrice

Des représentants des conservateurs noirs et de la communauté blanche pro-apartheid se sont réunis hier pour discuter d'un possible partenariat et ont fait état à cette occasion d'une vive opposition au Congrès national africain (ANC).

«Nous nous sommes rassemblés aujourd'hui pour discuter d'une alternative pour la nouvelle Afrique du Sud», a déclaré Oupa Gqozo, responsable militaire du Bantoustan du Ciske lors d'une conférence de presse dans un hôtel en banlieue de Johannesburg.

Trois représentants de Bantoustans noirs (M. Gqozo; Mangosuthu Buthelezi du Kwa-sulu - chef du parti zoulou Inkatha - et Lucas Mangope du Bophuthatswana) participaient à cette réunion à laquelle était également présent Andries Treurnicht, chef du Parti conservateur.

Aucune alliance formelle n'a été annoncée à l'issue de cette réunion mais l'on s'attend à ce que ces improbables partenaires

établissent des relations plus étroites. Jusqu'à présent, aucun des représentants des Noirs conservateurs ou de la communauté blanche pro-apartheid n'avait manifesté d'intérêt pour organiser une telle rencontre.

SENTIMENTS D'EXCLUSION

Mais les deux parties se sont chacune senties exclues des accords conclus entre le président sud-africain Frederik de Klerk et le dirigeant de l'ANC, Nelson Mandela.

«Des décisions sont prises par le gouvernement sud-africain et par l'ANC, qui excluent la participation et l'approbation du reste des acteurs importants», a estimé M. Mangope.

L'ANC a appelé au démantèlement du système des Bantoustans mais leurs dirigeants ont refusé d'abandonner le pouvoir et ont laissé sous-entendre qu'ils pourraient organiser un front séparatiste en cas d'échec des négociations sur la rédaction d'une nouvelle constitution sud-africaine. (ap)

Etats-Unis

Olivia Riner contre-attaque

La nurse suisse Olivia Riner, jugée innocente en juillet dans son procès pour incendie criminel qui avait coûté la vie au bébé de trois mois dont elle avait la garde, vient d'engager une procédure pour arrestation abusive avec demande de dédommagements de 20 millions de dollars (environ 26 millions de francs).

Cette procédure a été engagée lundi devant la cour de réclamations d'Albany, la capitale de l'Etat de New York, et cite comme défendeurs l'Etat, le comté de Westchester et la ville de Mount Pleasant. L'avocat de Mlle Riner a précisé que cela préservait les droits de sa cliente d'engager véritablement une action plus tard. Elle a pour cela jusqu'au 13 juillet 1993.

«Les preuves sont évidentes qu'il y eut une instruction imprudente et malveillante et que la conduite aussi bien de la police de Mount Pleasant que du parquet du district fut au mieux contestable», a relevé l'avocat. (ap)

Etats-Unis: le Congrès passe outre le veto présidentiel

George Bush battu

A moins d'un mois de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le Congrès a mis en échec lundi le président George Bush en passant outre, pour la première fois, au veto qu'il avait opposé à une loi imposant de nouvelles contraintes à la télévision par câble.

Malgré de gros efforts du gouvernement et du président, le Sénat a confirmé son vote sur le texte initial, par 74 voix contre 25. Ce résultat, identique à celui du premier vote, est supérieur à la majorité des deux tiers nécessaire pour invalider un veto. La Chambre des représentants a

ensuite adopté le texte par 308 voix contre 114 sous les applaudissements des parlementaires démocrates.

Le président était jusqu'à présent très fier de son bilan dans le domaine du veto, qu'il a opposé 35 fois à des propositions de loi sans que le Congrès, où siège pourtant une majorité démocrate, ne parvienne à le rejeter.

La loi en litige impose de nouvelles réglementations à l'industrie du câble américaine afin de protéger les consommateurs contre certains excès des opérateurs, notamment en matière de tarifs. (ats)

Pérou

Policiers récompensés

Les quarante policiers péruviens de la Direction nationale contre le terrorisme (DINCOTE) se partageront un million de dollars en récompense de l'arrestation d'Abimael Guzman, le chef du Sentier Lumineux.

Cette somme a été officiellement remise lundi à Lima par le président Alberto Fujimori au général Antonio Vidal Herrera, chef de la DINCOTE, à charge pour lui de la répartir entre ses

hommes. Celui-ci a annoncé qu'il donnera sa part aux orphelins d'Yacucho, la province andine fief du Sentier Lumineux, dont les parents ont été victimes de la violence.

L'identité des policiers, tous promus au grade supérieur, a été tenue secrète pour qu'ils n'esquissent pas d'éventuelles représailles de la part de militants de l'organisation d'origine maoïste encore en liberté. (ats, afp)

Moins de nu, moins de bière

Depuis que les serveuses doivent cacher leurs seins aux yeux des clients des bars d'Australie méridionale, les ventes de bière ont sérieusement baissé, selon les

dernière, d'interdire les serveuses dévêtues, après la plainte d'un syndicat qualifiant les bars «topless» de dégradants pour les femmes.

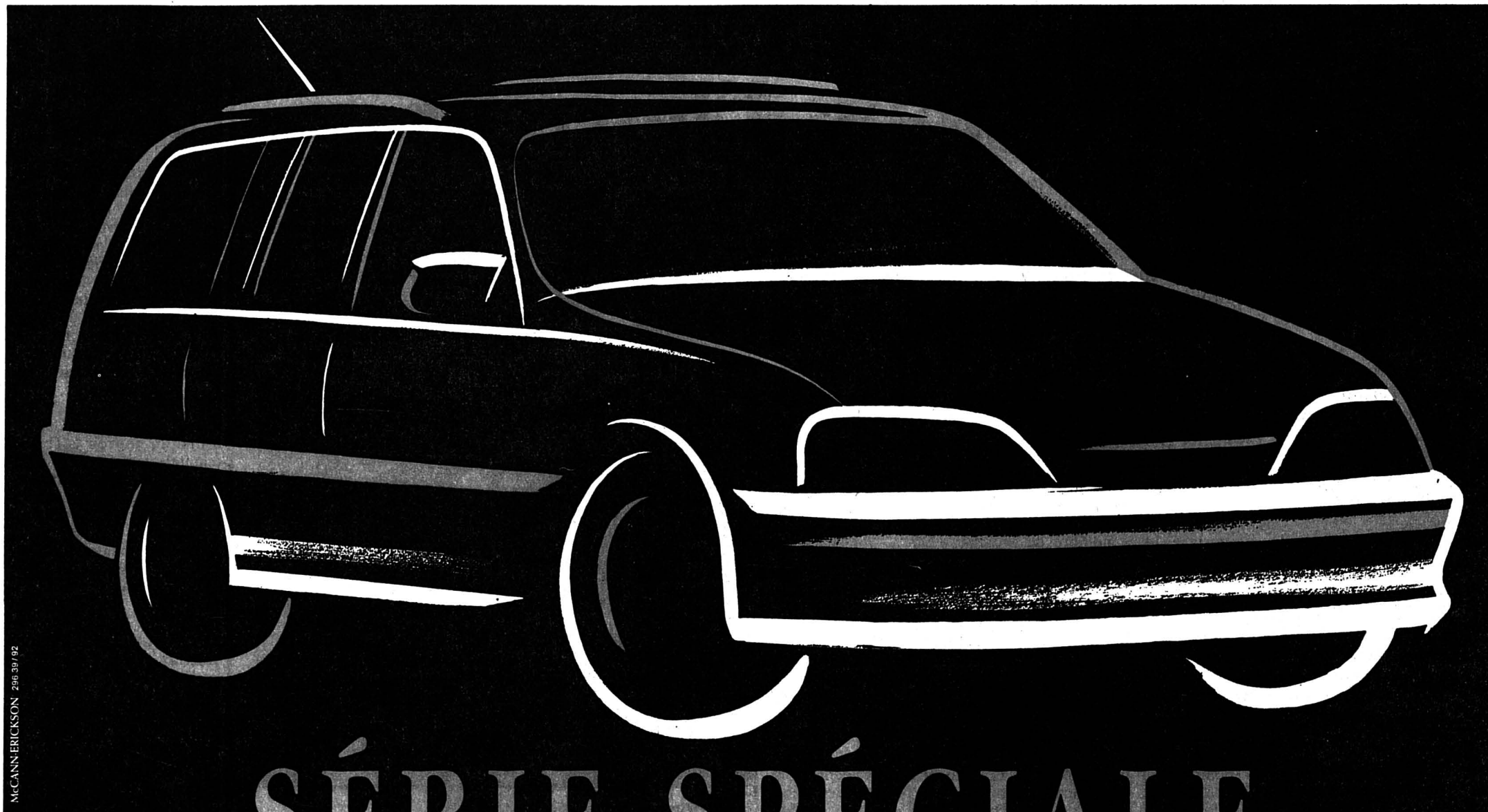
Le propriétaire du Club House Hotel à Port Adelaide estime que les ventes de bières ont baissé de 60% depuis cette interdiction. Pour contourner la loi qui interdit que le personnel au bar ait le torse nu, il a engagé des jeunes femmes qui jouent au billard les seins nus et se mélangent aux clients. Depuis, «des ventes ont remonté de 40%». (ap)

ASOLite

propriétaires de ces établissements, a rapporté hier l'«Adelaide Advertiser».

La Commission industrielle de l'Etat a décidé, la semaine

NOUVEAU. OPEL OMEGA TRAVEL



SÉRIE SPÉCIALE

SUR DEMANDE: ÉQUIPEMENT SPÉCIAL HIVER "MONTANA".

L'Omega Travel vous propose 3 offres particulièrement attrayantes: l'équipement supplémentaire «Travel» comprenant l'ABS, des *lève-glaces électriques à l'avant*, des *appuis-tête à l'arrière* et un *intérieur spécial* ne vous coûte en effet que Fr. 250.- au lieu de Fr. 2'770.- pour la berline ou Fr. 2'820.- pour la Caravan. Si vous optez en outre pour l'équipement spécial hiver «Montana»

(également disponible sur l'Omega LS) avec *différentiel autobloquant*, *anti-brouillards*, *sièges avant chauffants* et *ordinateur de bord*, vous économisez en plus Fr. 955.-. Sur toutes les Omega neuves d'usine, vous pouvez obtenir une *climatisation* au prix exceptionnel de Fr. 950.- au lieu de Fr. 2'600.- (modèle LS: Fr. 1'260.- au lieu de Fr. 2'910.-).



Opel Omega Travel 2.0i 85 kW (115 ch); berline, Fr. 29'750.- (ill.); Caravan Fr. 31'400.-. En option, moteurs 2.4i 92 kW (125 ch) et 2.6i 6 cylindres 110 kW (150 ch).



OPEL 
LE N° 1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

6-595

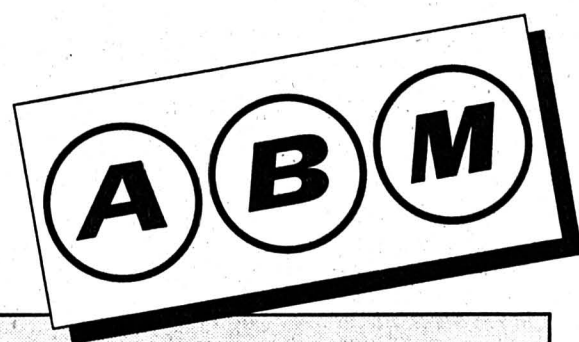
L'ÉVALUATION DES PRIX ABM



SPRAY VOLUME'UP 9.90	MOUSSE VOLUMING CURLS 6.90	MOUSSE STRUCTURANTE FIXANTE 6.90	SPRAY VAÇO FIXANT 8.90	GEL MODELANT FIXANT 6.90
-------------------------	-------------------------------	-------------------------------------	---------------------------	-----------------------------



GRATUIT
1 MINI SHAMPOING
50 ml
À L'ACHAT
D'UN PRODUIT
STUDIO LINE



44-600

Amsterdam: les fouilles ont commencé sur les lieux de la catastrophe

Visions d'horreur

7 octobre 1571 - Le pape Pie V constitue la Sainte-Ligue avec le concours de chevaliers de Malte, l'Espagne, Venise et les principautés italiennes. Une flotte de 250 navires appareille à Messine. Elle rencontre le 7 octobre la flotte ottomane dans le golfe de Patras. La bataille navale de Lépante s'engage à l'avantage turc, mais don Juan d'Autriche libère les galériens pour en faire des combattants. Le sort bascule. Ce fut la fin de l'expansion musulmane en Europe.

BRÈVES

Mauvais temps en Italie Huit morts

La vague de mauvais temps qui sévit depuis trois jours sur l'Italie a fait huit morts et plusieurs disparus, selon le dernier bilan publié hier. Il s'agit de deux personnes emportées en mer sur la côte sud de l'Adriatique, d'un retraité également emporté par les vagues près de Catane en Sicile, et de cinq automobilistes morts dans des accidents provoqués par la pluie.

Auvergne

Pluies abondantes

A la suite de pluies abondantes qui sont tombées depuis le début du mois sur le département du Puy-de-Dôme, le dispositif d'alerte des crues a été mis en place hier pour deux rivières du département, la Sioule et le Sioulet, les cotes d'alerte ayant été dépassées en certains secteurs.

Allemagne

Suspects arrêtés

Deux Libanais soupçonnés d'être les auteurs de l'assassinat du chef du parti démocratique du Kurdistan iranien et de trois de ses amis le mois dernier dans un restaurant de Berlin ont été arrêtés.

Tchécoslovaquie

Reprise des discussions

Les premiers ministres tchèque et slovaque Vaclav Klaus (ODS, conservateur) et Vladimir Meciar (HZDS, centre-gauche) ont entamé hier après-midi de nouvelles négociations. Commencées à Jihlava en Moravie, dans une ambiance tendue, ces discussions visent à résoudre la crise politique opposant les deux partis au pouvoir à Prague. Depuis le rejet, jeudi dernier, d'un projet de loi gouvernemental sur la dissolution de la Fédération et l'adoption d'une résolution sur un projet d'Union tchéco-slovaque présentée par la gauche tchèque, les dirigeants des deux partis au pouvoir n'ont cessé de s'accuser mutuellement d'avoir rompu leurs accords politiques.

Russie

Gorbatchev persiste

Mikhaïl Gorbatchev a de nouveau refusé hier de comparaître devant la Cour constitutionnelle de Russie dans le cadre du procès de l'ex-Parti communiste de l'Union soviétique.

Dans une odeur de chairs brûlées et de fumée, plus de 500 personnes ont commencé hier à fouiller les débris de l'immeuble de Bijlmermeer sur lequel s'était écrasé le Boeing cargo d'El Al. Petit à petit, des civières se remplissaient de restes humains à peine reconnaissables.

Deux corps ont été retrouvés, ce qui porte à 14 le nombre de morts, selon la cellule de crise de l'Hôtel de Ville d'Amsterdam. Mais selon les autorités, le bilan total devrait atteindre plus de 250 morts.

Les sauveteurs ont étayé les deux parties encore droites de l'immeuble coupé dans son angle, ce qui a permis d'entreprendre sérieusement les recherches dans les milliers de tonnes de débris. Pas moins de 424 policiers, 74 pompiers et une trentaine d'experts en identification étaient mobilisés.

Ils ont cessé de travailler à la main et ont mis en œuvre des moyens lourds, trois grues et des pelles. «Nous travaillons très dur mais continuons à faire très attention», soulignait un porte-parole de la municipalité. Il faudra toutefois plusieurs jours.

SUR LES LIEUX

Plus de 150 familles sont sans abri et certains rescapés sont revenus sur les lieux de la catastrophe pour tenter de récupérer quelques effets personnels.

Le maire Ed van Thijn relevait qu'en raison de l'ampleur de la catastrophe, mais aussi de la présence de nombreux immigrants clandestins parmi les habitants de l'immeuble, une identification complète des victimes pourrait s'avérer impossible. Selon lui, sur les 239 personnes résidant - officiellement - dans les 80 appartements détruits, 88 ont survécu.

Au parlement de La Haye, où une minute de silence a été observée, le premier ministre Ruud Lubbers a rendu hommage à ces étrangers venus aux Pays-Bas. Il s'est aussi félicité de la solidarité se manifestant dans tout le pays envers les personnes affectées. «Nous continuons à partager leurs préoccupations, leur chagrin et leur misère».

Dans des encarts publicitaires publiés par les grands journaux du pays, El Al et le maire de Tel Aviv a adressé ses condoléances aux familles touchées par la catastrophe.

Les causes de l'accident n'ont toujours pas pu être déterminées en l'absence des deux boîtes noires. Les pompiers ont vidé en vain un petit étang près de l'immeuble éventré. Une cause technique semblait toutefois la plus probable et les spéculations allaient d'un problème de moteur à la présence d'oiseaux dans les turbines des deux moteurs de droite qui ont pris feu avant de se détacher. D'après un porte-parole d'El Al, l'appareil était dans un «excellent état technique».



Bijlmermeer

Plus de 500 personnes ont commencé à fouiller les débris de l'immeuble.

De son côté, Boeing a demandé aux 69 compagnies aériennes qu'elle a équipées de procéder au contrôle du bon fonctionnement des fixations reliant les moteurs aux ailes sur trois modèles 747. Elle avait déjà formulé ce conseil la semaine dernière, suite à l'accident d'un cargo des

China Airlines en décembre à Taiwan. «Nous n'avons trouvé aucune preuve établissant un lien entre ces fixations et l'un ou l'autre des accidents», a cependant affirmé un porte-parole de Boeing, ajoutant que ces vérifications étaient une affaire de «précaution». (ap)

Les Serbes prêts à suspendre les vols militaires

Sarajevo à nouveau bombardée

Les représentants serbes de Bosnie se sont déclarés prêts, hier à Genève, à suspendre tous leurs vols militaires sur le territoire bosniaque. Selon la partie serbe, cette mesure rendrait «inutile» la création par l'ONU d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie. Simultanément à ces déclarations, la capitale bosniaque Sarajevo a de nouveau été soumise à des bombardements intenses, après une accalmie qui n'aura duré qu'une nuit.

La radio bosniaque a déclaré que les positions serbes avaient repris leurs bombardements du

quartier musulman de Hrasno, déjà la cible d'un pilonnage massif la veille.

Le faubourg musulman de Dobrinja et le quartier où se trouve le siège de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) ont également été visés.

Depuis l'hôtel Holiday Inn, où la presse internationale a établi son quartier-général, on entendait des tirs de mortier dans toute la ville.

La reprise des bombardements a interrompu la quête hasardeuse de nourriture et d'eau à laquelle se livrent les habitants

de Sarajevo, dès que diminue l'intensité des combats.

D'autre part, aux Nations Unies, le Conseil de sécurité devait se prononcer hier sur un projet de résolution visant à mettre sur pied une commission d'experts chargée d'enquêter sur les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie.

VOLS MILITAIRES INTERDITS

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité discutera également du projet de résolution interdisant tout vol militaire au-dessus de la Bosnie. A ce sujet, la partie

serbe aux négociations de Genève a déclaré mardi qu'elle acceptait «l'interdiction des vols militaires à titre provisoire, à condition que la partie adverse n'en profite pas pour prendre des avantages militaires».

«S'ils ne lancent pas d'offensives, nous ne volerons pas. Donc une résolution» (de l'ONU) n'est pas nécessaire», a notamment déclaré le dirigeant serbe Radovan Karadzic. «Mais s'ils lancent des offensives, comme ils sont plus nombreux que nous, nous devons aider notre infanterie», a-t-il ajouté.

(ats, afp, reuter)

France: 20 et 18 ans de prison

Tueurs à la 205 condamnés

Didier Rossi, l'un des membres du «trio à la 205 rouge», a été condamné, hier par la cour d'assises de l'Isère, à 20 ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers. Jean Winterstein et Michel Schmitt ont été condamnés à 18 ans de prison, également assortis

d'une peine de sûreté des deux tiers. Les trois hommes étaient jugés pour un meurtre, un viol et cinq autres agressions commises en août 1988.

L'épouse de Michel Schmitt, Kheira Bouras, qui comparaisait en prévenue libre pour complicité, a été condamnée à

six mois de prison avec sursis. A l'issue de trois heures de délibérations, les jurés ont répondu oui à toutes les questions à l'exception de l'homicide volontaire pour Winterstein et Schmitt. Ils ont accordé les circonstances atténuantes aux accusés. (ats, reuter)

La prison a enchanté la baronne

La baronne Cecilia de Stempel, 58 ans, est enchantée des cinq ans qu'elle vient de passer dans les prisons britanniques pour avoir escroqué une grand-tante mourante. «C'était une expérience fascinante que je n'aurais manquée pour rien au monde», a-t-elle assuré au Daily Telegraph.

Dans une lettre parue mardi au courrier des lecteurs, la baronne du comté de Cheshire

(nord-ouest de l'Angleterre) évoque avec émotion «la formidable camaraderie entre détenus».

insolite

nues, comme en temps de guerre». «Vous ne connaissez rien de la vie tant que vous n'avez pas été emprisonné», conclut Mme de Stempel. Cependant, son ac-

cent aristocratique lui a valu quelques problèmes de communication et elle reconnaît «ne pas avoir compris le moindre mot de ce que disait la plupart des autres prisonnières».

Seule ombre au tableau, les gardiens. Cecilia Susan de Stempel n'a, en effet, pas de mots assez durs pour ses geôliers, dont la seule motivation serait «les excellents salaires qu'ils reçoivent». (ats, afp)

Abkhazie Revers pour Chevardnadze

Les séparatistes abkhazes ont remporté un important succès militaire en chassant les forces gouvernementales géorgiennes de l'ouest de leur région, située sur le littoral de la mer Noire. La victoire des séparatistes constitue un sérieux revers pour le président du Conseil d'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, à cinq jours seulement des élections géorgiennes.

Un porte-parole du Conseil d'Etat au pouvoir à Tbilissi (capitale de la Géorgie) a déclaré hier que les deux derniers villages sous contrôle géorgien au nord-ouest de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie, étaient tombés à l'issue de combats, au cours de la nuit. Pour sa part, un responsable du centre de presse du parlement, abkhaze, cité par l'agence Interfax, a indiqué que les pertes de l'armée géorgienne se chiffraient par centaines et que ses unités avaient fui, par la mer ou en Russie, en abandonnant leurs armes.

Des centaines de personnes ont été tuées depuis le début, il y a sept semaines, des hostilités entre les Abkhazes, soutenus par des milliers de volontaires en armes venus du sud de la Russie, et l'armée de Tbilissi.

Côté abkhaze, on déclare que des centaines de soldats géorgiens, isolés par la chute de Gagra, ont fui par la mer ou en Russie «en abandonnant leurs blindés, leurs armes et leurs munitions». Dans une dépêche de Sochi, ville du littoral de la mer Noire, l'agence Itar-Tass a rapporté que 200 soldats géorgiens entrés en territoire russe avaient été «internés» et qu'ils seraient renvoyés à Tbilissi.

SOUS CONTRÔLE RUSSE

De son côté, interpellé hier au Parlement de Moscou, le président Boris Eltsine a annoncé que la Russie prenait le contrôle de la voie ferrée qui relie la Russie à la Géorgie via l'Abkhazie. Il a également annoncé qu'il rencontrerait Edouard Chevardnadze, le dirigeant abkhaze Vladislav Ardzinba et des représentants des tribus du Caucase engagées dans le conflit mardi prochain en Abkhazie.

Le conflit empoisonne les relations entre Tbilissi et Moscou. Les Géorgiens s'indignent du rôle des volontaires russes combattant aux côtés des Abkhazes, qui sont en grande majorité originaires de républiques autonomes comme les Adyguènes et les Tchétchènes. (ats, reuter)

Grande-Bretagne

Tories divisés

Le parti conservateur, dès l'ouverture de son Congrès hier à Brighton (sud de l'Angleterre), a pris crûment la mesure de ses profondes divisions sur Maastricht. Il a ainsi donné une idée de la tâche qui attend le premier ministre John Major avant d'arriver à faire ratifier le Traité par le Parlement britannique.

Au terme d'un débat sur l'Europe particulièrement animé les participants ont certes adopté à une très large majorité la motion soutenant l'action du gouvernement «dans sa construction d'une Europe ouverte et tournée vers l'extérieur». Mais ils y ont adjoint un amendement. Ce dernier demande au gouvernement de se prémunir, en marge du Traité, contre «d'inutiles interférences de Bruxelles» et de s'assurer d'un «fonctionnement plus démocratique» de la CE. (ats, afp)

PUBLICITÉ

26^e
COMPTOIR
DELEMONTAIN
9-18 OCT. 92
HALLE DES EXPOSITIONS



AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-23 07 70

Nikon F90

avec objectif 28-70 D + flash SB-25

Testez-le pendant une semaine pour seulement Fr. 30.-.

Nous vous offrons un prix élevé pour votre ancien matériel déductible immédiatement de votre achat.



NOUVEAUTÉ

220-388635



Dick Optique
Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

PIZZERIA-RESTAURANT

Spa Piccola Italia
chez Dino



La vraie pizza
Spécialités fraîches
préparées par la maison
à consommer sur place
ou à l'emporter

Rue Hôtel-de-Ville 39
☎ 039/28 49 98
132-12459

TRAITEMENT DE CHARPENTES

C. Rohrbach
Brot-Dessous
☎ 038/45 14 07
28-1238

OFFRES D'EMPLOI

Par suite de la démission du titulaire, un poste à temps partiel ou complet d':

ADMINISTRATEUR(TRICE) COMMUNAL(E)

est à repourvoir à la Commune des Planchettes.

Les offres manuscrites avec les documents usuels sont à adresser au Conseil Communal, 2325 Les Planchettes

Le Conseil Communal

132-507026

Boucherie Bühler

cherche

BOUCHER

Se présenter ou téléphoner.
Grenier 3, La Chaux-de-Fonds,
Téléphone 039/28 44 56
132-507032

DIVERS

Multisols

Linols - Plastiques - Tapis
Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
132-12410

IMMOBILIER

On cherche

terrain aménagé

pour villas simples ou mitoyennes.
Avec: indice, surface, taxes et plan de situation.

Prix maximal Fr. 150.-/m².
Ecrire sous chiffre D 17-779907 à
Publicitas, case postale 1064,
1701 Fribourg 1.
4x4

A louer tout de suite
Abraham-Robert 39
La Chaux-de-Fonds

appartements 3 pièces

dès Fr. 850.- + charges.

Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45
28-152

La Chaux-de-Fonds

Rue du Président-Wilson 15
A louer tout de suite ou à convenir
appartement de 2 pièces

Loyer: Fr. 795.-, charges incluses.
Pour tous renseignements, veuillez vous adresser chez

TRANSPLAN AG
Liegenchaftsverwaltung
☎ 031/23 07 54
Länggassstrasse 54
3000 Berne 9
530-3001

A LOUER

LOCAL COMMERCIAL de 75 m²

avec un bureau et W.-C.
Entrée sur la rue.
Loyer: Fr. 700.- plus charges.
Libre: tout de suite ou à convenir.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
UNPI

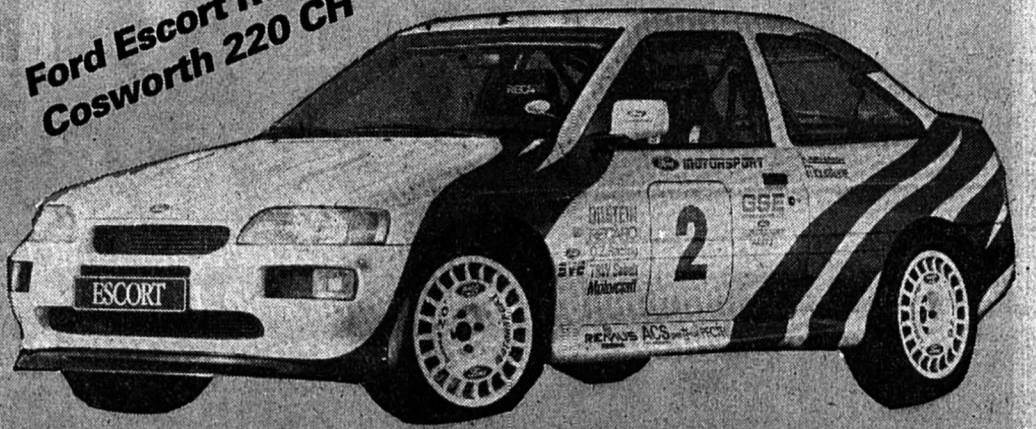


VOUS PRÉSENTE...

LA RÉVÉLATION AUTOMOBILE DE L'ANNÉE...

LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE

Ford Escort RS
Cosworth 220 CH



4 JOURS D'EXCEPTION QUI OUVRIRONT VOTRE REGARD SUR LES VOITURES DE DEMAIN

DÉCOUVREZ LE MONDE DES NOUVELLES ESCORT ET DES NOUVELLES ORION

JEUDEI 8 OCTOBRE DE 9 À 20 HEURES
VENDREDI 9 OCTOBRE DE 9 À 20 HEURES
SAMEDI 10 OCTOBRE DE 9 À 19 HEURES
LUNDI 12 OCTOBRE DE 9 À 18 H 30

+ toute la gamme 1993 et un **FESTIVAL**

d'offres de reprises extraordinaires pour défier la morosité!

Tous les jours, tirage au sort de Fr. 250.- en bons d'achat

Dans nos locaux d'exposition:
boulevard des Eplatures 8
La Chaux-de-Fonds
Rue de France 51 - Le Locle

GARAGE DES 3 ROIS SA



LA QUALITÉ QUE VOUS RECHERCHEZ

Saint-Imier: GARAGE MERIJA - Tél. 039/41 16 13
Le Noirmont: GARAGE RIO - Tél. 039/53 13 01

IMMOBILIER

A louer dans la vallée de Tavannes

CAFÉ-RESTAURANT

de village.

Rénové en 1991 comprenant:

- restaurant 55 places
- salle 30 places
- terrasse et places de parc
- appartement du tenancier de 3 1/2 pièces
- studio pour personnel ou tiers.

Reprise du mobilier, matériel et machines.

Entrée: pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres F 14-725517 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.
14-501105

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.
3-4325/4-4



L'UNIVERS D

- 1 Piste pour voitures de course avec boîtier pour piles 19.95
- 2 Hélicoptère avec commande à câble 14.95
- 3 Flipper 29.90
- 4 NIKKO RC: set de 2 voitures 69.90



Prix sans piles



C O N C O U R S

Renault Clio Graffiti

3 portes, moteur 1171 cm³, 4 cylindres, 44 kW/60 CV, vitres teintées, Radio-Cassette Blaupunkt «Paris» avec RDS et 4 haut-parleurs, habillage spéciale «Graffiti», essuie glace arrière, boîte 5 vitesses, dossiers arrière rabattables séparément (2/3, 1/3), horloge. D'une valeur de Fr. 15 900.-



règlement du concours

Cette semaine, 10 Renault Clio à gagner. Veuillez glisser ce talon de la chance dans l'urne jusqu'à jeudi, le 22 octobre 1992. Les gagnants seront avisés personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. La voie juridique est exclue. Les collaborateurs de MANOR ne peuvent participer au concours. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Par personne seulement un talon.



LES ENFANTS

- 1 Eléphant, 50 cm 29.90
- 2 Poupée, 4 fonctions, 40 cm 42.90
- 3 Enregistreur à cassette avec micro 39.90

29.90

1

42.90

2

39.90

3

TALON DE LA CHANCE

Nom: _____ Date de naissance: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

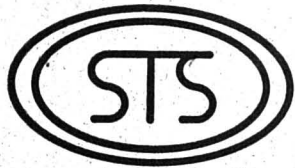
Lieu: _____

Téléphone: _____



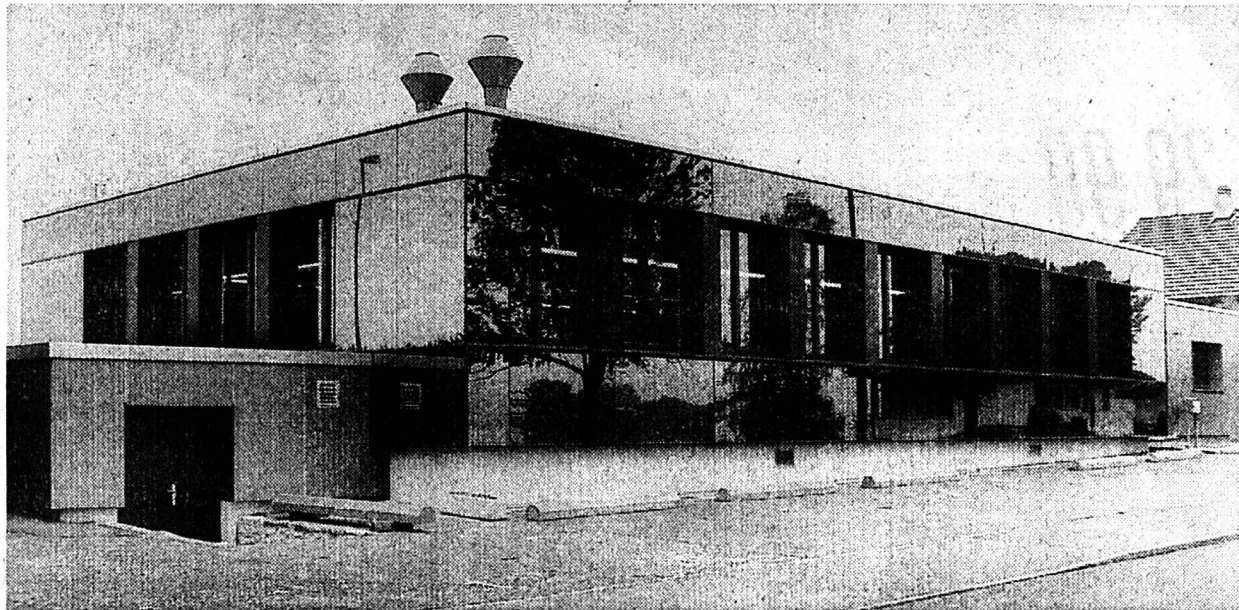
Graffiti

 **PLACETTE**



STYLOR

TRAITEMENT DE SURFACES SA



Etablie aux Bois depuis mars 1991, la société Stylor Traitement de surfaces SA vient de terminer la rénovation de son bâtiment.

Equipée d'installations modernes, l'entreprise est à même d'exécuter tous traitements de surfaces galvaniques.

La ligne directrice choisie pour cette rénovation se veut le reflet de l'entreprise: qualité - modernité - philosophie - résolument tournée vers l'avenir.

Ayant débuté avec un effectif de 10 personnes, la société occupe aujourd'hui 16 collaborateurs qui allient leur savoir-faire et leur dynamisme pour satisfaire aux exigences d'une production destinée essentiellement au marché horloger.

En collaboration avec la manufacture de bracelets Stylor SA à Bienne, Stylor Traitement de Surfaces SA a créé une capacité supplémentaire de production réservée à de nouveaux partenaires.

Etre et rester performant est un devoir et notre devise.

132-507025

Nous remercions les maîtres d'état et les fournisseurs de leur précieuse collaboration

VITRERIE KALFEMANN
Agencements verres et miroirs, meubles, portes tout verre, vitrages
Isolants, verre antivol, sous-verre, bris de glace
Prébarreau 17, Neuchâtel, ☎ 038/26 22 77

P.A. Bozzo FACADE RIDEAU
Le savoir-faire à la mesure du temps
2300 La Chaux-de-Fonds 2
Hôtel-de-Ville 103, ☎ 039/28 24 26

ESSIMA - étanchéité F. Inchingold
L'ennemi de l'eau!
Tous travaux et contrôle de toitures plates
Etanchéité, Soils en résine, Sarnafil, Isolation, joints, Monocoque, multicouche, Asphalte
Monts 4, 2053 Cernier
☎ 038/53 51 06, fax 53 50 24

ECHAMONT SA
LOCATION ET MONTAGE D'ECHAFAUDAGES
Rue du Chalet 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone et fax 039/28 42 86

W W Winkenbach SA
Chauffage, sanitaire
Ferblanterie, ventilation
Le Locle, Communal 9, ☎ 039/31 24 56
La Chaux-de-Fonds, Locle 9
☎ 039/26 86 86, fax 039/26 86 01

Pellaton SA
Toute menuiserie
Fenêtres sur mesure
Maîtrise fédérale
2088 Cressier
☎ 038/47 13 30

PAUL HOFER
Dépannage électronique, électromécanique
Montage d'appareils et machines électriques
Automation électropneumatique
Général-Dufour 4, La Chaux-de-Fonds
☎ 28 71 12, 28 39 24. Fax 28 70 29

PERUCCHINI FRÈRES & FILS SA
Entreprise de maçonnerie
La Ferrière, ☎ 039/61 11 81 ou 61 12 42
Les Bois, ☎ 039/61 11 13
Dépôt, ☎ 039/61 17 77

Michel Erard
Maîtrise fédérale
Electricité, téléphone
2726 Saignelégier
☎ 039/51 21 22, fax 039/51 25 05
Natel 077/37 34 28
Installations: électriques, téléphone

REMO ET ROLAND FUSINI
Rue Gibraltar 6
La Chaux-de-Fonds, ☎ 28 74 15
Construction en plastique soudé
Montage, pose, transformation
Fabrication sur commande
Ventilation, aspiration, galvanoplastie
Laboratoire photo, chimie, etc.

Ca marche beaucoup mieux depuis que je polis avec les fournitures du comptoir du feutre
☎ 039/51 18 51
Fax 039/51 25 67

Hubert Docourt
Succ. de Louis Maître
Articles métalliques pour le lavage et la galvanoplastie
Sous-la-Cour 112, 2952 Cornol
☎ 066/72 22 94

LABORATOIRE DUBOIS - CFF SA
Garant de la qualité 15 ans 1977-1992
- Tests mécaniques
- Examens métallographiques
- Tests de fiabilité sur mouvements et habillage de montres
A.-M.-Piaget 50, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 77 55, fax 039/28 79 79

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	349.75	350.25
Lingot	13.950.-	14.200.-
Vreneli 20.-	82.-	92.-
Napoléon	80.-	90.-
Souver new	102.-	112.-
Souver old	100.-	110.-

Argent

\$ Once	Achat	Vente
\$ Once	3.76	3.78
Lingot/kg	143.-	158.-

Platine

Kilo	Achat	Vente
Kilo	14.350.-	14.650.-

CONVENTION OR

Plage or	Achat	Vente
Plage or	14.300.-	14.380.-
Base argent	190.-	

INDICES

	5/10/92	6/10/92
Swiss Index	1096.92	1111.79
SMI	1787.30	1820.50
Dow Jones	3179.-	3178.20
DAX	1424.90	1420.30
CAC 40	1611.04	1597.59
Nikkei	17101.50	17268.10

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	5/10/92	6/10/92
Calida	1100.-	1100.-
Ciment Portland	485.-	490.-
Kuoni	22000.-	22000.-

ACTIONS SUISSES

	5/10/92	6/10/92
Adia p	221.-	217.-
Alusuisse p	350.-	357.-
Ascom hold. p	1110.-	1090.-
Baer hold. p	690.-	700.-
Bâloise hold. n	1730.-	1740.-
BBC IA	3420.-	3470.-
B. C. C.	730.-	730.-
Bobst p	2460.-	2600.-
BPS	660.-	680.-
Bühler p	404.-	406.-
C. F. N.	820.-	820.-
Ciba p	606.-	613.-
Ciba n	591.-	600.-
Ciba bp	590.-	593.-
Cortatillod n	4750.-	4750.-
CS hold p	1875.-	1920.-
CS hold n	355.-	361.-
Elektrowatt	1950.-	1995.-
EMS-Chemie p	1700.-	1730.-
Georg Fischer p	775.-	780.-
Forbo p	1620.-	1630.-
Galenica bp	305.-	305.-
Holderbank p	460.-	488.-
Jelmoli	1210.-	1230.-
Landis n	365.-	346.-
Logitech	110.-	111.-
Merkur hold. p	223.-	224.-
Möven p	3050.-	3050.-
Nestlé p	940.-	945.-
Nestlé n	945.-	958.-
Nestlé bp	1810.-	1850.-
Neuchâtel n	675.-	675.-
Reassur p	2550.-	2520.-
Reassur n	2350.-	2360.-
Roche p	5310.-	5350.-
Roche bj	3370.-	3420.-
Sandoz p	2730.-	2740.-
Sandoz n	2740.-	2770.-
Sandoz bp	2660.-	2710.-
SBS p	270.-	275.-
SBS n	265.-	267.-
SBS bp	252.-	258.-
Schindler p	3200.-	3080.-
SGS bj	1145.-	1130.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	5/10/92	6/10/92
Abbott Labor	33.25	34.25
Aetna LF	50.75	52.-
Alcan alu	20.-	20.-
Amx	20.50	20.50
Am Cyanamid	66.75	66.50
Amoco	64.-	64.-
ATL Richf	145.-	145.50
ATT	50.50	52.-
Baker Hu	28.25	28.50
Baxter	38.25	38.75
Boeing	43.75	45.50
Caterpillar	60.50	61.50
Citicorp	19.-	18.50
Coca Cola	47.75	48.75
Du Pont	57.25	56.75
Eastm Kodak	53.-	54.50
Exxon	77.25	77.75
Gen Elec.	92.50	93.75
Halliburton	38.-	38.50
Homestake	40.-	40.-
Honeywell	16.50	17.-
Inco ltd	78.25	78.50
IBM	28.25	28.-
IBM	95.-	97.50
Litton	50.50	51.25
MMM	121.50	122.50
Mobil corp	79.-	78.75
Pacific Gas & El	38.25	38.75
Pepsico	47.-	47.50
Pfizer	88.25	92.25
Phil Morris	101.-	103.-
Philips pet	33.25	33.50
Proct Gamb.	58.75	60.75
Rockwell	30.75	31.25
Sara Lee	69.50	70.75
Schlumberger	83.25	83.-
Sears Roeb	53.-	53.-

PARIS

	5/10/92	6/10/92
Alcatel Alsthom	577.-	581.-
BSN	935.-	933.-
Euro Disneyland	62.50	64.40
Eurotunnel	30.75	29.25
Générale Eaux	1955.-	1909.-
L'Oréal	849.-	879.-
Lyonnaise Eaux	476.50	474.80
Sanofi	975.-	975.-
Paribas	294.80	291.10

LONDRES

	5/10/92	6/10/92
B.A.T.	7.90	8.25
British Petrol.	4.1050	4.65
British Telecom	3.43	3.47
Cadbury	4.13	4.30
Glaxo	7.38	7.59
Imperial Chem	10.68	10.73

TOKYO

	5/10/92	6/10/92
Ajinomoto	1300.-	1300.-
Canon	1250.-	1230.-
Daiwa House	1670.-	1680.-
Fuji Bank	1710.-	1730.-
Fujitsu	561.-	557.-
Hitachi	740.-	739.-
Honda Motor	1210.-	1210.-
Komatsu	652.-	667.-
Matsush el I	1070.-	1080.-
Mitsub. el	438.-	442.-
Mitsub. Heavy	560.-	552.-
Mitsui co	567.-	574.-
Nippon Oil	662.-	667.-
Nissan Motor	571.-	575.-
Nomura sec	1520.-	1530.-
Olympus opt	996.-	1000.-
Ricoh	563.-	570.-
Sankyo	2250.-	2260.-
Sanyo elect.	387.-	388.-
Shiseido	1350.-	1370.-
Sony	3930.-	3930.-
Takeda chem.	1100.-	1150.-
Tokyo Marine	1090.-	1110.-
Toshiba	565.-	566.-
Toyota Motor	1400.-	1400.-
Yamanouchi	2490.-	2490.-

NEW YORK

	5/10/92	6/10/92
Aetna LF & CAS	42%	41%
Alcan	16%	16%
Alumino de Am	64%	64%
Amx Inc	16%	16%
Asarco Inc	22%	22%
ATT	42%	41%
Amoco Corp	51%	51%
Atl Richfhd	117%	116%
Boeing Co	36%	36%

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.19	1.29
1 \$ canadien	0.945	1.045
1 £ sterling	2.03	2.21
100 FF	25.-	26.50
100 liras	0.081	0.0990
100 DM	85.80	88.80
100 fl. holland.	75.90	78.90
100 fr. belges	4.10	4.40
100 pesetas	1.17	1.29
100 schilling aut.	12.22	12.62
100 escudos	0.94	1.04
100 yens	0.99	1.07

DEVICES

	Achat	Vente
1 \$ US	1.22	1.2510
1 \$ canadien	0.9760	1.0070
1 £ sterling	2.1015	2.1635
100 FF	25.35	26.05
100 liras	0.9190	0.9490
100 DM	86.65	87.85
100 yens	1.0195	1.0445
100 fl. holland.	76.75	77.85
100 fr belges	4.1745	4.2605
100 pesetas	1.2025	1.2435
100 schilling aut.	12.27	12.53
100 escudos	0.9610	0.9920
1 ECU	1.6690	1.7050

Nouvelle hausse du nombre de chômeurs en septembre

La barre des 100.000 franchie

L'OFIAMT l'a annoncé hier: la barre des 100.000 chômeurs a été franchie fin septembre. Le taux de chômage s'établit à 3,3% de la population active. Des mesures urgentes sont en vue, alors que les principaux partenaires économiques se réunissent début novembre à l'initiative de Jean-Pascal Delamuraz. Un débat sur la situation de l'emploi est prévu demain au Conseil national.

travail (OFIAMT) fournira davantage de détails dans dix jours.

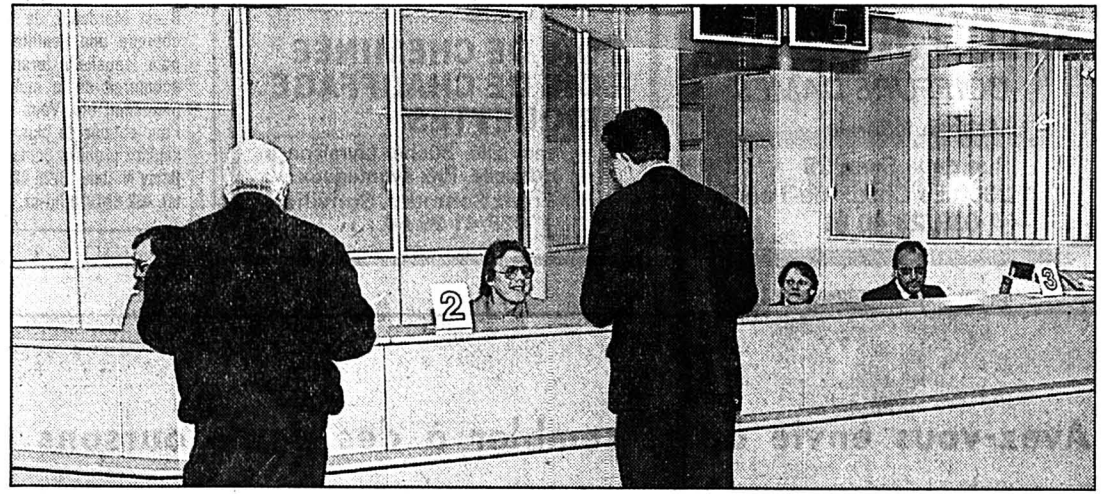
DE 300 JOURS...

Le Conseil fédéral a déjà annoncé plusieurs mesures pour faire face à deux urgences: d'abord l'augmentation des chômeurs arrivés à la fin de leur droit aux prestations (ils passeront bientôt de 15 à 30.000), ensuite le manque de liquidités du fonds de l'assurance-chômage, dont les réserves seront épuisées fin novembre.

Par voie d'ordonnance (sans passer par le Parlement), le Conseil fédéral autorisera tous les cantons à octroyer un maximum de 300 indemnités journalières (14 mois). Même procédure pour augmenter les cotisations d'assurance-chômage de 0,4% (actuellement) à 2% du revenu - à parts égales entre l'employé et l'employeur.

... À 500

C'est ensuite un arrêté urgent qui sera proposé au Parlement, pour introduire trois nouvelles mesures: prolonger la durée maximale d'indemnisation (à 500 jours, en principe), réduire



Chômage en Suisse

Les gens sont de plus en plus nombreux à devoir aller timbrer.

(ASL-a.)

7 octobre 1944 - Des bombardiers américains attaquent le barrage de Kembs (Haut-Rhin en Alsace) sur le Rhin. Les appareils de levage de deux vannes sont arrachés si bien qu'il faut ouvrir les autres. Des chalands suisses sont immobilisés dans le canal et s'échouent. On regrette en Suisse qu'une voie d'eau internationale soit ainsi perturbée.

BRÈVES

Syndicat Industrie et Bâtiment

«Oui» à l'EEE

Le plus grand syndicat de Suisse, le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB), né de la fusion entre la FOBB et la FTCP en septembre dernier, recommande le «oui» à l'Espace économique européen (EEE) lors de la votation fédérale du 6 décembre prochain.

Tourisme

Contributions gelées

Le Conseil des Etats poursuit sur la voie des économies. Contre la volonté de sa commission et des représentants des cantons touristiques, il a décidé hier que l'Office national suisse du tourisme (ONST) allait se serrer la ceinture pendant les deux années à venir. Les sénateurs ont gelé les contributions à leur niveau actuel de 31 millions de francs par an.

Tessin

Grève chez Petrolchimica

Une trentaine d'ouvriers de l'entreprise «Petrolchimica» de Preonzo, au-dessus de Bellinzona, se sont mis en grève hier pour protester contre le non renouvellement du contrat collectif. Le personnel de cette raffinerie d'huiles minérales parle d'«avertissement» et est pleinement soutenu par les syndicats.

Berne

François NUSSBAUM

Fin septembre, le nombre de chômeurs est monté à 102.081, soit 7230 de plus qu'un mois auparavant. Le taux de chômage est passé de 3,1% (fin août) à 3,3%. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du

Vente directe des produits agricoles

L'USP lance «marché paysan»

L'Union suisse des paysans (USP) et le Service romand de vulgarisation agricole (SRVA) veulent encourager la vente directe au consommateur des produits agricoles. Mais son action «marché paysan», présentée hier à Berne, suscite les critiques. L'Union suisse des maîtres bouchers a ainsi mis en garde contre les problèmes d'hygiène posés par cette opération. Et les asso-

ciations de producteurs de lait et de viande se montrent très réticentes.

L'action «marché paysan» met à la disposition des consommateurs une ligne de téléphone les renseignant sur les possibilités de s'approvisionner, directement chez le producteur. 548 paysans se sont ralliés au projet. La vente à la ferme ou dans les champs, le marché hebdoma-

le montant des indemnités (actuellement 80% du salaire assuré), et subventionner davantage (que 50%) les programmes d'occupation temporaires à l'intention des chômeurs. Par ces trois mesures, c'est en fait une révision de la loi sur l'assurance-chômage qui est anticipée (elle sera entreprise dans les plus brefs délais).

Majs tout ce programme né-

cessite une concertation entre partenaires socio-économiques. C'est pourquoi Jean-Pascal Delamuraz, patron de l'Economie publique, a convoqué pour le 2 novembre les «états généraux de l'économie». A cette occasion, syndicats, patronat, organisations faïtières de l'économie et cantons mettront sur la table leurs objectifs et projets concrets.

Reste que la situation économique ne présente aucun signe de reprise, malgré les pronostics optimistes régulièrement publiés depuis un an. Alarmé par cette morosité, le Conseil national a réclamé un large débat, agendé pour demain. Un forum utile entre les différentes sensibilités du pays, ainsi qu'un dialogue entre législatif et exécutif.

F.N.

Taux pour les nouvelles hypothèques

Baisse à la SBS

La Société de Banques Suisse (SBS) baisse ses taux pour les nouvelles hypothèques de ¼%. La SBS a pris cette mesure hier à Bâle suite à la baisse des taux sur les marchés financiers. Les autres grandes banques suisses n'ont pris aucune décision pour l'instant. Toutefois, elles considèrent généralement que la marge de manœuvre s'agissant des taux hypothécaires s'est accrue.

Le taux directeur des nouvelles hypothèques en premier rang consenties pour la construction de logements est abaissé de 8 à 7¾% avec effet immédiat, a annoncé la SBS. Jusqu'à présent, les palliers étaient fonction du risque inhérent au débiteur ou à l'immeuble concerné.

Le taux directeur des hypothèques anciennes en premier rang consenties pour la cons-

truction de logements reste fixe à 7%.

Locataires et propriétaires ont salué hier soir la décision de la SBS. Cette baisse des taux pour les nouvelles hypothèques intervient toutefois assez tard et ne suffit pas, a expliqué le président de l'Association suisse des locataires. En tant que second pas, les taux des anciennes hypothèques devraient maintenant aussi être baissés. (ap)

Pavillon suisse de Séville

Pour une peseta

Le pavillon suisse de l'exposition universelle de Séville, tour de papier y compris, sera vendu pour une peseta symbolique (un centime) à la personne qui se chargera de le démonter. Cependant, une semaine avant la fin d'Expo'92, aucun acheteur ne semblait intéressé par l'offre. Le mobilier a toutefois pu être vendu.

Les organisateurs exigent que les pavillons non permanents, soit une septantaine, soient dé-

montés avant le 31 mars 1993. Une trentaine de constructions sont maintenues et feront vraisemblablement partie d'un parc technologique. Le futur de l'Expo'92, contenu dans le plan «Cartuja 93» semble pourtant incertain, selon de nombreux observateurs.

Malgré l'offre suisse qui semble alléchante, les acheteurs ne se bousculent pas au portillon, les coûts de démontage étant très élevés. (ats)

Evasion à Lugano

Enquête ouverte

Trois jours après la tragique tentative d'évasion du pénitencier de La Stampa, à Lugano, qui a coûté la vie à deux détenus et un gardien, le Conseil d'Etat tessinois a décidé hier d'ouvrir une enquête administrative. Le gouvernement a annoncé en fin de journée que «la procédure devra établir le déroulement des faits

en ce qui concerne les devoirs qui incombent aux employés de l'Etat.»

Le gouvernement a précisé qu'il se doit d'agir ainsi puisqu'une procédure pénale implique l'administration cantonale. Le Conseil d'Etat fait ainsi allusion au rôle joué par le gardien abattu par la police. (ats)

«L'Europe en questions»



L'accord sur l'Espace économique européen (EEE) sera soumis au peuple suisse avant la fin de l'année. S'il est ratifié, il entrera en vigueur dès janvier 1993 et déploiera progressivement ses effets jusqu'en 1998, en raison des diverses dispositions transitoires négociées par notre pays. Le dossier Europe a, par ailleurs, pris une autre dimension à la suite du dépôt, par le Conseil fédéral, de la demande officielle d'ouverture de négociations visant

à l'adhésion pleine et entière à la Communauté européenne (CE) d'ici la fin du siècle.

Dès lors, ce double enjeu nous a paru mériter aujourd'hui une approche résolument «pratique», en raison des conséquences que pourront avoir l'accord EEE et, à terme, une possible adhésion à la CE, sur notre vie quotidienne. Aussi, ouvrons-nous, dès ce jour, nos colonnes à la curiosité de nos lecteurs qui pourront, par notre intermédiaire, poser toutes les questions qu'ils souhaitent au groupe de spécialistes emmenés par l'Euro-délégué neuchâtelois Francis Sermet. Ensemble, ils tenteront de répondre à vos interrogations chaque mercredi dans cette même page.

* Vos questions sont à envoyer à: «L'Europe en questions», L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Question 8

Quel sera l'influence de notre entrée dans l'EEE sur les taux bancaires en Suisse, et plus particulièrement sur les taux hypothécaires?

L'Accord sur l'Espace économique européen ne touchera pas au maintien de l'autonomie de la Banque Nationale Suisse (BNS) dans la conduite de sa politique monétaire. La BNS est toutefois soumise à des contraintes qui réduisent fortement cette autonomie.

L'harmonisation des taux d'intérêt au niveau international, que l'on observe ces dernières années, est une tendance qui n'est pas la conséquence des négociations sur l'EEE, mais qui est due à l'intégration croissante et à la déréglementation générale des marchés financiers.

C'est donc la libre circulation des capitaux et l'intégration des marchés financiers en Europe qui ont suscité une relative égalisation des taux d'intérêt.

Le maintien dans notre pays de taux d'intérêt élevés vise à maintenir un rapport cohérent avec celui du mark allemand. Une entrée de la Suisse dans l'EEE ne changera pas la politique poursuivie par la BNS. Cette dernière est d'ores et déjà contrainte de tenir compte des taux pratiqués à l'étranger, ce qui n'était pas le cas jusqu'en 1988 environ.

Ainsi, que la Suisse participe à l'Espace européen, qu'elle adhère à la Communauté ou qu'elle opte pour l'isolationnisme, les taux d'intérêt suisses, par conséquent les taux

hypothécaires, vont continuer de converger vers les taux européens. Les taux hypothécaires suisses sont plus faibles qu'à l'étranger car ce sont des taux politiques. Ils sont actuellement d'environ 2% inférieurs aux taux allemands.

Si l'on ne peut exclure des augmentations de taux hypothécaires par suite de l'intégration des marchés financiers, on peut s'attendre, en cas de participation à l'EEE, à une baisse du prix de la construction, conséquence de la suppression de certains cartels en Suisse.

La libéralisation des marchés publics, l'un des volets importants de la libre circulation des marchandises, jouera également un rôle dans la mesure où les contrats publics atteignant un certain montant seront accessibles aux concurrents étrangers.

La baisse du prix de la construction pourrait compenser dans une certaine mesure la hausse des taux hypothécaires.

En conclusion, il ne faut pas rendre l'accord EEE responsable de l'alignement des taux d'intérêt suisses sur les taux européens. Cet accord laisse de plus la Banque Nationale Suisse libre de mener sa politique monétaire, même si cette autonomie est largement réduite à la lumière des politiques monétaires toujours plus coordonnées des divers pays européens.

Boutique Paolini

Prêt-à-porter

132-501995

Au Théâtre de La Chaux-de-Fonds la soirée de la mode

Mercredi 7 octobre à 20 h 30 Entrée Fr. 15.-

DIVERS

SALON JOAQUIN

COIFFURE DAMES

Maitrise fédérale

Rue de la Serre 28
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 81

132-503004

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier.
☎ 039/41 39 66.

470-979

AMITIE-MARIAGE

Il est Marocain, de taille élancée, 34/170. Il cherche une gentille amie (jusqu'à 45 ans) pour laquelle il ferait la cuisine, avec qui il écouterait de la musique classique, irait se promener, etc. Vous sentez-vous concernée? Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact sans tarder avec Romy Niklaus, 3225 Müntschemier, tél. 032 834 010 (lu-sa, 8-20 heures).

06-518611/4x4

Appel!

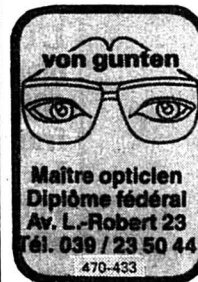
à toutes les DAMES et MESSIEURS qui cherchent un partenaire ou une partenaire pour partager leur vie.

Sans engagement, vous recevrez des renseignements au tél. 032 834 010, du lundi au samedi, de 8 h à 20 h.

R. Niklaus, 3225 Müntschemier.

06-518611/4x4

DIVERS



Maitre opticien
Diplôme fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. 039 / 23 50 44
470-433

Offre spéciale:

DUVETS NORDIQUES

160x210 cm. plumettes duvetées neuves d'oies blanches à Fr. 120.- ou 200x210 cm à Fr. 166.- ou 240x240 cm à Fr. 279.-. Envoi rapide, jusqu'à épuisement du stock. DUVET SHOP SA, Frontenex 8, 1207 Genève. ☎ 022/786 36 66 Fax 786 32 40 18-3784

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds situation tranquille

CHARMANT APPARTEMENT

de 4 pièces avec cheminée, cave, garage individuel et jardin bien ensoleillé.

☎ 038/24 77 40

28-40

A louer

dans garage collectif:

places pour voitures
places pour
véhicules utilitaires

Freiburghaus, le pro du pneu
Collège 68
2300 la Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 33

132-12352

A louer à La Chaux-de-Fonds, magnifique appartement

3½ pièces,
entièrement rénové

lave-vaisselle, machine à laver la linge.

proximité du Grand-Temple.

Fr. 1100.- sans charges.

Imprimerie Heng, ☎ 039/23 67 00

132-507018

À LOUER

Aux Geneveys-sur-Coffrane dans un immeuble neuf, appartements modernes de

2, 3 et 4 PIÈCES

Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:

28-486



Régie Immobilière

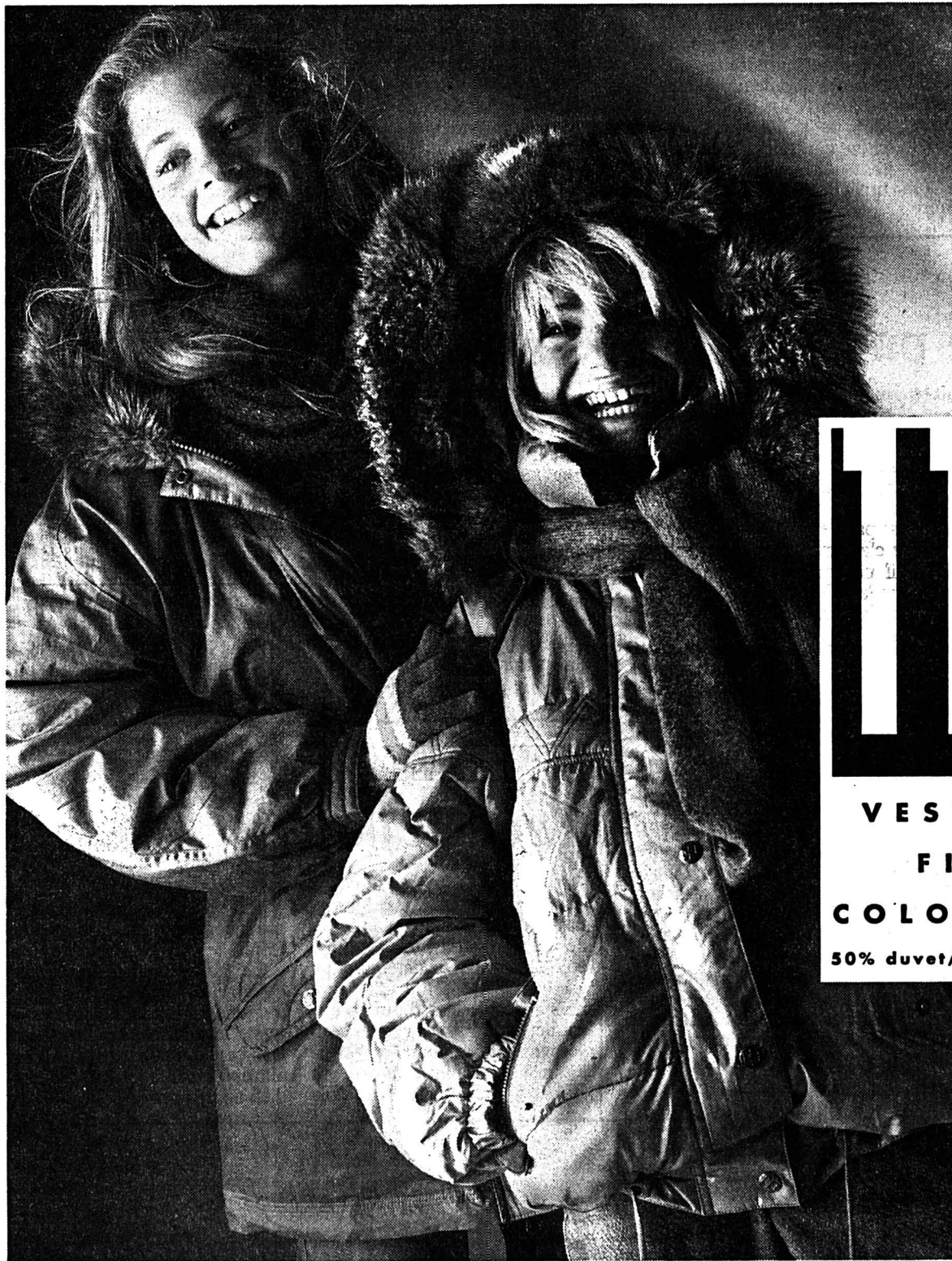
F. Bernasconi & Cie

2003 Neuchâtel

Clos-de-Serrières 31

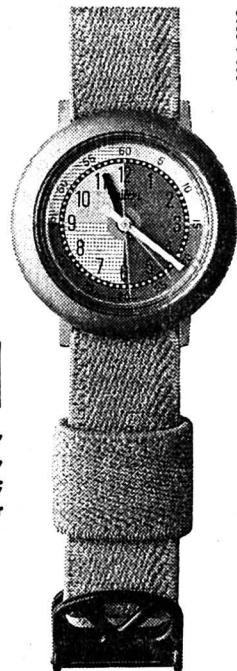
Tél. 038 31 90 31

Avez-vous envie de ressembler à des petits ours au pelage duvillet? Des vestes duvet légères et chaudes pour faire la nique aux grands froids comme en Alaska!



38.-

montre enfants "milou", étanche, Swiss Made, 1 an de garantie; avec livre à colorer



121-A-9210

110%

VESTES DUVET

FILLETTES

COLORIS DIVERS

50% duvet/50% plumettes. 128-176



55.-

Veste duvet avec capuche, réversible, 50% duvet/50% plumettes, coloris divers. 92-116 55.- à 75.-

90.-

Lumber duvet garçons avec capuche, 50% duvet/50% plumettes. 116-176, 90.- à 100.-



30.-

Pantalon de ski, coton, rembourrage polyester, rouge, bleu. 92-116, 30.- à 40.-



44-600



Police-secours:
117

Football - LNA: avec Bulle, Alain Vernier retrouvera La Maladière ce soir

Un pincement au cœur

«Une chose est sûre: j'aurai un petit pincement au cœur en pénétrant sur la pelouse de La Maladière...» Xamaxien de 1989 à 1992, le désormais Bullois Alain Vernier n'a pas oublié les trois saisons passées sous le maillot rouge et noir. Et il se réjouit de retrouver ce soir le stade de ses premières amours avec la Ligue nationale A... comme il espère bien réussir un «truc» devant son ancien public.

Par
Renaud TSCHOUMY



Alain Vernier

Sous le maillot bullois, l'ancien Xamaxien s'affirme, match après match. (Lafargue)

De fait, la trajectoire de ce Jurassien de 24 ans – il est né le 9 février 1968 – a pris une tournure fulgurante il y a trois ans. Après avoir fait toutes ses classes juniors à Boécourt, puis deux saisons en quatrième, puis troisième ligue, Vernier mettait le cap sur Delémont (1986).

Sans qu'il ne se soit vraiment mis en évidence sous le maillot delémontain, il est cependant repéré par les espions de NE Xamax. Et en 1989, il débarque à Neuchâtel. Après une saison en Espoirs, il est intégré au contingent de la première équipe, sous les ordres de Roy Hodgson.

EN COUPE D'EUROPE

Alain Vernier doit beaucoup à Roy Hodgson. «C'est lui qui m'a, le premier, fait confiance en LNA, explique-t-il. Et puis, j'ai énormément appris à son contact, tant au niveau tactique que technique. Vraiment, c'est un entraîneur qui m'a marqué.»

Et il ajoute: «Il est vrai que j'ai énormément travaillé pour me faire une place au sein de NE Xamax. Quand on arrive au sein d'une telle équipe, il est dans le fond normal de viser un poste de titulaire.»

Vernier a peu à peu été introduit, s'est imposé à son poste de latéral droit... pour finalement participer à l'épopée européenne de NE Xamax la saison passée. «Même si j'ai vu rouge à Madrid, je garde un souvenir fantastique de ces matches européens. Et j'avoue que l'un de mes buts est de revivre une telle aventure un jour. Quand on y a goûté...»

QUEL CHANGEMENT!

Blessé au début de cette année – «Je me suis fait opérer d'un kyste» – Alain Vernier n'a repris l'entraînement qu'au milieu du mois de mars. Et il n'a pas commencé un match du tour final. «C'est la loi du sport» lâche-t-il,

fataliste. Avant d'ajouter: «J'avoue que je m'attendais tout de même à ce que Stielike me donne une chance. Mais celle-ci n'est pas venue. Quand Stielike m'a clairement fait comprendre qu'il ne comptait pas sur moi pour la saison présente, je n'ai pas hésité une seconde.»

Est arrivé l'épisode séduisant, Alain Vernier se faisant «blouser» par les dirigeants séduits. Et, après plusieurs jours d'incertitude, la confirmation de son transfert à Bulle, où il bénéficie d'un statut de semi-professionnel et à qui NE Xamax l'a prêté pour un an.

«J'avoue que cela change du tout au tout, précise-t-il. Au niveau des ambitions, des structures, du rythme d'entraînement (ré: Bulle s'entraîne quatre fois par semaine), il n'y a pas de commune mesure. Mais j'y ai retrouvé une certaine sérénité. Même si j'ai éprouvé quelque peine en début de championnat, je suis à présent tout à fait dans le coup. Et j'ai retrouvé la confiance qui était la mienne il y a un an.»

«MON MEILLEUR MATCH»

Au vrai, Vernier est maintenant en pleine forme. Sa performance contre Lugano (un superbe but et un assist pour une victoire 2-

0) le démontre à l'envi. «Ce fut mon meilleur match de la saison, analyse Vernier. Il est vrai que j'ai été aligné à un poste (ré: demi droit) qui me convient particulièrement... et que je devrais occuper ce soir contre NE Xamax.»

Laissé au repos samedi en Coupe de Suisse – il souffrait encore d'un coup reçu contre Lugano – Vernier sera bel et bien présent ce soir à Neuchâtel. «Beaucoup ont pronostiqué que Bulle se trouverait... où nous nous trouvons en ce moment. Mais nous faisons notre apprentissage petit à petit, et je crois que nous sommes capables de dialoguer avec n'importe qui. Comme tout le monde dans ce championnat, d'ailleurs. De plus, le fait que nous évoluions sans pression nous confère un petit avantage.»

Tant il est vrai qu'il incombera à NE Xamax de supporter le poids du match ce soir. «Nous pouvons jouer l'effet de surprise. La preuve: Lugano nous a mésestimés il y a dix jours. Et contre NE Xamax, nous n'aurons rien à perdre. Lorsque nous ne commettons pas d'erreurs défensives, nous avons sérieusement les moyens de rivaliser avec chaque équipe.»

Voilà NE Xamax averti.

R.T.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Aarau - Grasshopper
Lausanne - Chiasso
Lugano - Young Boys
NE Xamax - Bulle
Servette - Sion
Zurich - Saint-Gall

CLASSEMENT

1. Servette	13	8	3	2	22-	8	19
2. Sion	13	5	6	2	19-	14	16
3. Lausanne	13	5	5	3	23-	16	15
4. Young Boys	13	6	3	4	26-	22	15
5. Aarau	13	5	4	4	19-	22	14
6. Lugano	13	4	5	4	20-	19	13
7. Grasshopper	13	2	8	3	18-	16	12
8. NE Xamax	13	2	7	4	17-	18	11
9. St-Gall	13	2	7	4	11-	15	11
10. Zurich	13	3	5	5	11-	16	11
11. Chiasso	13	3	4	6	10-	14	10
12. Bulle	13	3	3	7	12-	28	9

LNB, groupe ouest

Hier soir

● UGS - OLD BOYS 1-3 (0-0)

Frontenex: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Beck (Triesenberg).
Buts: 57e Léchenne 0-1. 58e Messerli 0-2. 90e Egli 0-3. 91e Oranci (penalty) 1-3.

Ce soir

20.00 Bâle - Chênois
Bümplitz - Chx-de-Fds
Chât.-St-Denis - Carouge
Delémont - Yverdon
Fribourg - Granges

CLASSEMENT

1. Bâle	13	9	3	1	30-	7	21
2. Yverdon	13	9	3	1	31-	14	21
3. Carouge	13	8	0	5	25-	14	16
4. CS Chênois	13	7	2	4	22-	18	16
5. Delémont	13	6	3	4	23-	18	15
6. Granges	13	6	2	5	16-	14	14
7. UGS	14	5	2	7	24-	27	12
8. Old Boys	14	3	6	5	18-	23	12
9. Châtel	13	2	6	5	20-	26	10
10. Fribourg	13	2	3	8	15-	29	7
11. Bümplitz	13	2	3	8	15-	32	7
12. Chx-de-Fds	13	2	3	8	13-	30	7

LNB, groupe est

Hier

● WIL - EMMENBRÜCKE 3-0 (2-0)

Bergholz: 1000 spectateurs.
Arbitre: M. Schuler (Einsiedeln).
Buts: 5e Hasler 1-0. 42e Ljaljic 2-0. 83e Schneider 3-0.

Ce soir

20.00 Baden - Winterthur
Coire - Wettingen
Locarno - Brüttisellen
Lucerne - Bellinzona
Schaffhouse - Kriens

CLASSEMENT

1. Lucerne	13	8	4	1	22-	5	20
2. Locarno	13	6	7	0	22-	10	19
3. Schaffhouse	13	7	4	2	26-	13	18
4. Winterthur	13	7	4	2	24-	11	18
5. Kriens	13	5	5	3	22-	16	15
6. Wil	14	5	5	4	20-	14	15
7. Baden	13	4	5	4	15-	17	13
8. Coire	13	4	3	6	13-	24	11
9. Wettingen	13	4	2	7	12-	19	10
10. Emmenbr.	14	1	5	8	14-	31	7
11. Bellinzona	13	0	6	7	19-	29	6
12. Brüttisellen	13	2	2	9	18-	38	6

Il y a un an - Premier tour sans surprise à l'European Indoors de Zurich. Parmi les qualifiées de ce premier tour, la Suissesse Manuela Maleeva-Fragnière, qui s'est imposée face à la Tchèque Karina Habsudova, en deux sets, 6-3 6-2. (Imp)

Tennis

Difficultés inattendues

Favorite de l'European Indoors, Steffi Graf (photo AFP) a passé le cap du premier tour. Mais elle n'en a pas moins peiné au premier set de sa rencontre contre la Tchèque Karina Habsudova.



Page 12

Hockey sur glace

Deux points... d'interrogation

C'est fait: le HC Ajoie a signé hier son premier succès de l'exercice 92-93. Mais face aux Grisons de Coire, les Ajoilots n'ont de loin pas rassuré leurs supporters. Les interrogations demeurent...

Page 13

Hockey sur glace

Un âpre combat

Décidément, on ne change pas facilement une équipe! C'est ainsi que Bienne et FR Gottéron se sont livrés un âpre combat, hier au Stade de Glace, combat qui s'est terminé par un résultat nul et équitable au terme de la prolongation.

Page 14

Il n'a pas oublié...

Difficile d'oublier ses anciens copains... C'est ainsi qu'Alain Vernier, qui habite Boécourt, mais qui loge parfois chez sa sœur à Cottens, s'en revient régulièrement du côté de Neuchâtel. «Une ou deux fois par semaine» explique-t-il.

Ce soir, il se retrouvera face à ses potes... «Ce ne devrait pas me poser de problèmes, dit-il. Nonante minutes durant, mes amis seront devenus des adversaires. Mais j'espère qu'après le match, et je ne vois d'ailleurs pas pourquoi il n'en irait pas ainsi, nous irons boire un verre ensemble.»

Alors santé!

R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

Chassot: ménisque déchiré

Ulli Stielike pourra-t-il une fois compter sur la totalité de son contingent? Toujours est-il qu'au moment où Rothenbühler et Bonvin ont repris l'entraînement, il doit déplorer le forfait, pour quatre à six semaines, de Chassot.

Des examens effectués hier à Lausanne ont décelé une déchirure du ménisque: Chassot sera opéré aujourd'hui à Bienne.

Si Rothenbühler et Bonvin n'entrent pas en ligne de compte avant deux semaines, Ramzy – qui ne rejoindra l'équipe nationale d'Egypte que demain pour

le match Egypte - Angola de samedi – et Perret, eux, tiendront leur place ce soir contre Bulle (20 h à La Maladière). Une incertitude plane encore au sujet de Gottardi, malade ces derniers jours.

Quoi qu'il en soit, NE Xamax n'a plus le droit à l'erreur sur sa pelouse. «Il nous faut faire le plein sur les quatre matches qui nous restent à domicile, et aller chercher quatre ou cinq points à l'extérieur, pour être sûrs de participer au tour final, explique Stielike. Ce soir, il nous faudra prendre Bulle à la gorge, pour assurer la victoire le plus vite

possible. Un peu comme dimanche à Münsingen...»

L'opposition risque cependant d'être différente...

FCC: DEUX RENTRÉES

En LNB, le FCC se déplacera à Bümplitz. «Pour gagner, annonce Claude Zürcher. J'aimerais bien pouvoir mettre la pression sur la défense bernoise d'entrée. Mais c'est une équipe solide qui, si elle s'est fait éliminer 7-4 après prolongations par Fribourg en Coupe de Suisse, n'en menait pas moins 4-1 après 46 minutes... C'est un avertissement pour nous.»

Guede et Otero ont – enfin! –

purgé tous leurs matches de suspension: leur rentrée sera appréciée, à n'en pas douter. Quant à Enrico, il devrait pouvoir tenir sa place, malgré la tabassée dont il a été victime la semaine dernière. Deux absents certains par contre: Roberto Dainotti, qui a pris un méchant coup avec les Inters A II, et Patrick Matthey, qu'on ne verra plus sur un terrain avant un an. Quant à Antonio De Pianta, qui souffre de nouveau de la même cheville, il est encore incertain.

Enfin, Zürcher ne savait toujours pas si Rizanovic avait obtenu sa qualification. Réponse ce soir.

SRD: UN OS!

Les SR Delémont, enfin, ont tout à redouter de leur match contre Yverdon. Le coleader de LNB est en effet une équipe redoutable... et entend bien le démenter à La Blancherie.

Sans Renzi, Lovis, Poloskei et Bonato (blessés), les «jaune et noir» ont cependant besoin de décrocher les deux points, histoire de creuser l'écart sur les autres prétendants à la sixième place. «A la maison, il n'y pas d'autre alternative que de gagner» confirme Conz.

La preuve par les actes ce soir...? R.T.

Tennis - European Indoors: Steffi Graf en demi-teinte

Difficultés inattendues

Devant des tribunes combles (3500 spectateurs), la seconde journée des European Indoors féminins de Zurich, à la Saalsporthalle, s'est déroulée sans heurts. L'entrée en lice de Steffi Graf, qui s'est qualifiée en battant la Tchèque Karina Habsudova (WTA 42) 7-5 6-1, constituait le principal pôle d'attraction du programme.

mande a concédé trois jeux d'affilée et a dû faire appel à toutes ses ressources - sans compter l'apport de quelques décisions bienveillantes de l'arbitre... - pour l'emporter 7-5.

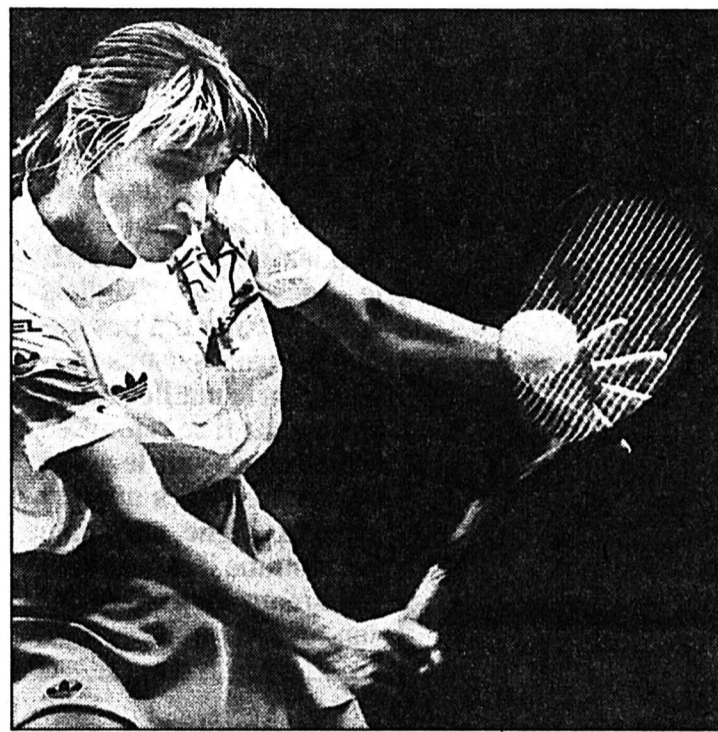
SUISSESSES EN LICE

Démoralisée par la perte de la manche initiale, Karina Habsudova - qui est entraînée par l'ancien joueur suisse Stefan Menem - perdait pied dans la deuxième set, en même temps que Steffi Graf retrouvait son tennis. La gagnante de Wimbledon affronte

aujourd'hui, en soirée, sa compatriote Wiltrud Probst (23 ans-WTA 50).

Sur le coup de midi, Manuela Maleeva-Fraginière rencontrera pour sa part l'Allemande Marketa Kochta, alors qu'Emanuela Zardo sera en lice dans l'après-midi face à Martina Navratilova.

Pour la Tessinoise, la tâche s'annonce d'autant plus difficile que les caractéristiques du revêtement (Steffi Graf estime qu'aucun tournoi ne se déroule sur une surface aussi rapide!) ne sont pas pour l'avantager. (si)



Steffi Graf

La favorite a passé... après avoir peiné au premier set. (Keystone)

Résultats

Simple dames. Premier tour: M. Maleeva (Bul-7) bat Schultz (Hol) 6-3 6-3. Temesvari (Hon) bat Kohde-Kilsch (All) 4-6 7-5 7-6 (7-5). Fendick (EU) bat Kroupova (Tch) 6-0 6-3. Graf (All-1) bat Habsudova (Tch) 7-5 6-1. Shriver (EU) bat Golarsa (It) 6-3 6-1. Strnadova (Tch) bat Allen (EU) 4-6 6-3 6-4. Wiesner (Aut-8) bat Gildemeister (Per) 7-5 6-4.
Double dames. Premier tour: Probst-Rittner (All) battent Baudone-Zardo (It-S) 6-3 7-5.

La tête de série No 1 du tournoi a connu des difficultés inattendues pour ses débuts. Steffi Graf, gagnante des cinq dernières éditions de l'épreuve, a peiné durant un set sur une surface «extrêmement rapide» et face à une adversaire qui jouait «incroyablement bien». Après avoir mené 4-2, l'Alle-

Tournoi de Toulouse: nouvelle déconvenue pour Hlasek

Dixième défaite au premier tour

Une semaine après son revers de Bâle face à Jonas Svensson, Jakob Hlasek (ATP 42) a encore mordu la poussière au premier tour face à un Suédois. A Toulouse, dans un tournoi doté de 315.000 dollars, le Zurichois s'est incliné en deux manches, 7-6 (7-5) 6-2, devant Christian Bergstroem (ATP 67).

Bergstroem avait déjà battu Hlasek cette année, sur la terre battue de Monte-Carlo. Cette défaite est la dixième enregistrée par le numéro un helvétique dans un premier tour, cette saison!

BEAUCOUP DE FAUTES

Jakob Hlasek a raté le coche dans la première manche. Après un départ idéal avec un break d'entrée, il a galvaudé à 3-1 une balle de double-break. «Kuba» a ensuite cédé son engagement dans le septième jeu avant de ravir une seconde fois le service adverse à 5-5.

Mais à 6-5, il a perdu son service blanc, avant de commettre une double-faute à 1-1 dans le tie-break, ce qui a permis à Bergstroem de prendre le large. Dans la seconde manche, Hlasek a cédé à deux reprises son

service, au premier et au septième jeux.

«Bergstroem a livré un très bon match. Il a surtout connu beaucoup de réussite en passing-shot, relevait Hlasek. J'ai peut-être trop voulu accélérer. C'est vrai, j'ai fait beaucoup de fautes.»

Ce nouvel échec dans un premier tour n'ébranle pas ses certitudes avant la finale de la Coupe Davis. «La Coupe Davis n'a rien à voir avec ce genre de

match, soulignait-il. En Coupe Davis, je sais que je joue bien!»

DOUBLE: ROSSET PASSE

Associé à l'Argentin Gustavo Luza, le Genevois Marc Rosset a franchi victorieusement le cap du premier tour du double en dominant la paire française formée d'Arnaud Boetsch et Olivier Delaître, en trois manches, 6-3 6-7 (4-7) 6-4.

Le champion olympique retrouvera Delaître sur sa route aujourd'hui en simple. Le vainqueur affrontera au second tour le Néerlandais Jan Siemerink, qui a sorti l'Allemand Carl-Uwe Steeb, tête de série no 5, au terme de trois tie-breaks!

RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Bergstroem (Su) bat Hlasek (S) 7-6 (7-5) 6-2. Santoro (Fr) bat Tarango (EU) 6-3 7-6 (7-4). Medvedev (Ukr-7) bat Gollwitzer (All) 6-2 6-7 (9/11) 6-4. Siemerink (Ho) bat Steeb (All-5) 7-6 (7-5) 6-7 (6-8) 7-6 (7-2). Gilbert (EU-3) bat Miniussi (Arg) 3-6 6-4 6-1. Mansdorf (Isr-4) bat Mancini (Arg) 6-0 6-3.

Double messieurs. Premier tour: Rosset-Luza (S-Arg) battent Boetsch-Delaître (Fr) 6-3 6-7 (4-7) 6-4. (si)



Jakob Hlasek

Aïe... (Keystone)

Finale de la Coupe Davis: le choix des Américains

Sur un court en dur!

La Fédération américaine de tennis a choisi la surface pour la finale de la Coupe Davis qui opposera, les 4, 5 et 6 décembre prochains à Fort Worth (Texas), les Etats-Unis à la Suisse. Les Américains ont opté pour un court en dur, renonçant à la terre battue utilisée lors de leur demi-finale contre la Suède à Minneapolis.

«Cela sera une sorte de version indoor de l'US Open» explique Tom Gorman, le capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis. «Ce court ne sera pas très rapide, poursuit-il, même plutôt lent pour un court en dur. Cette décision a bien sûr été prise avec l'accord des joueurs.»

DENIAU: «ON S'ADAPTERA!»

«Ce choix était prévisible» souligne pour sa part Georges De-

niau, le coach de l'équipe de Suisse.

Qui ajoute: «J'étais presque convaincu que les Américains allaient opter pour une surface relativement lente. Nous n'aurons qu'à l'user à l'entraînement pour qu'elle soit plus rapide... L'équipe de Suisse est cependant capable de s'adapter. Les Hollandais avaient choisi le Supreme et les Français la terre battue. Tant à La Haye qu'à Nîmes, l'équipe avait su trouver la parade.»

FAUSSE PISTE?

Tom Gorman lance peut-être les Suisses sur une fausse piste en évoquant l'US Open. A Flushing Meadow, les rencontres se déroulent sur une surface en

«decoturf» assez rapide. A Fort-Worth, les Américains ont, semble-t-il, opté pour un court qui possède les mêmes caractéristiques que le ciment de Key Biscayne en Floride.

Or, à Key Biscayne, tant Jakob Hlasek que Marc Rosset ont obtenu, dans un passé récent, d'excellents résultats. En 1991, Rosset avait atteint les quarts de finale. Et cette année, «Kuba» s'était hissé un cran plus haut, en demi-finale.

Les Américains ont ainsi fait l'impasse sur la terre battue. Le titre olympique de Marc Rosset à Barcelone et le succès de Hlasek-Rosset dans le tournoi de double de Roland-Garros expliquent en partie pourquoi Tom Gorman a changé son fusil d'épaule. (si)

Football - Matthäus convoqué par Berti Vogts

Le grand retour

Lothar Matthäus, capitaine de l'Allemagne championne du monde en 1990, et absent de l'Euro 92 en juin dernier pour cause de blessure au genou, fera sa rentrée en équipe nationale le mercredi 14 octobre à Dresde, à l'occasion du match international Allemagne - Mexique.

Le sélectionneur allemand Berti Vogts a déclaré que Matthäus, qui a repris la compétition avec son club, le Bayern de Munich, il y a un mois seulement, ferait partie du onze de départ face aux Mexicains.

Par ailleurs, l'attaquant Rudi Völler (Marseille), qui a annoncé sa retraite internationale, disputera sans doute son dernier

match avec l'équipe d'Allemagne.

LA SÉLECTION

Gardiens: Illgner (Cologne) et Köpke (Nuremberg).

Défenseurs: Buchwald, Frontzeck (VfB Stuttgart), Kohler (Juventus), Helmer (Bayern Munich), Reinhardt, Reuter (Borussia Dortmund), Weber (Eintracht Francfort), Wörns (Bayer Leverkusen).

Milieux de terrain: Doll (Lazio Roma), Effenberg (Fiorentina), Hässler (AS Roma), Matthäus, Thon (Bayern Munich), Scholz (Bayer Leverkusen).

Attaquants: Kirsten, Thom (Bayer Leverkusen), Klinsmann (AS Monaco), Kruse (Eintracht Francfort), Riedle (Lazio Roma), Völler (Marseille). (si)

Coupe des champions: Leeds United - VfB Stuttgart

Vendredi à Barcelone

Le match d'appui du premier tour de la Coupe des clubs champions Leeds United - VfB Stuttgart se déroulera vendredi 9 octobre, au stade Nou Camp de Barcelone (20 h 15).

avait donné samedi soir match gagné par forfait (3-0) à Leeds, à la suite de l'infraction du club allemand, qui avait aligné en fin de partie quatre joueurs étrangers (au lieu des trois autorisés).

Un accord est intervenu entre les deux clubs pour ne pas faire appel de cette décision de la Commission de contrôle et de discipline de l'UEFA. Celle-ci

Le vainqueur de ce match affrontera en huitièmes de finale (21 octobre et 4 novembre) le champion d'Ecosse, Glasgow Rangers. (si)

World Cup 1994: Suède - Bulgarie ce soir

Forfaits à foison

La Suède et la Bulgarie livreront un match déjà lourd de conséquences ce soir au Raasunda Stadion de Stockholm, en match éliminatoire de la World Cup 1994.

Après avoir entamé victorieusement leur parcours éliminatoire, les deux pays occupent actuellement les deux premières places qualificatives.

Tant la Suède que la Bulgarie ont massivement fait appel à leur légion étrangère (dix joueurs pour la Suède, douze pour la Bulgarie), d'autant que plusieurs joueurs, et non des moindres,

feront défaut de part et d'autre.

Ainsi, le gardien Ravelli (deux côtes cassées en Finlande), le stoppeur Eriksson et l'attaquant Brolin, également blessés, ne figureront pas dans une sélection suédoise actuellement loin de son niveau de juin où elle fut demi-finaliste de l'Euro 92.

La Bulgarie sera, elle, privée de deux de ses pièces maîtresses: l'attaquant du FC Barcelona Stoichkov et le libero Iliev, tous deux suspendus. (si)

Martin Vazquez au Real - Le milieu de terrain espagnol Rafael Martin Vazquez, transféré en août dernier de l'AC Torino à Marseille, a signé un contrat de trois ans avec le Real Madrid. Martin Vazquez (27 ans) retrouve ainsi un club où il a déjà évolué entre 1983 et 1990. Son passage au Real aurait été conclu pour un montant avoisinant les 8 millions de francs. (si)

BRÈVES

Handball

Bons débuts

L'équipe féminine du HBC La Chaux-de-Fonds a entamé le championnat de troisième ligue victorieusement. Contre Gerlafingen, le HBCC s'est imposé 7-5 (5-2), grâce à des buts de Martine Ballon (4), Joëlle Perret-Gentil (2) et Isabelle Li-Sen-Lié.

Football

Premier qualifié

Boudry est le premier qualifié pour les demi-finales de la Coupe neuchâteloise. Hier, Sur-la-Forêt, l'équipe de Max Fritsche a battu Audax-Früel 5-2 (3-1). Les matches de ce soir: Superge - St-Imier (19 h 30), Deportivo - Cornaux (20 h) et Trinacria - Marin (20 h 15).

Avec Badea

Le sélectionneur roumain Cornel Dinu a communiqué la liste des dix-huit joueurs retenus pour le match Belgique - Roumanie, comptant pour les éliminatoires de la World Cup 1994 (groupe 4). Parmi les sélectionnés, on trouve le milieu de terrain de Lausanne Pavel Badea.

Nul et vierge une fois...

En match avancé de la 10e journée du championnat de France, Nîmes et Montpellier ont fait match nul 0-0.

... nul et vierge deux fois...

Lors du match aller du troisième tour de la Coupe d'Italie, à Foggia, l'équipe locale et l'Inter se sont séparés sur le score de 0-0.

... nul et vierge trois fois!

Savièse. Match amical moins de 17 ans: Suisse - Turquie 0-0.

PMUR

Hier à Auteuil
Prix Hubert Munet

Tiercé: 12 - 2 - 1.
Quarté+: 12 - 2 - 1 - 5.
Il n'y avait pas de Quinté+.

Rapports pour 1 franc:

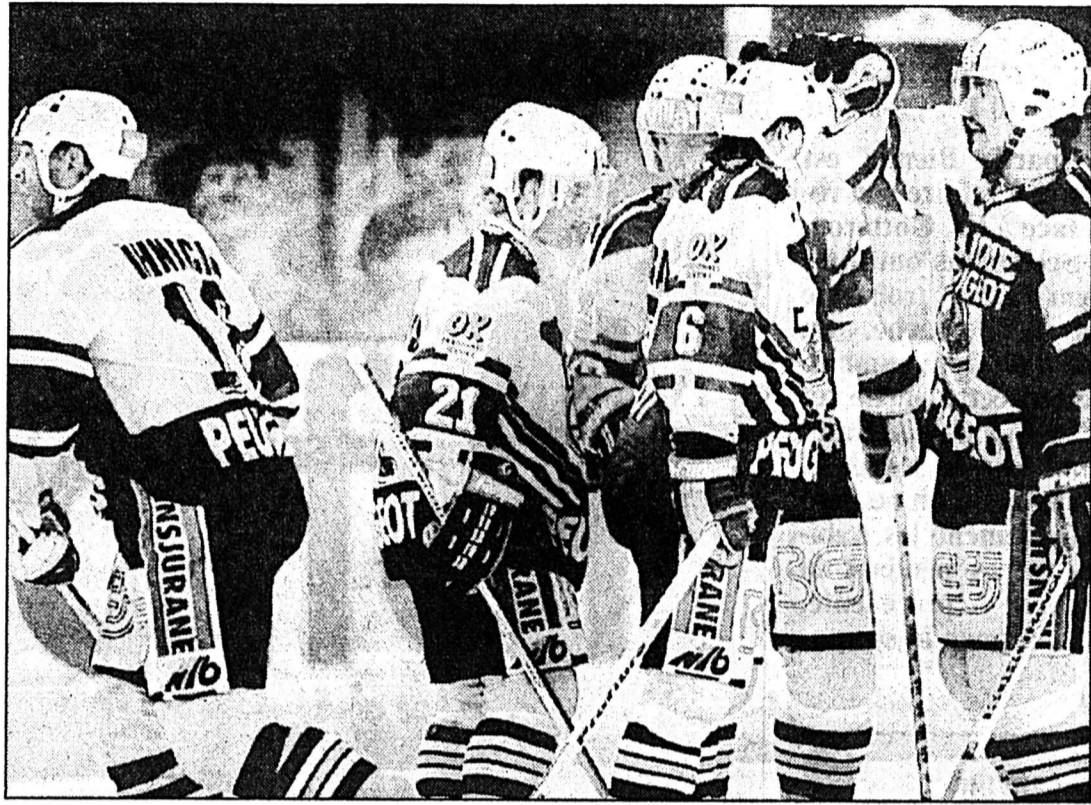
Tiercé dans l'ordre:
786,90 fr.
Dans un ordre différent:
83,20 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
3855,10 fr.
Dans un ordre différent:
140,70 fr.
Trio/Bonus (sans ordre):
21,00 fr.

Hockey sur glace - LNA: Ajoie signe son premier succès devant Coire

Deux points... d'interrogation

● AJOIE - COIRE 3-2
(3-1 0-1 0-0)

On se gardera bien évidemment de faire la fine bouche: Ajoie s'est imposé et c'est bien là que résidait l'important. Reste que face à une équipe de Coire limitée dans tous les compartiments, les Jurassiens n'auront surtout pas rassuré leurs thuriféraires. Autant dire que pour la manière, il faudra repasser. Dès lors, ces deux premiers points de l'exercice prennent des allures de points... d'interrogation.



Ihnacak et Ajoie

Une victoire, une! Reste la manière...

(Keystone)

Il ne fallait certes pas s'attendre à des monts et merveilles de la part de deux formations que la plupart des observateurs a d'ores et déjà sacrifiées à la lutte contre la culbute. Et force est de convenir que le «spectacle» présenté hier au soir sous le chapiteau d'Ajoie ne laisse rien augurer de bon, pour les uns comme pour les autres.

Certes, les Jurassiens trouveront dans ce succès matière à croire en des soirs meilleurs. Mais pour le surplus, bonjour les angoisses!

AU MOMENT OPPORTUN

Pour laborieuse qu'elle fut, cette victoire n'en est pas moins méritée. Les Jurassiens ont en effet su forcer la décision au moment opportun. Menant rapidement au score, les Grisons ont pu croire l'espace de quelques minutes à leur bonne étoile. Mais Lambert dans un premier temps, Stehlin puis Ihnacak un peu plus tard, eurent tôt fait d'inverser la tendance, de faire pencher la balance. Définitivement, déjà, cela quand bien même la première période n'était pas encore bouclée.

Pour ne pas avoir su poursuivre sur la lancée de cette folle minute - les deux buts sont tombés en l'espace de vingt-huit secondes - les Jurassiens ont cependant tremblé jusqu'à l'ultime seconde. A la force du poignet,

Coire est en effet revenu à une longueur de son hôte et s'est par la suite fait menaçant à plus d'une reprise. Las pour les Grisons, Bachschmied a connu un soir de grâce, qui a apposé son veto à toutes les tentatives, celles de Millar et de Joseph plus particulièrement.

Vous l'aurez compris, une fois encore les Ajoulots ont péché à la conclusion. Car, comme cela avait déjà été le cas trois jours auparavant face à Zurich, ils se sont ménagés un nombre considérable de chances de but. Toutes gâchées par excès de précipitation ou par maladresse.

Patinoire d'Ajoie: 3000 spectateurs.

Arbitres: MM. Moor, Dolder et Suter.

Buts: 8e Gull (Joseph, à 5 contre 4) 0-1. 13e Lambert (à 5 contre 4) 1-1. 18e Stehlin (Kohler) 2-1. 18e Ihnacak (Lambert) 3-1. 28e Millar (Gull, à 5 contre 4) 3-2.

Pénalités: 7 x 2' contre Ajoie, 8 x 2' plus 1 x 5' (Millar) contre Coire.

Décidément, l'histoire tend à se répéter dangereusement du côté de Porrentruy.

MISSION ACCOMPLIE

S'il est un point sur lequel les «jaune et noir» n'ont rien à se reprocher, c'est celui de la combativité. Une fois encore en effet, à l'image notamment de Voisard débordant de vitalité et de bonne volonté, ils ont accompli un match plein. Reste qu'ils ont singulièrement manqué de lucidité à la conclusion où Ihnacak, Griga, Hagmann et quelques autres ont en quelques circonstances manqué l'immanquable. A s'arracher les cheveux!

Ajoie: Bachschmied; Brich, Voisard; Gschwind, Nideröst; Clavien, Reinhart; Lambert, Ihnacak, Fuchs; Griga, Pesttrin, Hagmann; Kohler, Bornet, Stehlin.
Coire: Martin; Wick, Stoffel; Gull, Capaul; Locher; Signorell, Joseph, Schädel; Derungs, Ackermann, Millar; Fondado, Heim, Holzer; Ferrari.
Notes: Ajoie sans Dupont (blessé).

On l'a dit, il importait pour Ajoie de décoller enfin dans ce championnat. Mission accomplie donc pour une équipe qui n'a cependant dû qu'aux limites de son adversaire de signer son premier succès.

Deux points aux allures de points... d'interrogation tant il est vrai que les deux équipes n'ont jamais donné l'impression d'appartenir à l'élite d'un hockey sur glace helvétique que l'on dit pourtant en constante progression. Encore heureux que le phénomène puisse se mesurer sur d'autres patinoires...

J.-F. B.

CLASSEMENT

1. Kloten	4	4	0	0	19	5	8
2. Lugano	4	4	0	0	23	12	8
3. Götteron	4	2	2	0	21	14	6
4. Berne	4	3	0	1	15	11	6
5. Ambri-Piotta	4	2	1	1	19	13	5
6. Bienne	4	1	1	2	14	16	3
7. Zurich	4	1	0	3	12	20	2
8. Ajoie	4	1	0	3	9	18	2
9. Coire	4	0	0	4	10	19	0
10. Zoug	4	0	0	4	10	24	0

Samedi 10 octobre. 20 h: Ajoie - FR Götteron. Ambri-Piotta - Bienne. Coire - Berne. Kloten - Lugano. Zoug - Zurich.

AUTRES PATINOIRES

● ZOUG - LUGANO 2-5
(2-1 0-3 0-1)

Herti: 5725 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 2e Soguel 1-0. 14e Leuenberger (Honegger) 1-1. 19e Soguel (Monnier) 2-1. 24e Leuenberger (à 5 contre 4) 2-2. 35e Masy (Howald, Larionov, à 5 contre 4) 2-3. 38e Röhtheli (Eberle) 2-4. 45e Rosol 2-5.
Pénalités: 6 x 2' plus 1 x 5' plus pénalité de match (Meier) contre Zoug, 9 x 2' contre Lugano.
Zoug: Schöpf; P. Schafhauser, Ritsch; B. Schafhauser, A. Künzi; T. Künzi, Burkart; Yaremchuk, Lavoie, Antis; Monnier, Soguel, Neuschwander; Hoffmann, R. Müller, Meier; Stadler, C. Müller.
Lugano: Wahl; Astley, Honegger; Bertaglia, Sutter; Masy, Leuenberger; Fritsche, Larionov, Howald; Aeschlimann, Röhtheli, Walder; Rosol, Lüthi, Eberle; Eggmann.

● KLOTEN - ZURICH 5-1
(1-0 2-0 2-1)

Schluefweg: 6500 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 12e Hollenstein (Eldebrink, D. Sigg, à 5 contre 4) 1-0. 27e Mazzoleni (Celio, à 5 contre 4) 2-0. 30e Schlaghauf (Meier) 3-0. 49e Schlaghauf 4-0. 50e Erni (Bruderer) 5-0. 51e Weber (Hotz) 5-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Kloten, 5 x 2' plus 1 x 10' (Kobel) contre Zurich.
Kloten: Pavoni; D. Sigg, Eldebrink; R. Sigg, Mazzoleni; Bruderer; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlaghauf, Meier, Celio; Erni, Ochsenner, Rufener.
Zurich: Simmen; Faic, Zehnder; Bayer, Hager; Rauch, Honegger; Ton, Weber, Derkach; Morger, Thöny, Vollmer; Sherven, Kobel, Zeiter.
Notes: 300e but de Schlaghauf en LNA.

● AMBRI-PIOTTA - BERNE 3-5
(1-2 1-2 1-1)

Valascia: 6500 spectateurs.
Arbitre: M. Kunz.
Buts: 15e Beutler (Rogenmoser, à 5 contre 4) 0-1. 18e Triulzi 0-2. 19e Fair (Tschumi) 1-2. 23e Micheli (Horak, Salis) 1-3. 33e Vrabec (Schenkel, à 4 contre 5) 1-4. 37e Müller (Léchenne, Fair, 5 contre 4) 2-4. 55e Peter Jaks (Leonov, à 4 contre 3) 3-4. 57e Vrabec (Schenkel) 3-5.
Pénalités: 11 x 2' contre chaque équipe.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; B. Celio, Riva; Müller, Tschumi; Gianini, F. Celio; Viganò, Malkov, Leonov; Peter Jaks, N. Celio, Fair; Wittmann, Léchenne, Robert.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Rutsch; Kessler, Beutler; Salis, Rauch; Rogenmoser, Vrabec, Schenkel; Schümperli, Habscheid, Bärtschi; Horak, Triulzi, Micheli; Tschanz.

Transferts: cinq noms - La sixième liste des transferts de la Ligue nationale ne comporte que cinq noms. NE Xamax: Zwickler (60) et Ben Haki (60). Sion: Charvoz (1972). Wettingen: A. Meier (1967) et Kurtulus (1969). (si)

LNB

Lausanne étonne

● OLTEN - LAUSANNE 1-5
(0-3 1-1 0-1)

Kleinholz: 2573 spectateurs.
Arbitre: M. Marti.
Buts: 7e Epiney (Desjardins) 0-1. 8e Desjardins (Gagnon, à 5 contre 4) 0-2. 11e Pasquini 0-3. 31e Büttler (Ghillioni) 1-3. 39e Epiney (Prince) 1-4. 58e Prince (Epiney, à 5 contre 6) 1-5.
Pénalités: 3 x 2' contre Olten, 4 x 2' contre Lausanne.

● LANGNAU - THURGOVIE 6-3 (1-0 3-2 2-1)

Ifis: 4602 spectateurs.
Arbitre: M. Gobbi.
Buts: 17e Leuenberger (Campbell) 1-0. 26e Daoust (Gasser) 1-1. 27e Nater (Gris) 1-2. 28e Stäger (Ryser) 2-2. 30e Moser (Hodgson) 3-2. 33e Walker (Moser) 4-2. 51e Moser (Campbell) 5-2. 52e von Arx (Stäger) 6-2. 60e Gasser (Weisser) 6-3.
Pénalités: 4 x 2' contre Langnau, 10 x 2' contre Thurgau.

● HERISAU - MARTIGNY 5-3 (1-1 2-1 2-1)

Centre Sportif: 1400 spectateurs.
Arbitre: M. Megert.
Buts: 16e Wyssen 0-1. 18e Dolana 1-1. 27e Heldner 1-2. 32e Nater (Keller) 2-2. 38e Dolana 3-2. 42e Dolana 4-2. 55e Nater 5-2. 56e Aebersold (Glowa) 5-3.
Pénalités: 8 x 2' contre Herisau, 10 x 2' contre Martigny.

● DAVOS - LYSS 4-1
(1-0 3-1 0-0)

Patinoire de Davos: 1930 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 3e Thibaudeau (Gross, à 5 contre 4) 1-0. 21e Fiala (Reber) 1-1. 23e Thibaudeau (Gross) 2-1. 35e Tsujijura (Brütsch, à 5 contre 4) 3-1. 39e Capaul (Brütsch) 4-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Davos, 9 x 2' plus 1 x 10' (Fiala) contre Lyss.

● RAPPERSWIL - BÜLACH 4-5 (1-2 2-1 1-2)

Lido: 3450 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 5e Schai (à 4 contre 5) 0-1. 7e Lukovich (Bärtschi) 0-2. 17e Bullard (Berchtold) 1-2. 23e Bullard (Diener) 2-2. 24e Meier 3-2. 40e Tschumi (à 5 contre 4) 3-3. 47e Bullard 4-3. 49e Studer (Blaha) 4-4. 60e McLaren 4-5.
Pénalités: 8 x 2' contre Rapperswil, 16 x 2' contre Bülach.

CLASSEMENT

1. Bülach	4	3	1	0	16	9	7
2. Rapperswil	4	3	0	1	22	9	6
3. Lausanne	4	3	0	1	16	13	6
4. Olten	4	2	1	1	15	13	5
5. Davos	4	2	0	2	19	13	4
6. Herisau	4	2	0	2	9	9	4
7. Langnau	4	2	0	2	12	16	4
8. Martigny	4	1	0	3	12	15	2
9. Thurgovie	4	1	0	3	11	21	2
10. Lyss	4	0	0	4	4	18	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 10 octobre. 17 h: Lyss - Lausanne. 17 h 30: Davos - Langnau. Olten - Thurgovie. 18 h: Martigny - Rapperswil. 20 h: Herisau - Bülach. (si)

Match amical: le HCC battu à Neuchâtel

Au troisième tiers

● NEUCHÂTEL YS - LA CHAUX-DE-FONDS 5-4
(1-2 0-0 4-2)

Battu aux Mélèzes lors de la première confrontation, le HCC n'a pas obtenu sa revanche hier soir au Littoral. Et pourtant, les chiffres parlaient en sa faveur si l'on songe aux dernières sorties pour le moins pénibles des joueurs du Bas.

Pendant près de 45 minutes, le hockey ne fut guère présent sous la Bulle du Littoral. Maladresses, nervosité, fatigue, manque de cohésion, bref: les belles actions furent plutôt rares et le spectacle laissait quelque peu à désirer.

Peu avant la mi-match, le HCC avait manqué le k.-o. lorsqu'il ne put concrétiser deux grosses occasions en supériorité numérique. Et plus les minutes passaient, plus on avait le sentiment que Neuchâtel YS n'avait pas dit son dernier mot.

Finalment, le match bascula au cours d'un troisième tiers un peu fou. La victoire avait changé de camp.

Patinoires du Littoral: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Henninger, Landry et Betticher.

Buts: 6e Vuille (Chappuis, Laczko) 0-1. 11e Zigerli 1-1. 18e Chappuis (Rohrbach, Laczko) 1-2. 46e Kurylowski (Dessarzin) 2-2. 47e Studer (Barth) 3-2. 49e Flury (Dessarzin) 4-2. 50e Hêche (Girod) 5-2. 56e Rod (Rohrbach) 5-3. 59e Zbinden (Rohrbach) 5-4.

Pénalités: 9 x 2' plus 1 x 5' plus 1 x 10' (Wyss) contre YS, 10 x 2' plus 1 x 5' contre La Chaux-de-Fonds.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Wyss, Moser; Hêche, Zigerli; Morard; Barth, Wist, Girod; Studer, Stehlin, Rüfenacht; Kurylowski, Dessarzin, Flury; Baetscher.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Baume, Ott; Rohrbach, Muri-sier; Christen, Sklentzas; Rod, Fuhrer, Zbinden; Laczko, Vuille, Chapuis; Oppliger, Pahud, Cattin.

Notes: Neuchâtel YS sans Formaz. Leuenberger ni S. Lutz. (jec)

Match nul entre les deux Star

Logique

● STAR CHAUX-DE-FONDS - STAR LAUSANNE 3-3
(0-2 1-1 2-0)

Avant son stage d'entraînement à Leysin, il était très important pour Star La Chaux-de-Fonds de disputer encore une rencontre, raison de cette partie d'hier soir contre Star Lausanne.

Ce sont les Stelliens vaudois qui entrèrent le plus rapidement en jeu. Ils bousculèrent les Neuchâtelois dans les premières minutes, obtenant deux buts mérités au vu de la prestation d'ensemble d'une équipe bien organisée. Les Chaux-de-Fonniers paraissaient avoir les jambes lourdes.

A la 15e minute, Jeannotat, en se retournant, donna un coup de canne involontaire à un adversaire. Il écopa de cinq minutes et, pour avoir voulu se justifier auprès de l'arbitre, il fut puni d'une pénalité de match. Décision regrettable de la part de l'homme au sifflet, qui abusa de ses pouvoirs!

Dans la période intermédiaire le partage fut complet. Les Chaux-de-Fonniers ont bien réagi, mais ils n'ont pas su tirer profit des nombreuses pénalités infligées aux Lausannois. Retenons encore la belle occasion offerte à Mouche (39e) qui, après avoir traversé la patinoire, ne parvenait pas à tromper Christen. Le score nul de 1-1 dans le deuxième tiers est tout à l'honneur des visiteurs, qui ont su résister en infériorité numérique.

Dans l'ultime tiers, après passage de déchets, Star Chaux-de-Fonds se retrouvait entièrement pour terminer en force et en beauté, ce qui se traduisit par deux buts, à la suite de combinaisons spectaculaires. Ainsi, c'est dos-à-dos que les Stelliens chaux-de-fonniers et lausannois se quittèrent. Une situation normale: les Vaudois ont connu une très belle période jusqu'à la mi-match. Ensuite, ce furent les Chaux-de-Fonniers qui s'imposèrent.

Mélèzes: 30 spectateurs

Arbitres: MM. Otter, Romerio et Rémy.

Buts: 5e Cavadini (Pain, Macha) 0-1. 7e Waelti (Arnold) 0-2. 31e Cavadini (Slavkovsky) 0-3. 31e Mouche (Dubois) 1-3. 55e Hofmann (Mouche) 2-3. 58e Dubois (Vuilleumier) 3-3.

Star Chaux-de-Fonds: Gautschi (41e Amez-Droz); Dubois, Leuba; Degen, P. Amez-Droz; Seydoux, Dupertuis; Vuilleumier, Hofmann, Mouche; C. Kubacki, Kubacki, Flück; Jeannotat, Mayor, Endres; Meyer.

Star Lausanne: Christen; Macha, Schwitz; Arnold, Y. Mayor; Vaiano, Bertoli; Froté, Kreuzer, Boinnard; Cavadini, Waelti, Pain; Slavkovsky, Syhner, Admer.

Pénalités: 2 x 2' plus 1 x 5' plus pénalité de match (Jeannotat) contre Star La Chaux-de-Fonds. 7 x 2' contre Star Lausanne.

Notes: Star Chaux-de-Fonds sans Mozzini, Ganguillet et Birbaum (blessés). Star Lausanne sans Keller. Grandjean, Cart, Alesso et Lauber. (Imp)

Hockey sur glace - LNA: Bienne et FR Gottéron ne sont pas parvenus à se départager

Un âpre combat

● BIENNE -
FR GOTTÉRON
2-2 a.p.(0-1 2-1 0-0 0-0)

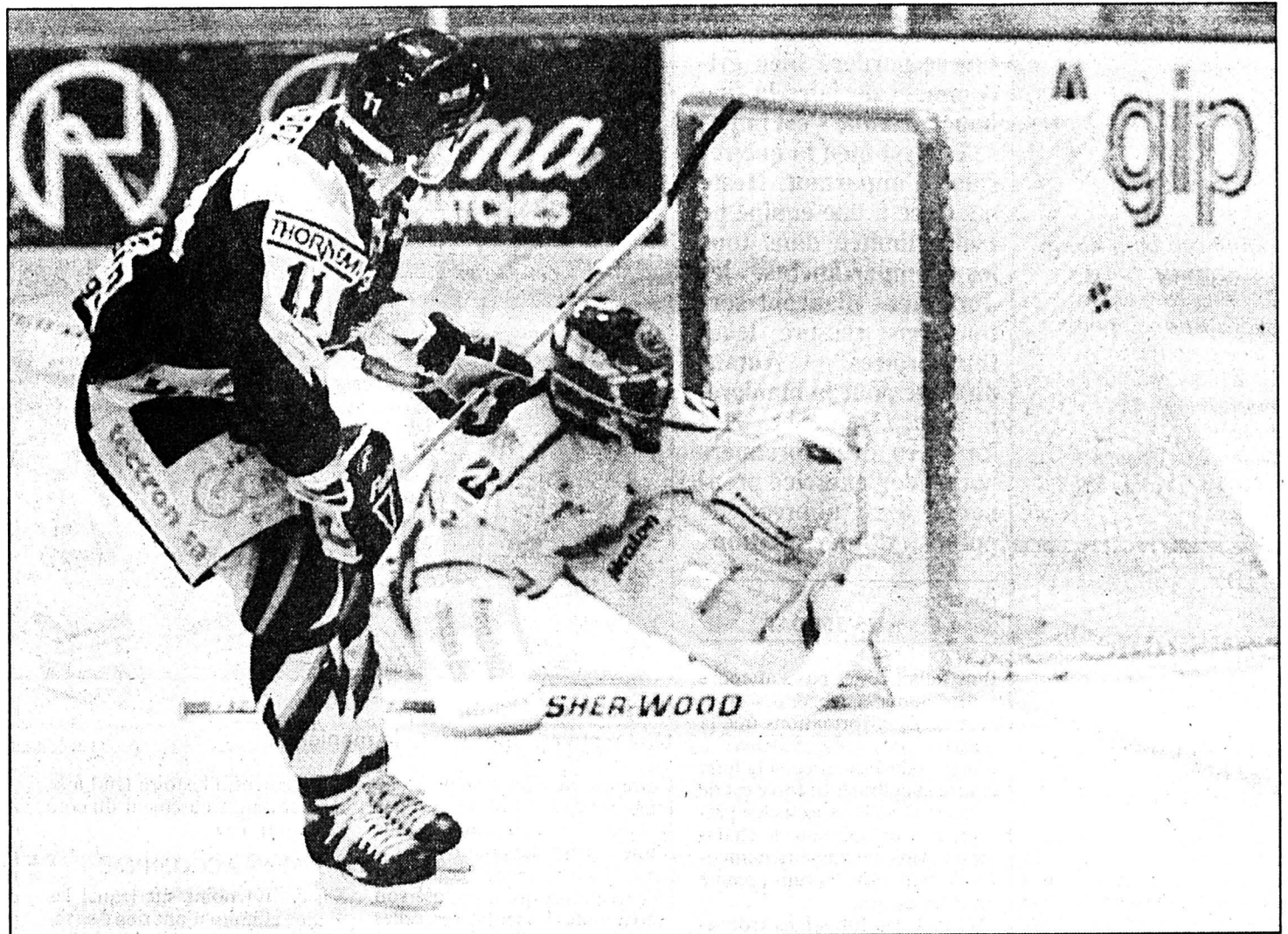
Mal parti, Bienne est parvenu à refaire son retard face à FR Gottéron. Les Seelandais ont ainsi obtenu leur troisième point à l'arraché, au terme d'un âpre combat. En effet, cette partie fut tout sauf géniale, et valut surtout par le suspense. Comme quoi, on ne perd pas facilement les habitudes prises pendant la campagne précédente. Tant pis pour le spectacle.

Bienne
Julian CERVINO

Bienne version 1992-93 a beaucoup de points communs avec l'équipe de la saison passée. Combativité, discipline et agressivité restent les mots d'ordre de la phalange seelandaise, tout cela malgré le changement d'entraîneur. Eh oui, on fait avec ce qu'on a, même si certains Biennois ne sont pas les premiers venus.

Du coup, hier soir au Stade de Glace, on assista à un premier tiers-temps qui rappela fortement les affrontements que Biennois et Fribourgeois s'étaient livrés lors des quarts de finale des play-off à la fin de l'hiver dernier. A ce détail près que les camarades de Pfosi commirent trop de fautes au moment de relancer. Alors, malgré les prouesses du jeune et prometteur Weibel (18 ans!), remplaçant d'Anken (malade), FR Gottéron trouva la faille via Maurer (9e) remarquablement servi par l'ex-Ajoulot Didier Princi.

Dès lors, Bienne dut sortir de ses retranchements et offrir plus d'espaces. Schaller (8e) et Brodmann (10e) furent à deux doigts d'en profiter, mais Weibel veillait toujours. Quant à Stecher, il ne fut vraiment inquieté que sur un essai de Burillo (10e). Le transfuge bernois des Seelandais



Maurer ouvre le score

Bienne et FR Gottéron termineront pourtant dos-à-dos.

(Keystone)

manquait en l'occasion la conclusion de la seule véritable action emmenée par ses camarades dans le premier vingt. Plutôt maigre...

CHANGEMENT DE TACTIQUE

La suite, heureusement, fut d'une toute autre cuvée et les gens de la cité de l'Avenir changèrent leur tactique après que Silver - encore un second cou-teau... - avait doublé la mise en supériorité numérique. Il fallait d'ailleurs cela pour que Hansson incite ses troupes à se lancer en attaque.

C'est alors que FR Gottéron démontra quelques carences défensives inquiétantes. La seconde ligne biennoise, en l'occu-

rence la plus offensive et la plus incisive, fit alors feu de tout bois et, en deux minutes, par l'intermédiaire de Yuldashv (32e et 34e), profita des balbutiements d'une arrière-garde fribourgeoise qui est encore loin d'être la meilleure du championnat. Paul-André Cadieux peut toujours rêver et perdre encore quelques cheveux, mais on ne change pas la nature d'une équipe du jour au lendemain.

ÉGALITÉ PARFAITE

Le retour des Biennois relança complètement la partie et on assista à une troisième période pimentée et animée, à défaut d'être géniale, à l'instar de l'ensemble de la rencontre d'ailleurs. Nerveux, les acteurs multiplièrent d'abord les fautes et le

match faillit basculer à la 47e minute lorsque FR Gottéron évolua pendant quatre minutes en supériorité numérique, mais Weibel opposa héroïquement son veto. Stecher en fit de même

lorsque les Seelandais bénéficièrent du même avantage.

C'était l'égalité parfaite et les prolongations n'y changèrent rien. Tant mieux pour la logi- que. J. C.

Stade de Glace: 5364 specta- teurs.

Aribres: MM. Biedermann, Fahrny et Ghiggia.

Buts: 9e Maurer (Princi) 0-1. 21e Silver (Bykov, Khomutov, à 5 contre 4) 0-2. 32e Yuldashv (Boucher) 1-2. 34e Yuldashv (D. Dubois, Shirajev, à 5 contre 4) 2-2.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Bienne: Weibel; Pfosi, Schmid; Shirajev, Schneider;

D. Dubois, Steinegger; Metzger, Cattaruzza, Burillo; G. Dubois, Nuspliger, Aeschlimann; Yuldashv, Boucher, Glanzmann.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Descloux, Brascy; Princi, Griga; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Gauch; Maurer, Raymond, Brodmann.

Notes: Bienne joue sans Anken (malade). FR Gottéron est privé de Bobillier (blessé).

Boxe à Payerne

Deuxième édition

Pour la deuxième fois après mai 1991, Payerne accueillera un nouveau meeting international, le vendredi 23 octobre, à la Salle des Fêtes.

Sous l'égide de Jean-Jacques Loup, associé pour la circonstance aux managers Charly Bühler et Fabrice Gothuey, quatre Suisses seront opposés à des adversaires en provenance de Saint-Domingue, surtout réputés pour leurs qualités techniques et un de Bulgarie.

Le Genevois Jean Chiarelli croisera les gants avec Hector Evangelista Padilla (welters). Le Lausannois Fabien Zavattini sera opposé à Enrique Antonio Ramirez (super-plumes), alors que chez les moyens, le Jurassien Jean-Charles Meuret aura en face de lui Sergio Adabelto Morales. Le Fribourgeois Jean-Luc Riedo en découvrira, quant à lui, avec le Bulgare Tzvetan Todorov (moyens). (si)

BRÈVE

Basketball

Pully qualifié

Pully s'est logiquement qualifié pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, en dominant l'équipe finlandaise de Panterit Helsinki 112-105 (50-43), confirmant ainsi son succès du match aller (91-77).

TV-SPORTS

TSR

23.00 Fans de sport.

TSI

22.35 Mercoledì sport.

F2

20.35 Journal des courses.

F3

14.40 Sports 3 juniors.

RAI

23.10 Mercoledì sport.

EUROSPORT

09.30 Voile.

10.30 Aerobic.

12.00 Football.

13.00 Triathlon.

14.00 Gymnastique.

15.30 Volleyball.

17.00 Football.

18.30 Course des camions.

19.00 Basketball.

20.30 Boxe.

21.30 News.

00.30 News 2.

Basketball - Coupe Korac: Union NE joue ce soir à Rome

«Garder les pieds sur terre»

80-107: le score du match aller du premier tour de la Coupe Korac interdit tout espoir à Union NE - mais pouvait-il franchement en aller autrement contre Messaggero Roma...? Hugo Harrewijn et ses joueurs se déplacent d'ailleurs à Rome pour peaufiner leurs automatismes avant tout.

«Il faut garder les pieds sur terre, explique ainsi Harrewijn. Nous chercherons à faire honneur au basketball suisse, mais nous prendrons cette rencontre comme un bon match d'entraînement. Messaggero et Union NE, c'est deux mondes bien différents.»

O combien!

GOJANOVIC: LE RETOUR

Partie hier, la délégation unionniste prendra également le temps de profiter des beautés de la Ville éternelle. «Sans que ce voyage ne s'apparente à un trip touristique» précise encore le Hollandais.

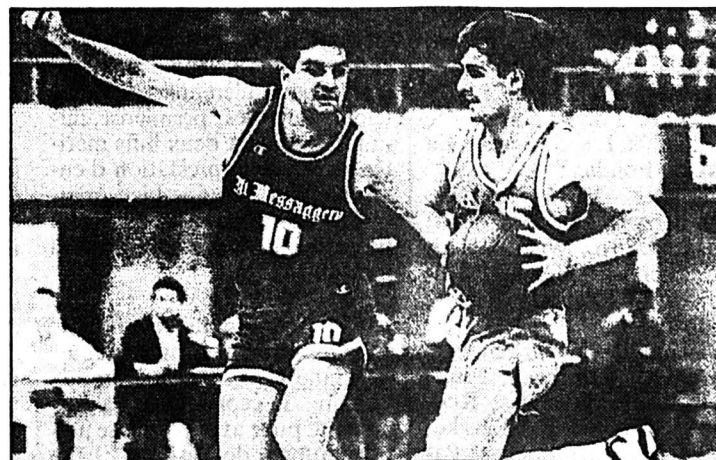
Qui revient à des considérations plus sportives: «Je regrette que Gojanovic et Siviero n'aient

pu jouer jeudi dernier. Avec eux, l'écart aurait pu être bien moindre. Igor fera sa rentrée à Rome. Il est à 100%, et il pourra se remettre gentiment dans le bain. Quant à Andrea, qui ne sera pas opéré du dos, il devrait faire sa rentrée dans deux semaines.» Autre absent: Luca Nocelli, pas encore qualifié au niveau euro-

péen en raison de ses origines italiennes.

Union NE, et quel que soit le résultat de la rencontre de ce soir, aura néanmoins une expérience de plus à son actif.

Face à une équipe de la valeur de Messaggero Roma, ce n'est pas à négliger dans l'optique du championnat de LNA. R.T.



Fantosi - Margoe

Mission impossible pour le distributeur neuchâtelois (à droite) et ses potes. (Keystone)

Motocross - Championnat suisse à Ederswiler

Singelé: deux podiums

Le dernier rendez-vous de la saison 1992 de motocross a permis aux frères chauds-de-fonniers Alain et Pierre Singelé de terminer la saison en fanfare, à Ederswiler.

En 250 cmc nationaux, tous deux sont montés sur le podium au terme des deux manches.

AFFAIRE DE FAMILLE

Alain Singelé, après s'être classé respectivement quatrième et troisième, monta sur la deuxième place du podium. Menaçant et en constante progression, son jeune frère Pierre réalisa une excellente opération, terminant troisième de la première manche et cinquième de la seconde, avec un troisième rang final à la clé. Le troisième Montagnard de la catégorie, David Lager, a pour sa part terminé huitième de la deuxième manche.

L'an prochain, la classe 250 cmc sera le théâtre d'une vive lutte. Le vice-champion suisse Alain Singelé tentera, une fois encore, de s'emparer du titre, menacé qu'il sera par son frère.

Le motocross chez les Singelé? Une affaire de famille, à n'en pas douter.

Dans la classe Inters 250-500, la jeunesse a frappé fort. Jérôme Dupont (Avusy) est devenu champion suisse à 20 ans seulement. Un autre jeu professionnel du motocross, Philippe Dupasquier (18 ans), a pris le quatrième rang final.

CLASSEMENTS

250 cmc nationaux. Ire manche: 1. Peissard (Kawasaki). 2. Kyburz (Yamaha). 3. P. Singelé (Honda). 4. A. Singelé (KTM). 2e manche: 1. Peissard (Kawasaki). 2. Charmillot (Yamaha). 3. A. Singelé (KTM). Puis: 5. P. Singelé (Honda). 8. Lager (Honda). Classement du jour: 1. Peissard (Kawasaki). 2. A. Singelé (KTM). 3. P. Singelé (Honda). Puis: 12. Lager (Honda).

Championnat suisse. Classement final: 1. Peissard (Kawasaki) 285 pts. 2. A. Singelé (KTM) 236. 3. Charmillot (Yamaha) 171. Puis: 5. P. Singelé (Honda) 136. 9. Lager (Honda) 89.

(pjc)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Grand Conseil
neuchâtelois**Taxes
automobiles
augmentées
de 12%**

Les automobilistes neuchâtelois passeront à la caisse. Le Grand Conseil a donné hier son aval à une augmentation moyenne de 12% des taxes des véhicules; une proposition qui a reçu l'aval des clubs automobilistes qui étaient parvenus, par le biais d'un référendum à succès, à faire capoter la première mouture votée en juin 1991.

Page 21

Ville de Neuchâtel

**L'équilibre
de l'austérité**

Le budget de la ville de Neuchâtel, présenté hier, est équilibré, grâce au prix d'importantes compressions, du rehaussement de certaines taxes et d'efforts substantiels consentis par le personnel communal.

Page 23

Canton du Jura

**Trop de
fonctionnaires?**

Le canton du Jura possède-t-il trop de fonctionnaires? Cette rengaine revient comme un leitmotiv depuis que l'Etat est en déficit. Pourtant, les chiffres prouvent que des nuances s'imposent.

Page 26

**Météo:**

A l'ouest, encore quelques passages nuageux, puis assez ensoleillé. A l'est, pluies isolées.

Demain:

Assez ensoleillé et plus chaud en montagne. Par moments du stratus sur le Plateau.

Lac des
Brenets
750,52 mLac de
Neuchâtel
429,23 m

Fête à souhaiter mercredi 7 octobre: SERGE

16°
Lever: 6 h 39
Coucher: 18 h 009°
Lever: 15 h 57
Coucher: 2 h 150°
2600 m

L'Impartial

Jura et Jura bernois: syndicats, patronat de la construction et Etats d'accord

Tous contre le travail au noir

Vu l'augmentation du travail au noir, lié surtout au renchérissement de ce secteur, et auquel elles sont d'autant plus sensibles dans la conjoncture actuelle et dans la perspective de l'EEE, les commissions paritaires de la construction ont décidé, dans le Jura et le Jura bernois, de s'attaquer résolument au problème. Elles se sont dotées d'un nouvel instrument de contrôle.

La recrudescence du travail au noir, constatée ces dernières années dans le Jura et le Jura bernois, inquiète sérieusement trois corps de métiers soumis à des conventions collectives: le bâtiment et génie civil, la menuiserie, ébénisterie et charpente, ain-

si que la plâtrerie-peinture, qui représentent ensemble, dans la région concernée, une masse salariale annuelle de quelque 150 millions de francs.

Si leurs motivations respectives ne sont pas forcément identiques, syndicats et associations patronales de ces trois secteurs ont pourtant un objectif commun: résorber ce travail au noir. Pour ce faire, et après plusieurs mois de négociations, ces partenaires sociaux se sont dotés d'un nouvel instrument commun, qu'ils appellent la mission paritaire de contrôle des chantiers.

**DEUX CONTRÔLEURS
NOMMÉS**

Dans les faits, deux contrôleurs ont été nommés, l'un pour le Jura bernois, l'autre pour le canton du Jura, engagés à raison d'un jour par semaine. Ils vont incessamment commencer leur travail, à savoir le contrôle systématique de tous les chantiers en cours et des contrôles le samedi essentiellement.

PRÉJUDICES GRAVES

C'est que syndicats et patronat sont d'accord sur un point capi-

tal: le travail au noir cause des préjudices importants, aux entreprises confrontées à une concurrence déloyale, mais également à l'économie et aux caisses sociales qui ont actuellement bien besoin de toutes les contributions.

Des préjudices d'autant plus sérieux que les commissions paritaires concernées estiment que le travail au noir touche environ 5% des quelque 400 millions de francs de travaux adjugés par an dans les six districts jurassiens.

**MAISON AUTRICHIENNE
SUR LA SELLETTE**

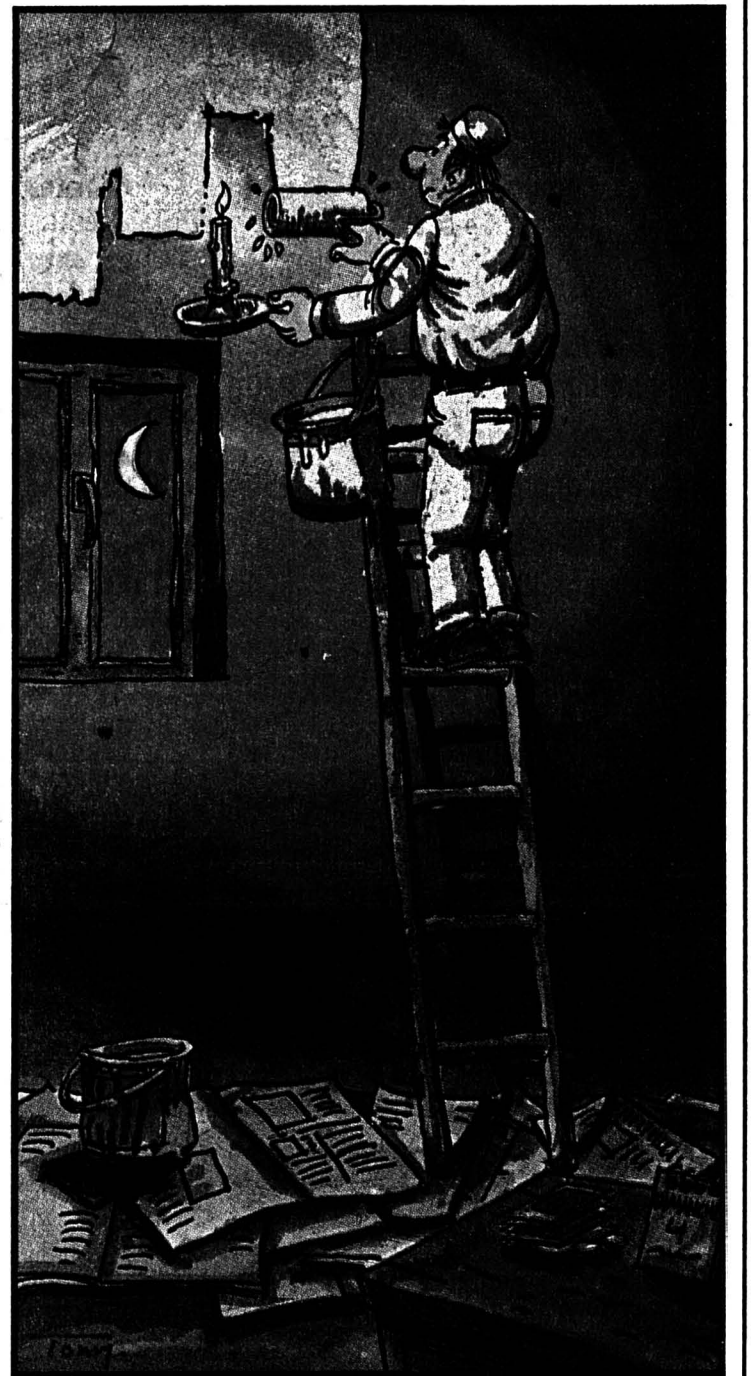
Dans le Jura bernois, syndicats et patronat s'accordent à souligner que les entreprises de la région même respectent généralement bien les conventions collectives. Ce qui ne semble pas être le cas des employeurs «externes» engagés dans la région. Et de citer pour exemple le cas d'une maison autrichienne dont les travailleurs s'activaient aussi bien le samedi que le dimanche, sur un chantier de Sorvilier...

«Les entreprises de la région ne peuvent supporter cette concurrence», s'exclame-t-on en

exigeant une égalité de traitement et donc une intensification des contrôles.

Dans le nouveau canton, où l'on a lancé des contrôles systématiques voici trois ans, exi-

geant la restitution intégrale de toutes les différences salariales dues aux travailleurs, on souligne que les entreprises ont depuis des réactions plus pointues face au travail au noir. (de)

**REGARD**

Dans l'optique de l'EEE

Les réglementations de l'EEE permettront - en théorie du moins - le respect des conditions de travail locales. Le principe de la territorialité, en matière de travail, vaudra à un canton ou à un Etat de pouvoir appliquer aux entreprises engagées sur son territoire, même étrangères, les conventions collectives qui ont force obligatoire.

Or, celles qu'ont signées les partenaires sociaux des métiers de la construction, dans le Jura et le Jura bernois, appartiennent aux seize conventions (sur les 1200 qu'on compte en Suisse!) d'ores et déjà déclarées de force obligatoire.

Pourtant, à quoi pourrait-il bien servir d'être autorisé à appliquer ses propres règles, si l'on ne s'en donne pas les moyens pratiques?

C'est bien pour cette raison, aussi, et dans l'optique de l'Espace économique, que les

commissions paritaires jurassiennes de la construction ont choisi de créer leur nouvelle mission de contrôle. «Notre démarche vise à anticiper les problèmes économiques liés à l'EEE», soulignent-elles.

Le principe de la territorialité sera très difficile à appliquer, on ne se le cache pas dans les milieux concernés. Ce nouvel instrument de contrôle pourra dès lors s'avérer d'un apport non négligeable, d'autant plus que les Etats de Berne et du Jura ont reconnu officiellement l'existence et la validité du travail dévolu aux deux contrôleurs. Car patronat et syndicats auront sans aucun doute besoin du soutien des autorités cantonales pour parvenir à faire respecter leurs conventions par tous.

Dominique EGGLEL

Au Club 44 de La Chaux-de-Fonds: ouverture d'un cycle de neuf conférences-débats sur l'EEE

A-t-on encore le choix?

Les régions transfrontalières sont, plus que d'autres, au premières lignes des interrogations sur l'EEE. Désirant informer au mieux leurs citoyens et citoyennes, les cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que leurs chambres de commerce respectives et le Club 44, ont mis sur pieds un cycle de conférences dont le premier rendez-vous a eu lieu hier soir à La Chaux-de-Fonds.

Etait-ce le thème portant sur les «Conséquences économiques de l'EEE, sur l'emploi et les salaires» qui a attiré la foule pour ce rendez-vous de fin d'après-midi?

Industriels, artisans, hommes politiques et de professions libé-

rales, un parterre bien panaché a suivi l'argumentation de Peter Tschopp, conseiller national et professeur à l'Université de Genève.

Pour mener le débat, le canton du Jura avait délégué sa chargée de mission aux questions européennes, Bastienne Joerchel.

Ces questions, reprises par quelques participants hier, ont-elles trouvé réponse? Par exemple, celle de cet artisan qui se demande si au lendemain de la prochaine Saint-Nicolas, face à la concurrence française voisine, il n'aura plus qu'à licencier ses ouvriers, pères de famille (payés 24 francs de l'heure) et engager des Français pour un salaire-horaire de 18 francs?

Le scénario désarçonne quel-

que peu le professeur d'université, qui a pourtant déposé une motion au Conseil national visant à armer la Suisse contre la concurrence déloyale. Une directive allant dans le même sens est en élaboration au sein de la Communauté, précise Bastienne Joerchel, et l'auditeur est rassuré: «Rien ne bougera durant les deux ans de la période transitoire».

Après? «Des ajustements se feront petit à petit mais ajustements il y aura de part et d'autre».

ADIEU LE STATU QUO

«Nous pouvons avoir une pensée émue pour le statu quo qui fut le nôtre mais c'est du passé». Avec ou sans l'EEE, rien ne sera plus comme avant et l'in-

stallation du chômage, la hausse des taux d'intérêts, les découverts des finances publiques, tout concourt à le rappeler.

Au jeu de la prospection, le conférencier lance quelques données rassurantes, véritable baume sur les inquiétudes jurassiennes et neuchâteloises réunies. Les centres seront affaiblis dans l'EEE et les régions périphériques auront tout à gagner.

Sur le plan industriel, la spécialisation, et elle seule, a de l'avenir; les entreprises qui ont un rapport étroit au lieu ne risqueront pas les démenagements sous des cieux plus avantageux. Dans le grand marché intégré, la seule discrimination tiendra dans le rapport qualité-prix.

Des mesures cadres feront triompher la concurrence loyale et non la loi du Far West.

Une étude prédit une croissance du produit intérieur brut de 0,5%. La Suisse a démontré dans son histoire de bonnes facultés d'anticipation mais l'Europe l'a prise de vitesse. Alors a-t-on vraiment le choix?

Réponse peut-être lors des prochains rendez-vous, chaque mardi à 17 h 30, au Club 44, rue de la Serre 64, La Chaux-de-Fonds; mardi 13 octobre, René Longet, directeur romand de la Société suisse pour la protection de l'environnement parlera de «Europe et environnement». Le débat sera animé par Rodolfo Pedrolì, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement. I.B.

Patinoire des Mèlèzes
Match d'entraînementSamedi 10 octobre
à 17 h 30**HCC-Grasshopper**Avec le soutien
de L'Impartial

Prix bas permanents!

Choix parmi 700 prix bas permanents!

Café Incarom

2 sachets de remplissage
2 x 275g



Café Gold

Lyophilisé

200g

8.30

Viennois

Café en grains

500g

4.50

Giger

Café Italiano en grains

500g

5.25

Jacobs Mastro Lorenzo

28 portions

210g

5.90

Hag sans caféine

Café en grains

250g

3.95

Merkur Espresso

Café en grains

500g

5.45

Tchibo Café Royal

VAC moulu

2 x 250g

5.75

Nestlé Nesquick

1kg

8.50

Lipton Thé noir

Yellow Label, 100 sachets double filtre

5.45

Dôle Ville de Sierre 1991

7dl



Riesling X Sylvaner de Genève

1991

7dl

4.95

La Côte Hérons

1991

7dl

5.45

Pinot Noir

Valais Rubival

1991

7dl

7.95

Château Bonnet

Bordeaux a.c.

1989

7,5dl

8.25

Rioja Banda

Dorada D.O.

1991

7dl

6.65

Penedes Vallformosa

Reserva

1985

7,5dl

7.25

Adelberg Südafrika

1991

7,5dl

5.95

Rosso Toscano

1990

7dl

3.65

Chianti Classico

Castello d'Albola

1990

7,5dl

7.95

Bonita Nouilles

500g



Bonita Cornettes

500g

1.30

Bonita Spaghettis

500g

1.30

Trattoria Lasagnes

500g

3.40

Pasta d'Oro

Spaghettis

500g

1.30

Pasta d'Oro

Penne

500g

1.30

Barilla Spaghettis Nr.7

500g

1.65

Barilla Fusilli

500g

1.65

Corelli Spaghettis

500g

-0.95

Corelli Penne Rigate

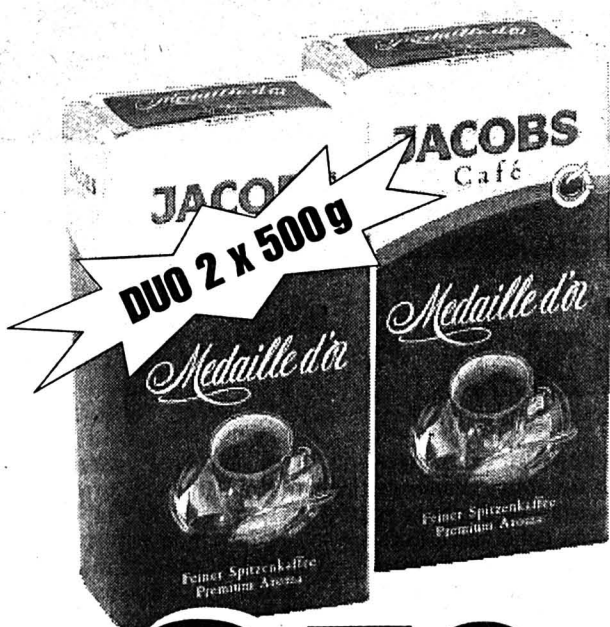
500g

-0.95

Imbattable en multipack!

Café Jacobs Médaille d'or

VAC moulu



9.50

au lieu de 13.-

Vin rouge californien

Cabernet Sauvignon California 1990/91



31.70

au lieu de 41.70

Riz Arborio



2.60

au lieu de 3.40

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des **BONS DE TABAC** d'une valeur de Fr. **1.25**

Echantillon sans valeur

la plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
valable dès le: 07.10.92 MI-41/071092

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

Une grosse conduite d'alimentation en eau bientôt enterrée aux Foulets

Sécurité d'approvisionnement assurée

Une large plaie brune court à travers champs des Grandes-Crosettes au vallon des Foulets depuis quelque temps. Ce chantier, dont on ne devrait plus apercevoir de traces dès le printemps prochain, est directement lié aux travaux des tunnels du Mont-Sagne et de la Vue-des-Alpes. En effet, outre le passage des véhicules, ces tubes serviront aussi à assurer l'alimentation en eau des Montagnes neuchâtelaises dans le cadre du SIVAMO.

l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâtelaises (SIVAMO), élargi à La Chaux-de-Fonds et de profiter des travaux de la J20 pour faire monter l'eau dans le tunnel. Cette adduction d'eau de réserve, une nécessité démontrée lors de saisons particulièrement sèches, n'entrera cependant qu'en cas de nécessité dans le réseau de distribution et cela dès fin 1994.

TROIS LOTS

S'ils sont déjà partiellement exécutés en amont et en aval, les actuels travaux sur le territoire communal représentent trois lots du projet global, sorte d'autoroute de l'eau, qui amènera le précieux liquide du lac de Neuchâtel jusqu'aux Brenets. D'une longueur de 4150 mètres, ce tronçon part de la sortie nord du tunnel du Mont-Sagne (TMS) et aboutit à la Combe-à-l'Ours, en empruntant le vallon des Foulets. Passant par le réservoir du Vuillème, la conduite sera également raccordée au réservoir situé à proximité du Bois-du-Covent.

La pose de la grosse conduite de transport d'eau potable, en fonte ductile auto-étanche d'un diamètre de 400 mm, qui perturbe quelque peu les troupeaux alentours (!), ne passe pas inaperçue et n'est pas inaudible. L'emprise du chantier sur les terrains traversés a une largeur maximale de douze mètres, la profondeur du lit de la conduite doit tenir compte du gel.



Ouverture d'une fouille aux Foulets

Partie de Neuchâtel, la pose de la conduite du SIVAMO vient d'atteindre les Montagnes. (Impar-Gerber)

L'avance normale est de 70 mètres par jour; selon la qualité et la dureté du terrain, elle peut être ralentie ou nécessiter des interventions spéciales.

INDEMNITÉS

Ouverte fin septembre, cette fouille devrait être comblée à la fin de l'année, la conduite enter-

rée. Et les premières neiges devraient panser cette plaie dans le paysage. Néanmoins, si les propriétaires des terrains concernés ont donné leur accord pour le passage du tuyau et de la télécommande l'accompagnant, il y a une perte de culture pour les exploitants agricoles et des accords ont été ou seront conclus

pour le règlement de celles-ci. Par ailleurs, si la terminaison des remblayages est prévue pour la fin de l'année — tout dépend, cependant, des caprices de la météo —, la remise en état complète des sites et l'ensemencement se feront au printemps 1993, afin que les premiers crocus puissent y être admirés. (sg)

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Prix du Lyceum à la flûte

Nathalie Dubois récompensée

Nathalie Dubois, flûtiste, diplômée du conservatoire de la ville, est la lauréate du Prix d'encouragement décerné chaque année par le Lyceum club de la ville. La remise du prix, publique, aura lieu jeudi 8 octobre à 17 h dans les salons du club (Loge 8). (DdC)

AGENDA

Club 44

Jean Lacouture et les jésuites

Jean Lacouture, journaliste et écrivain français, auteur, entre autres, d'une célèbre biographie de Charles de Gaulle, retracera les grands épisodes de l'aventure des jésuites, demain à 20 h 30 au Club 44. Fondée en 1540 par l'Espagnol Ignace de Loyola, la Compagnie de Jésus a traversé toutes les époques et tous les régimes, «auréolée de vrais et faux mystères, de soupçons et d'intrigues, mais portée par une foi et une énergie invincibles».

CPTT

Portes ouvertes

Après l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux, rue de l'Hôtel-de-Ville 27, le Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie (CPTT) organise, en fin de journée, des portes ouvertes, demain de 16 à 20 heures.

Conservatoire Concert d'élèves

Les étudiants des classes professionnelles des conservatoires du canton, donneront un concert jeudi 8 octobre, 20 h à la Salle du Progrès No. 48. Sous la direction de John Mortimer, ils interpréteront l'ouverture de «Cosi» de Mozart, la suite «Holberg» de Grieg, la symphonie No. 4 de Mendelssohn. (DdC)

Rilke au Temple-Allemand «Le livre de la pauvreté et de la mort»

Le Théâtre des gens et le Centre de culture abc présentent «Le Livre de la pauvreté et de la mort», extrait du «Livre d'heures» de Rainer Maria Rilke, mise en scène Patrice de Montmolin. Temple-Allemand, 20 h 30, les 8, 9, 10 octobre et le 11 à 17 h 30. (DdC)

Nouveau programme du Club des loisirs

Le retour du jeudi

Le Club des loisirs présente son programme d'activités pour l'automne 1992. Sauf avis contraire, les manifestations ont lieu le jeudi après-midi à la grande salle de la Maison du Peuple, au rythme d'une fois tous les quinze jours. Les autres jeudis sont consacrés aux parties de cartes (jass et belote) au 1er étage du café du Grand-Pont, Léopold-Robert 118, dès 14 heures.

Cela commence par une «Ouverture de la saison en musique», le jeudi 8 octobre à 14 h 30. Un groupe de musiciens de l'Ecole de commerce, sous la direction de Francis Baertschi, professeur, divertira l'assistance.

Le 22 octobre, projection d'«A l'affût», un film réalisé par Jean Gallé, de Villiers, sur les

animaux des Alpes et du Jura. Deux voyages en diapositives suivront. Le 5 novembre à travers la Grèce jusqu'à Istanbul, avec un montage audio-visuel présenté par M. et Mme Peçon, du Locle. Le 19 novembre, on parlera d'une contrée moins lointaine avec Daniel Beuret, directeur technique de la Fondation pour le cheval du Roselet, dans les Franches-Montagnes, qui présentera cette institution originale.

On se déplacera le jeudi 3 décembre, exceptionnellement, à l'Ancien-Stand, pour une rencontre avec quelques artisans, présentés par Anne-Lise Grobéty, écrivaine de Cernier, auteur d'un ouvrage sur le sujet. Enfin, le 17 décembre aura lieu la traditionnelle fête de Noël du club. (comm-am)

Cent-trois bougies pour Mlle Monnier

Une alerte centenaire



Tantan Angèle, comme l'appellent quatre générations de neveux et nièces, se porte bien. A 103 ans, elle vit toujours seule, fait son ménage et réchauffe ses repas dans son appartement de la rue de la Paix. Une rue où elle a d'ailleurs passé toute sa vie,

puisque'elle est née à quelques numéros de là. L'année prochaine, elle fêtera le centenaire de son déménagement... dans la maison qu'elle habite actuellement.

Hier, le «dernier carré» de ses neveux et nièces entouraient Tantan Angèle pour son 103e anniversaire. Les représentants de la commune et de l'Etat s'étaient également déplacés pour fleurir cette ancienne institutrice. Après des débuts au Bas-Monsieur et dans diverses écoles de la ville, Mlle Monnier a fait l'essentiel de sa carrière à l'ancien Collège primaire (devenu depuis le Centre Numa-Droz).

Bien entourée par sa famille, l'alerte centenaire profite de ses loisirs pour se remettre à la mandoline, un instrument qu'elle affectionnait particulièrement au temps de sa jeunesse. (am - photo Impar-Gerber)

Tribunal de police

Le cauchemar du retraité

Il faisait beau, cet après-midi de février et M. R., qui était allé se balader en voiture sur les hauteurs, avait bu un peu plus que de raison avant de reprendre le volant. A son retour en ville, il n'était pas parvenu à immobiliser son véhicule à un carrefour et avait provoqué un accident sans gravité.

M.R. a récemment comparu devant le Tribunal de police. Le prévenu, âgé de plus de 75 ans, a renoncé à conduire et renvoyé son permis au Service des automobiles. Le président Yves Fiorellino a approuvé cette démarche et a condamné M. R. à 400 fr d'amende plus les frais,

renonçant à la peine de dix jours d'emprisonnement demandée par le ministère public.

Cette affaire serait banale si M. R., qui se retrouvait pour la première fois devant un tribunal, n'avait pas complètement paniqué à la réception de son mandat de comparution, un mois avant l'audience. En lisant la phrase: «Le ministère public requiert contre le prévenu, en application des articles (...) la peine de 10 jours d'emprisonnement et 200 fr d'amende», le retraité, peu au fait des procédures judiciaires, s'est vu dormir sur la paille d'un cachot.

Il est peut-être utile de rappeler, à cette occasion, que le mi-

nistère public, censé défendre la société, demande au juge de prononcer une peine prévue par la loi. Mais c'est le président qui fixe la peine, au Tribunal de police.

Si le prévenu comparait pour la première fois et que sa faute n'a pas eu de conséquences graves, il n'écopera généralement que d'une amende, voire d'une peine de prison avec sursis. L'emprisonnement est systématiquement demandé par le procureur dans les cas d'ivresse au volant. Mais la justice neuchâtelaise ne condamne pas un prévenu sans l'avoir entendu, pour autant qu'il se soit présenté à l'audience. (am)

Les adieux au bourgmestre de Frameries

Jumelage à réactiver

Les relations renforcées avec la Suisse alémanique et la volonté de s'intégrer dans l'Europe des régions ont un peu fait oublier les amis de Frameries, ville belge jumelée avec La Chaux-de-Fonds. Récemment, pour les adieux du bourgmestre Max Audain, le Conseil communal a délégué Georges Jeanbourquin à la fête; après 28 ans de jumelage, les liens existent toujours et méritent d'être resserrés.

A Frameries, en septembre dernier, c'était la fête pour remer-

cier le bourgmestre sortant, Max Audain, qui a consacré près d'un quart de siècle aux destinées de la cité. En délégué de notre cité, jumelée depuis 1964 avec cette ville du borinage, le conseiller communal Georges Jeanbourquin a fait le voyage.

Dans son discours, il a confirmé que l'amitié existe toujours entre les deux cités. En l'année 1994, trentième anniversaire du jumelage et deux centième de l'anniversaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, l'occasion

sera belle de resserrer les liens d'amitié très étroits en son temps; rappelons le baptême d'un square «Président Payot» dans la ville belge, les échanges scolaires très suivis dans les années 60 à 70 et les visites fréquentes et réciproques du chœur d'hommes chaux-de-fonnier La Pensée et de la fanfare des Mineurs de Frameries. Des affaires de cœur et des mariages ont aussi scellé durablement ces liens. (ib)

PUBLICITÉ

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grénier 14 La Chaux-de-Fonds

aujourd'hui
le magasin sera
exceptionnellement
fermé

132-12218

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous. Lu fermées.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h. Lu fermées.

- PHARMACIE D'OFFICE Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

Exposition Louis Reguin au Grand-Cachot-de-Vent

Peintures en miniatures

Quelque 200 tableaux du peintre chaux-de-fonnier Louis Reguin, décédé en 1948, sont actuellement accrochés aux cimaises de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, dans la vallée de La Brévine. Cette exposition a été rendue possible grâce à Thomas Walser, qui a découvert les pièces de cet artiste quasiment inconnu dans la région, dans la boutique d'un antiquaire de Marseille... Événement fortuit en vérité, qui met au grand jour un œuvre plein de sensibilité et de fraîcheur.

ret-Gris devenu Le Corbusier, pour n'en citer que quelques-uns. Il travaille ensuite pour différentes maisons d'horlogerie, en qualité de peintre sur émail. Plusieurs de ses créations sont exposées au Grand-Cachot.

QUEL BOULOT!

Lorsque l'on songe qu'il faut de 400 à 700 heures de boulot pour réaliser une seule de ces petites merveilles, il est permis d'admirer en cet artiste les qualités d'assiduité, de ténacité extrême et d'attention exceptionnelle pour parvenir au terme de sa tâche. Cette minutie, cette précision, cette beauté du trait se retrouvent dans ses huiles, aquarelles, pastels ou dessins. Il a peint une série de fleurs qui - si elles peuvent paraître vieillottes, voire dépassées, aux yeux de certains - n'en perdent pas pour autant leur éclat.

Ses paysages, vides de tout personnage, représentent le Creux-du-Van, la Prise-Imer, Auvernier, Colombier, le lac de Neuchâtel, les Eplatures, le Saut du Doubs... Ils sont le parfait reflet de la réalité, d'une image où l'observateur découvre un petit plus, ce petit plus qui fait rêver. Cet œuvre est né il y a bientôt un siècle, pour les plus anciennes peintures; à un moment où l'art



Paysage de Louis Reguin
Vide de tout personnage.

(Favre)

commence à évoluer. Ainsi, la démarche pour l'appréhender doit être différente.

EXPOSITION PERMANENTE?

Point d'abstraction ni d'éléments non-figuratifs. Tout y res-

pire la sérénité et incite à partir à l'exploration de ces grands espaces. La nature n'est pas souillée par des pollutions de toutes sortes. Elle amène simplement à la contemplation et à l'émerveillement. «On songe parfois à ce qui devrait se produire pour ces

pièces appartenant à l'Histoire. Un musée de notre pays de Neuchâtel devrait-il s'intéresser à cette collection et la présenter, en partie du moins, en permanence?». Une question que se pose le conservateur Pierre von Allmen. PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Piscine du Communal
Les cigognes sont de retour!

Un aimable lecteur et, par ailleurs, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, M. Marcel Jacquat, nous signale la présence de cigognes à proximité de la piscine du Communal. Lundi, on dénombrait onze de ces échassiers et hier, il en restait encore neuf. (jam)

AGENDA

Ski-Club du Locle
Assemblée générale

Les membres et non-membres du Ski-Club du Locle sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra jeudi 8 octobre à 19 h 30 au restaurant de la Jaluse. Cette réunion revêtira un caractère particulier, puisqu'un nouveau comité sera présenté. (paf)

Célébrer Dieu

La paroisse protestante du Locle invite chacun à participer, jeudi 8 octobre, à 20 heures, à la salle de la cure (Grande-Rue 9), à la première rencontre d'une série de trois consacrées à l'explication de la liturgie des cultes et animée par le pasteur Michel Braekman. (paf)

Club des loisirs du Locle

Les membres du Club des loisirs du Locle sont invités à prendre part, jeudi 8 octobre à 14 h 30 au Musée, à la traditionnelle assemblée générale annuelle. A l'ordre du jour sont programmés divers rapports, les comptes et les nominations. Puis, vers 15 heures, Alain Jacot-Descombes, de Marin, donnera une conférence audiovisuelle: «Le tour du monde en catamaran». (paf)

Le sport et l'enfant

L'Association neuchâteloise de sport éducatif et de psychocinétique (ANSPE-DEP) organise jeudi 8 octobre, à 20 h, au Foyer Sandoz au Locle, une conférence-débat sur le thème «Le sport et l'enfant». Cette soirée sera animée par Mme Christine Guder, psychomotricienne, ancienne basketteuse de ligue nationale A et par MM. Michel Fleury, directeur sportif-adjoint à Neuchâtel-Xamax, et Frédéric Roth. (Imp)

Au temple du Locle, rentrée des mélomanes

Dans les tons baroques

Ambiance de fête, jeudi soir au temple, pour l'ouverture de la saison de l'Association des concerts du Locle (ACL). Un nombreux public a applaudi l'Ensemble baroque de Weimar, engagé dans l'exécution d'œuvres des XVIIe et XVIIIe siècles.

A quoi ressemblait un orchestre à l'époque baroque? Comment cela sonnait-il? Les musiciens de Weimar, qui ont travaillé le

phrasé historique, l'articulation, ainsi que les spécificités des instruments de l'époque, ont restitué la saveur toute particulière de ce répertoire, jusqu'à la disposition scénique. Ainsi les violonistes jouent-ils debout, tandis que le contrebassiste, qui se sert d'un «violone», est assis. Alors que, dans la gamme tempérée, les musiciens accordent leurs instruments, modernes, de quinte en quinte, ils sont

contraints, sur des instruments historiques, d'accorder, d'après le clavecin, chaque note au début de toute exécution. Ce long exorde afin de clarifier ce qui a surpris, jeudi, certains auditeurs.

Si l'on examine maintenant en détail l'exécution, on ne peut que célébrer la maîtrise technique des interprètes, très concentrés par les œuvres, l'extrême sensibilité du pupitre de premier

violon. Le style est fouillé, d'une partition à l'autre, le ton est éloquent, finement équilibré. C'est une qualité précieuse dans des partitions telles que le «Capriccio stravagante» de Carlo Farina, ou la suite de «Don Quichotte». Œuvres descriptives, on les écoute plus volontiers jouées par des musiciens réellement inspirés. En Italie, la musique représentait à cette époque les passions, c'est dire que les execu-

tions de la cantate «Orfeo» de Pergolèse, et du merveilleux motet «In turbato mare irato» pour soprano, cordes et basse continue, de Vivaldi, ont trouvé dans la voix pure de Norico Kimura toute l'expression, l'élan souhaités.

Le prochain concert de l'ACL aura lieu mercredi 11 novembre. Le Trio Wanderer jouera Haydn, Schubert et Chostakovitch. D. de C.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 7 AU 13 OCTOBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Samedi 10 octobre, repas choucroute famille à Roche-Claire. Tél. 31.23.17 ou 31.68.84.
- CAS SECTION SOMMARTHEL. Vendredi 9, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 10, banquet de la section Chasseron aux llars. Mardi 13, gymnastique à 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: W. Hänni et J.-P. Maspoli.
- CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES. Samedi 10 octobre, visite et nettoyage des nichoirs à passereaux. Rendez-vous place parking Bournot à 13 h 30.
- CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION. Lundi 12 octobre, congé.
- CLUB DES LOISIRS, LE LOCLE. Jeudi 8 octobre, 14 h 30, Musée, assemblée générale annuelle. Dès 15 h, conférence audiovisuelle «Le tour du monde en catamaran».
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 14 octobre, 11 h 30 au Cercle de l'Union, repas d'automne. Inscriptions de suite au No. 31.83.73, le matin ou le soir.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à

- la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- PRO SENECTUTE. Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Pairoiscentre.
- VOLLEYBALL-CLUB. Entraînements, les lundis à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine); et au Communal de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (4e Ligue féminine). Les mardis: à Beau-Site de 18 à 20 h (mini-volley) et de 20 à 22 h (3e Ligue masculine). Les jeudis: à Beau-Site de 18 à 20 h (juniors féminines) et de 20 à 22 h (2e Ligue masculine); et au Communal, de 18 à 20 h (juniors masculins) et de 20 à 22 h (2e Ligue féminine).
- STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS. Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- CADL (Club athlétique). Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; le vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- CLUB D'ÉCHECS. Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- CLUB DES LUTTEURS. Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, se-

- niers; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.
- FANFARE «LA SOCIALE». Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.
- LE LOCLE-SPORTS, CLUB HALTÉROPHILE. Halle des sports des Jeanneret, entraînements les lundis et mercredis dès 18 h.
- SAMOURAÏ JUDO-CLUB. Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 31 73 66, ou Pascal Paroz, tél. 31 74 44.
- GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS M.-A. Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: mardi, 17 h, groupe enfants. Mardi, 20 h, Chanson locloise. Mercredi, 20 h, danseurs.
- CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION DU LOCLE. Tél. 31 72 64. Consultations pour nourrissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zénith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Babysitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.
- FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE. Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h (C. Huguenin, 31 50 59). Féminine. - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Dames. - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h (Mme D. Huguenin, 31 50 59).

- Pupilles. - Mercredi de 18 h à 19 h 30, halle de Beau-Site (Thierry Pellaton).
- Garçons. - (Agré) mardi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Thierry Pellaton). (Artistique) mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Laurent Hug).
- Filles. - (Agré) lundi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Sandrine Zbinden).
- Pupillettes. - (Petites) lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret (Marie-Claude Fournier). (Grandes) mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle Beau-Site (Sandrine Zbinden).
- Athlétisme. - Mercredi de 18 h à 20 h, halle du Communal (Hervé Zbinden).
- Mères et enfants. - Vendredi de 18 h à 20 h et mardi de 16 h à 17 h, halle des Jeanneret (Nicole Dunand). Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.
- SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE. Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h, réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
- TENNIS DE TABLE. Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
- GYM HOMMES. Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.
- CONTEMPORAINS 1918. Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

- CONTEMPORAINS 1923. Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.
 - CONTEMPORAINS 1924. Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.
 - GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS». Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.
 - CLUB D'ACCORDEON. Répétitions tous les mardis soir de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. au président, Roger Vieille, 31.72.05.
- Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. - Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Coucou!

Je m'appelle

KIM

et suis née le 5 octobre 1992 pour le plus grand bonheur de Maman et Papa

Sandrine et Daniel BARGETZI

Rue George-Favre 4
2400 Le Locle

14122

IMMOBILIER

A louer en face de la gare de Saint-Imier
APPARTEMENT
 de 2 pièces avec grand grenier.
 Libre dès le 1er novembre ou à convenir.
 Loyer Fr. 560.- charges comprises.
 ☎ 039/41 44 72, heures de bureau,
 039/41 39 68, le soir.

470-101990

L'annonce,
 reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

Achini Boulangerie
 Pâtisserie
 Confiserie
 Temple 1
 Le Locle

cherche

jeune boulanger

qualifié.

Entrée: début novembre.

☎ 039/31 12 00

157-14071

A louer tout de suite
 à Renan
appartement 3 pièces
 tapis tendus, cuisine
 agencée, douche/
 W.-C., part au jardin.
 Fr. 790.- +
 charges Fr. 80.-
 ☎ 039/63 15 81
 dès 19 h 30

410-106292

SAINT-IMIÉ
Garages

à louer au
 1er novembre 1992
 Renseignements par
 6-1092

BAL.
 Gérance SA
 032 22 04 42
 2502 Bienne

120 km frontière
FERME
JURASSIENNE

en pierre, 3 pièces,
 grange, écurie,
 bûcher, hangar
 séparé. Terrain:
 3000 m². Prix:
 SFr. 55000.-
 ou crédit possible
 à étudier.
 ☎ 0033/84 85 12 21
 18-1073

A louer à La Chaux-de-Fonds,
 rue Jacob-Brandt 6

magnifique
appartement
3 1/2 pièces

avec poste de conciergerie.
 Cuisine entièrement amé-
 nagée, 2 salles d'eau.
 Fr. 1150.- + charges.
 Salaire conciergerie
 Fr. 400.-/mois.
 ☎ 039/31 16 16 Gérance
 Peruccio
 440-3090

AVIS OFFICIEL

MISE À BAN

Avec l'autorisation de M. le Président du Tribunal du district du Locle, M. Abdul-Ghaffar QURESHI met à ban l'article 943 du cadastre du Locle, folio 9, soit l'immeuble situé rue Daniel-Jeanrichard 32 au Locle, dont il est propriétaire.

En conséquence, défense formelle est faite à toute personne non autorisée de s'introduire sur ledit immeuble, en particulier dans la maison qui s'y trouve.

Les parents et les tuteurs sont responsables du respect de la présente mise à ban pour leurs enfants et les personnes placées sous leur surveillance.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi.

Le Locle, le 1er octobre 1992.

Abdul-Ghaffar QURESHI

Mise à ban autorisée

Le Locle, le 2 octobre 1992.

Le Président du Tribunal

J.-L. Duvanel

157-14005

IMMOBILIER

A LOUER Primevères 5-7 au Locle
 quartier calme, à proximité d'une école

MAGNIFIQUES
APPARTEMENTS

entièrement rénovés de 1 1/2 et 3 pièces avec cuisine
 agencée, W.-C., salle de bains, dépendances.
Libres: tout de suite ou à convenir.



GECO GÉRANCE ET
 COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE
UNPI

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AUTOCAD

RELEASE 12

JOURNÉE
DE FORMATION
350.-

Découvrez les 170 nouveautés
 de la version 12 du logiciel leader mondial du
 dessin assisté par ordinateur.

M. Pizzolon se tient à votre disposition pour toute démonstration.

SUPROG SA
 INFORMATIQUE

La Chaux-de-Fonds: 039/23 90 80

AUTOCAD
 AUTHORIZED DEALER

Neuchâtel - Fleurier: 038/61 30 33

132-12625

Liquidation partielle

pour cause de rénovation

17 septembre -
28 novembre 1992



WIRZ & CIE

Orientteppiche/Tapis d'orient
 Hallerstrasse 11, rue Haller
 2502 Biel/Bienne
 ☎ 032 22 70 37

6-2608

Voici la nouvelle

Mazda 323 Special avec
rétroviseurs ext. électr.

toit ouvrant électr.

lève-glaces électr.

radiocassette stéréo

verrouillage central

à commande à dist.

Il suffit qu'un élément d'équipement manque pour que toute la Mazda 323 Special vous manque.

Essayez-la pour voir.
MAZDA

Voici la nouvelle

Mazda 323 Special avec
rétroviseurs ext. électr.

toit ouvrant électr.

lève-glaces électr.

radiocassette stéréo

verrouillage central

à commande à dist.

et alarme antivol.

Pour Fr. 21750.-, la Mazda 323 Special vous offre un équipement où rien ne manque.

Essayez-la pour voir.
MAZDA

CENTRE AUTOMOBILE ROLLAT MOTORSPORT

Roger Robert
 Les Ponts-de-Martel
 ☎ 039/37 14 14

Gérardmer 19 - Le Locle
 ☎ 039/31 80 96

Garage de l'avenir
 rue du Progrès 90
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 10 77

470-230

DIVERS



Idéal
Agencement SA
 Cuisines - Salles de bains Electro ménager
 Rue du Collège 85 039/28 66 24
 2300 La Chaux-de-Fonds

V ZUG Appareils
 électroménagers
Fr. 2400.-

Veillez m'envoyer
 une documentation sur
 les cuisines Jean Gilet

Nom, prénom.
 Rue.
 NPA, localité.
 Coupon à retourner à l'adresse ci-dessus

132-12877

Maîche: réclamée depuis 1983 par les parents d'élèves

Extension de l'école enfin acceptée

Le Conseil municipal de Maîche a donné son feu vert, lundi soir, à l'extension de l'école Louis Pasteur, neuf ans et demi après le dépôt d'une première demande par les parents d'élèves.

Les effectifs scolaires, de 1531 à la rentrée, accusent une baisse de 30 unités par rapport à l'an dernier et ont perdu près de 500 élèves en quelques années. Et pourtant «les élèves sont serrés et les matériels entassés», souligne Pascal Ravey, président des parents d'élèves, qui défendait, devant les élus, l'impérieuse nécessité d'obtenir au minimum 340 m² de surface supplémentaire pour le primaire public. Robert Jeambrun s'est étonné de ce paradoxe, considérant que la demande des parents d'élèves est une question de confort. La réponse est venue du maire, expliquant que «le développement des moyens pédagogiques nécessite d'avoir des classes spécialisées». «Ça n'est pas du luxe mais le minimum que vous puissiez faire», a renchéri P. Ravey, observant que l'école primaire, «avec un effectif de 223 élèves dépasse de loin sa capacité fixée à 170 élèves».

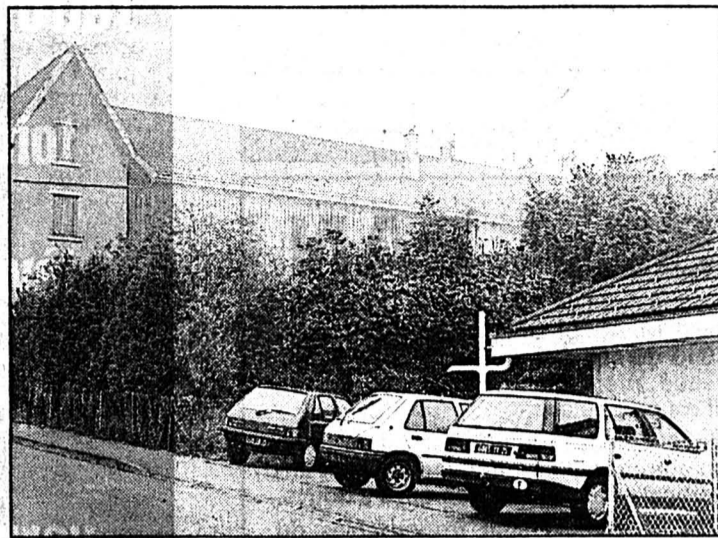
Le président des parents d'élèves a rappelé que «la demande de locaux» conformes aux normes de l'Education nationale, remonte à avril 1983. Une première tranche de 340 m² comprenant un bâtiment avec deux salles de classe et deux ateliers a donc recueilli le feu vert de principe des élus. Le bâtiment viendrait s'établir entre l'école actuelle et l'immeuble Etevenot.

En cas de besoin ultérieur, lié, par exemple, à l'apport d'élèves de l'extérieur dont les écoles seraient supprimées (Cernay, Les Bréseux?), une seconde tranche libérant trois classes pourrait se réaliser en lieu et place de l'immeuble Etevenot.

Le conseil a adopté également un projet de transformation des logements à l'école maternelle devant permettre de récupérer deux salles de classe et l'ancien préau pour un investissement de 4 à 500.000 FF auquel il faut ajouter, par tranches successives, la reprise de la couverture du toit pour 2 à 300.000 FF. L'extension du primaire reste à chiffrer et naturellement à inscrire au budget.

TV CÂBLÉE: FEU VERT

Le conseil a donné son feu vert à Entreprise-Industrielle, par 19 voix contre 5 et une abstention,



Rue Pasteur à Maîche

La future école prendra place entre le groupe scolaire actuel et l'immeuble Etevenot (à droite). (Impar-Prêtre)

pour procéder à un sondage de population ainsi qu'à une étude de faisabilité technique en prévision du câblage de la ville. Sachant que, si Entreprise-Industrielle décidait ensuite de ne pas entrer en matière, le coût de ces enquêtes préalables serait supporté par la commune. André Gentit a réitéré son hostilité à ce contrat, considérant que «c'est à Entreprise-Industrielle de payer si elle venait à abandonner».

Jean-Claude Cartier observe

que certains chipotent pour 58.000 FF, «alors que le conseil était d'accord il y a un an pour mettre 300.000 FF pour avoir seulement la 5 et la 6». Pierre Jacquet «ne trouve pas choquant de payer pour élaborer une enquête, mais redoute que le câble soit réservé à une minorité d'habitants». Philippe Baudry, au fait de la question, a rappelé que deux options seraient offertes aux téléspectateurs, l'une 60 FF par mois pour six chaînes,

l'autre à 100 FF pour le service complet avec quinze chaînes.

MADAME SANDOZ SE FÂCHE

Mme Sandoz, présidente du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) a trempé sa plume dans l'acide pour écrire son ras-le-bol au président du Conseil général du Doubs qui n'a pas tenu ses promesses, selon elle, en matière de création d'une unité de vie à Maîche d'une vingtaine de lits pour personnes âgées. «Trop, c'est trop», écrit en substance Mme Sandoz, observant que des localités telles qu'Auxon-Dessous, Gilley ou encore Vercel ont eu priorité sur Maîche, alors qu'elles se trouvent à proximité de structures existantes. «Rien pour Maîche, de qui se moque-t-on? Vous devriez nous rattacher à la Suisse dans le cadre de l'Europe», poursuit-elle. Georges Gruillot lui a répondu que ce problème pourrait être débattu lors de la réunion des maires du canton fixée au 4 décembre prochain. Jean Vincenot s'indigne également de cette lenteur: «On a dressé des plans, fait le nécessaire pour le terrain et puis c'est «niet». Si le Conseil général ne veut pas en faire, il faudra peut-être qu'on en construise une dans le cadre des communautés de communes». (A suivre) (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÉTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVE

Maîche Magasin cambriolé

Le magasin de vêtements Rétro-Boutique, à Maîche, a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi, les voleurs emportant avec eux 47 pièces en cuir. Agnès Fleury, la propriétaire occupant l'appartement proche n'a rien entendu. Les malfaiteurs ont opéré en douceur, démontrant la serrure de la porte pour entrer.

AGENDA

Besançon Le sourire des poètes

En préambule à la «Fureur de lire», l'Association jeune littérature (AJL) et le Théâtre de poche de Besançon proposent une veillée exceptionnelle au Théâtre Bacchus (6, rue de la Vieille monnaie), jeudi 8 octobre, 20 h 30. Au programme, pour rire ou sourire, des poèmes de grands auteurs (Brodsky, Chessex, Norge, de Obaldia, Queneau, Ritsos, etc.), dits par deux comédiens, Max Athanase et Christian Pageault. (sg)

Exposition de champignons à Morteau

Des mycologues heureux

Les mycologues heureux existent, je les ai rencontrés. Comme chaque année, la Société mycologique du val de Morteau présentait, dimanche, son exposition. Espèces variées, conseils avertis, tout était en place pour satisfaire le nombreux public.

D'après les organisateurs, il s'agit d'une des plus riches expositions de ces dernières années. La saison a été particulièrement propice, même si la dernière poussée de bolets date un peu et ne permet pas de présenter des spécimens très frais. Des variétés inconnues à ce jour dans no-

tre région étaient de la fête, en particulier un champignon de couleur bleu-violet, le calocybe ionigène apporté par des amis suisses. Illustration nouvelle des bons rapports établis entre les deux associations par dessus la frontière, les mycologues loclais ont sollicité les Mortuaciens pour une aide dans la réorganisation de leur propre société. René Niederhauser, le président, note avec satisfaction «le dynamisme de son association et les bonnes conditions de réunion dans les salles de la Maison des Jeunes».

Bien entendu, le problème du Psilocybe Semilanceata, qui a

les honneurs des médias, touche aussi les responsables de l'association. Ce champignon hallucinogène «dont on parle un peu trop», comme nous le dit François Docquin n'est pas présenté à l'exposition, afin de ne pas en assurer la promotion. Les responsables souhaitent «informer avec prudence et surtout ne pas indiquer les lieux de récolte».

Il faut rappeler que la consommation de 15 à 20 chapeaux de ce petit champignon produit un effet similaire au LSD pendant environ quarante-huit heures. Troubles du rythme cardiaque, circulation du sang perturbée, anomalies du fon-

ctionnement cérébral ne peuvent naturellement se produire sans danger pour l'organisme.

Certains vont très loin dans la condamnation d'une éventuelle publicité même involontaire. C'est le cas de François Docquin qui nous déclare: «Le jour où on exposera ce champignon, je quitterai l'association.» Pas de danger pour l'instant puisqu'il semble y avoir identité d'analyse, en particulier avec Georges Scheibler, spécialiste suisse des champignons toxiques, qui est également membre de la Société mycologique du val de Morteau et membre de la Commission technique. (dry)

Près de Lausanne

Une Doubiste se tue

Une jeune fille du Val d'Aoste a trouvé la mort, lundi soir, non loin de Lausanne, au cours d'un accident de la circulation. Corinne Faivre, âgée de 19 ans, se trouvait à bord d'une voiture avec deux amis. Vers 17 h 30, à hauteur du lieu-dit Crête-Junod, près de Sainte-Croix, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui a dévalé un talus pour s'écraser au fond d'un ravin. Arrivés sur place, les pompiers n'ont pu que constater le décès de la jeune Valdahonaise ainsi que celui de l'un de ses amis, originaire de la région parisienne. (p.sch)

Protection de l'environnement

Une centrale de chauffage exemplaire à l'école de Bassecourt

La commune de Bassecourt peut se vanter de disposer d'une centrale de chauffage des plus exemplaires. Celle-ci, sise dans le bâtiment de l'école primaire, approvisionne tout le bâtiment en chauffage et en eau chaude. Les responsables de la commune ont mandaté le bureau technique en chauffage Roger Schaad, de Bassecourt, voilà près de deux ans pour l'étude et la conception de l'assainissement complet de l'ancienne chaufferie qui datait de 1971.

Très sensibles à la protection de l'environnement, leur choix s'est porté sur une installation conforme à la nouvelle ordonnance sur la protection de l'air (Opair 1992) qui sera obligatoire pour toutes les nouvelles installations dès le 1^{er} janvier 1993.

Cette nouvelle ordonnance a pour but de diminuer les émissions nocives contenues dans les gaz de combustion, essentiellement les oxydes d'azotes. En présence des rayons ultraviolets du soleil, ceux-ci se transforment en ozone qui stagne en basse altitude et qui agit de manière néfaste sur l'ensemble de notre planète. Des rendements de combustion élevés

sont également exigés. Pour les fabricants de chaudières et de brûleurs, ce fut un défi technologique très important puisque les systèmes de combustion développés jusqu'à aujourd'hui ont été mis aux oubliettes et il a fallu reconsidérer totalement de nouveaux types de combustion.

Des produits suisses leaders dans leur domaine

Deux chaudières de marque STREBEL de 215 kW équipées de brûleurs CERTLI munis du nouveau système de combustion Oeconox ont été choisies en vertu de leur avance technologique et de leurs nombreuses références en matière de protection de l'environnement, d'économie d'énergie et de technique de pointe.

Les chaudières STREBEL, dont la fondrie se trouve à Rothrist depuis 1932, sont des produits faisant appel à des technologies d'avant-garde et sont fabriquées avec une fonte de haute qualité résistante à la corrosion notamment grâce à une teneur de silicium et de carbone élevée. CERTLI a été le pionnier en Europe dans la construction de brûleurs à faibles rejets nocifs. L'on peut affirmer aujourd'hui que les nouveaux systèmes de combustion Oeconox, dont les brûleurs CERTLI

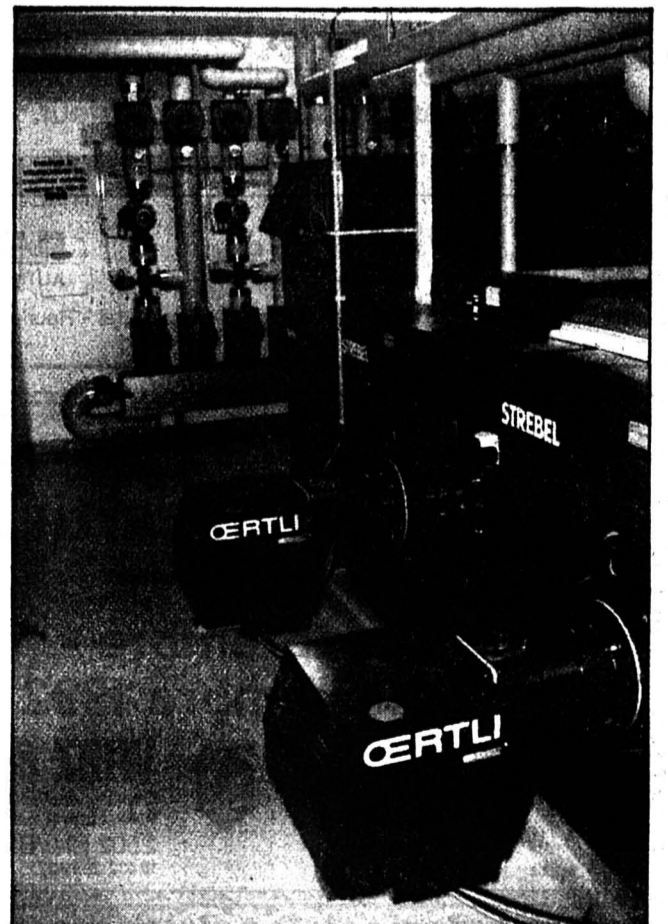
sont équipés, sont incontestablement parmi les plus performants. Les valeurs-limites fixées par l'Opair 1992 ne sont pas seulement atteintes mais se situent bien en-dessous des normes fixées.

Les chaudières ont été livrées par Gallet & C^o, articles de chauffage à Bassecourt, et les brûleurs par la maison Henri Faivre SA, concessionnaire CERTLI à Delémont. L'installation de chauffage a été confiée à la maison Chapuis & Stadelmann SA, de Bassecourt.

Une économie minimale de 25 % sur la consommation de mazout

Si l'on compare les mesures de combustion de l'ancienne installation de chauffage à celle d'aujourd'hui, on peut affirmer qu'une économie minimale de 25 % sera effectuée sur la consommation de mazout selon le bureau technique Roger Schaad. On peut également dire que la réduction des émissions nocives dans les gaz de combustion se situe aux environs de 40 %.

On ne peut que féliciter la commune de Bassecourt qui ne voulait pas seulement parler d'écologie mais a voulu également la mettre en pratique.



Le Grand Conseil accepte une augmentation de 12% des taxes automobiles

Avec la bénédiction des clubs

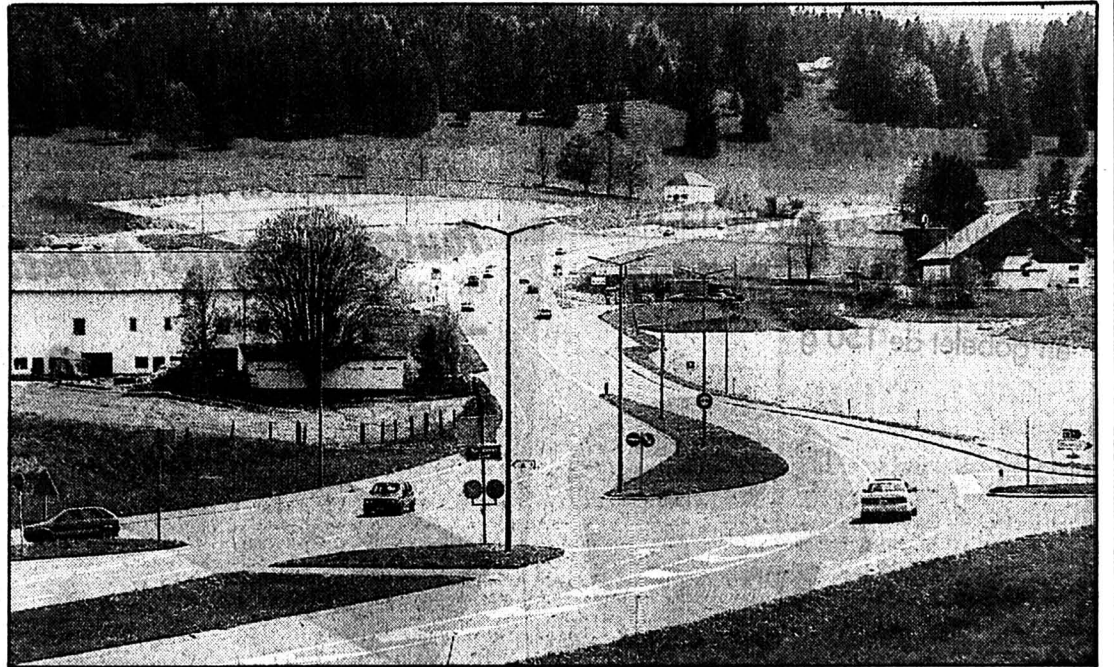
Cette fois c'est bon! Les automobilistes neuchâtois passeront à la caisse, le Grand Conseil a donné hier son aval à une augmentation moyenne de 12% des taxes des véhicules; une proposition qui a reçu l'aval des clubs automobilistes qui étaient parvenus, par le biais d'un référendum à succès, à faire capoter la première mouture votée en juin 1991. Elle proposait une hausse de 20% et l'indexation automatique des taxes.

«Le groupe socialiste avait accepté unanimement la première mouture du projet en juin 91, dira Jean Dubois, nous sommes aujourd'hui tout aussi convaincus que les nouvelles taxes reflètent les investissements consentis dans les routes cantonales et leur sécurité. Cette réadaptation ne peut être que soutenue».

Les radicaux, par Francis Jaquet, retiendront la bonne solution proposée après les péripéties passées, du moment que cette hausse moyenne de 12% pour les voitures légères est acceptée par les clubs automobilistes.

MANQUE DE COURAGE

«La solution adoptée devrait cette fois convenir aux politiques et aux automobilistes», dira Jean Brunner, le groupe libéral estime la hausse justifiée en raison de la densification du réseau routier. Concernant les poids lourds, le député expliquera que l'on devrait taxer les camions au nombre d'essieux, étant donné que l'usure de la chaussée est inversement proportionnelle au nombre de ceux-ci; un camion à deux essieux fait plus de dégâts qu'un à trois essieux...



Le Bas du Reymond et la J20

La fin des grands chantiers et la 10e étape de correction et d'aménagement des routes cantonales nécessiteront de gros moyens financiers.

Le groupe des petits partis comprend des écologistes et des populistes sera plus divisé sur ce rapport. Pour la tendance «verte», Fernand Cucho fustigera le

«manque de courage du Conseil d'Etat qui a préféré renoncer à son projet sous la pression du lobby automobiliste». Selon lui, à l'instar du Conseil fédéral lors-

qu'il est contesté, il aurait dû se battre et plaider son dossier avant de le faire voter par le peuple!

Par ailleurs, d'ici à la fin du siècle, les investissements routiers atteindront 315 millions, soit 37 millions par an plus 27 millions pour l'entretien, «des engagements qui ne seront pas intégralement couverts par les taxes, ce que nous ne pouvons accepter!»

Tendance «rouge», Frédéric Blaser lancera une attaque frontale contre la manœuvre de «politicaillon» qui avait fait basculer le Conseil d'Etat en 1991, «ce qui ne se produira pas cette fois, car il n'y a pas d'intérêt politique en jeu...». Une façon de dire que le référendum d'alors servait la cause de François Reber, président du TCS de Neuchâtel et candidat radical au Conseil national, qui a non seulement «gagné» le référendum, mais est sorti bon second de son parti pour le National...

Ajustements programmés!

Pour le chef du Département des travaux publics, Pierre Hirschy, on part d'une situation donnée à laquelle il s'agit de faire face: «Nous devons assumer nos dépenses routières et si cette hausse de 12% est insuffisante, le Conseil d'Etat suivra attentivement l'évolution des nouveaux crédits demandés dans le cadre de la 10e étape de correction et d'aménagement des routes cantonales qui débutera fin 93 début 94». En clair, s'il est nécessaire d'ajuster régulièrement les taxes en fonction des dépenses consenties, on le fera!

On rappellera que dans cette 10e étape figurent en bonne place l'évitement de Corcelles et le giratoire de Pesex, mais aussi le doublement des tunnels du Col-des-Roches et de la Rançonnière, les études des traversées de Pesex et du Locle, ainsi que des aménagements pour une meilleure sécurité des piétons.

Pour répondre à une demande cloïsoise, Pierre Hirschy s'exprimera sur la dérogation accordée aux camions français de 40 tonnes qui travaillent sur le chantier de la J20. Ces véhicules seront surveillés pour qu'ils respectent les cheminements autorisés, ce qui n'est pas toujours le cas. Et d'évoquer que les routiers suisses subissent des mesures de rétorsion, la France empêchant parfois que les 28 tonnes helvétiques passent la frontière, car les trois essieux français sont limités à 26 tonnes. Les 40 tonnes sont des véhicules à cinq essieux.

Les députés refuseront, par 48 voix contre 39, l'amendement du député Bugnon (lib) proposant d'exonérer de taxes les véhicules communaux à l'instar de ceux de l'Etat. Au vote d'ensemble, le projet de loi sera accepté par 93 voix contre sept (gpp).

Police cantonale

Le prix de l'indépendance

Depuis un vingtaine d'années, les polices des cantons romands utilisaient les services informatiques de leur homologue genevoise. Or, Genève, en proie aux difficultés financières que l'on sait, a dénoncé toutes les conventions au 31 décembre 1991... pour proposer de nouveaux contrats.

Le forfait neuchâtois passait de 330.000 à 570.000 francs pour les mêmes services qu'auparavant, une proposition qui a conduit le Conseil d'Etat à s'équiper pour la somme de 950.000 francs, d'où sa demande de crédit.

Le groupe des petits partis en a accepté l'augure, dans la mesure où l'on ne paiera que des choses que l'on utilisera. Mais comme la police consulte et établit des fichiers, il a été demandé des garanties à propos du respect du droit en la matière.

Pour les libéraux, l'accès à l'information est fondamental dans le travail de la police, la solution neuchâtoise aura, par ailleurs, l'avantage de se greffer sur le «noeud» informatique créé à Fleurier. Le groupe fustigera néanmoins le Conseil d'Etat qui a subi les événements plutôt que de les prévoir...

Le groupe socialiste se demandera si la police neuchâtoise ne va pas se marginaliser et se pénaliser en faisant cavalier seul, une remarque soulignée encore par le groupe radical.

Pierre Hirschy (CE) expliquera qu'il n'est pas courant de soumettre un projet directement à la Commission financière avant de passer devant le Grand Conseil mais, en l'espèce, il y avait urgence.

Depuis la rupture de contrat, tous les cantons ont renoncé aux services de Genève pour s'équiper en propre, ce qui ne nuit pas à la qualité de l'information et aux collaborations entre toutes les polices, via des fichiers centraux.

Côté fiches, le conseiller d'Etat est persuadé qu'il n'y aura pas d'abus car la Commission spéciale peut contrôler comme bon lui semble ce qui se fait.

Le crédit passera la rampe par 93 voix.

Compte-rendu
Mario SESSA

Si la hausse des taxes a été ramenée à une proportion admissible, les problèmes eux demeurent les mêmes. La densification du réseau routier cantonal, l'achèvement des grands chantiers de la N5 à Neuchâtel et de la J20 sous La Vue-des-Alpes, à quoi s'ajoute l'entretien des tunnels, pèseront lourd sur les comptes du canton, d'où la pressante demande de faire payer partiellement ces investissements par une augmentation logique des taxes.

Restait à en fixer la quotité, laquelle ne pouvait s'approcher de la hausse du coût de la vie qui a pris 30% depuis le dernier ajustement des taxes en 1982!

Si les 20% initialement proposés n'ont pas tenu la route face à la colère des clubs automobilistes, les 12% sont aujourd'hui insuffisants (ils apportent trois millions de plus), mais ils ont l'avantage de ne pas récolter d'opposition particulière, si ce n'est celle des écologistes pour qui la «bagnole» est décidément un objet «dégueulasse»...

Le canton s'offre un pénitencier à Gorgier

Voulez-vous ou non un pénitencier? Telle était en définitive la question de fond posée aux députés qui ont vendu chèrement leur approbation hier, tant il est vrai

qu'il est bien difficile d'accepter de sacrifier dix millions pour des individus qui ont eu le tort de ne pas respecter les règles élémentaires de la vie en société.



Pierre Dubois, chef du Département de justice, a répondu hier aux interrogations et aux inquiétudes, nombreuses et légitimes, émises lundi par les députés lors du premier débat sur l'indispensable réorganisation des prisons neuchâtoises qui comprend deux volets: un crédit de 2,1 millions pour transformer les établissements de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, et un second de 7,9 millions pour acquérir et transformer le bâtiment de la Fondation Bellevue, à Gorgier, afin de créer un pénitencier au service du concordat intercantonal.

Le premier point ne soulevait guère de problème, à l'exception de la question de la concentration exclusive à La Chaux-de-Fonds de la prison préventive. Solution financièrement plus économe, mais qui ne plaisait ni aux juges d'instruction ni à une grande majorité des députés.

BELLEVUE MAL VU

Pierre Dubois a donc accepté le principe d'une décentralisation de la préventive à Neuchâtel, moyennant l'engagement de deux gardiens supplémentaires.

Le bâtiment de Bellevue à Gorgier

Le futur pénitencier recevra 63 détenus condamnés à des peines maximum de trois ans. (Impar-Galley)

Par contre, l'achat de Bellevue butait sur trois éléments essentiels: la mixité de l'utilisation de la salle de gym, l'existence d'une école enfantine dans ce bâtiment et la facture de cette transformation.

Pierre Dubois a reconnu qu'il était inconcevable de maintenir des classes enfantines dans une prison. La commune, avec l'aide du canton, devra dès lors envisager de déplacer cette école ailleurs. Par contre, il estime impossible - vu l'état des finances de la commune et du canton - de construire une nouvelle halle de gym.

Il faudra la partager, selon des modalités à définir, avec les détenus qui sont, dans la majorité des cas, des personnes jeunes qui ont besoin d'exercice. En prenant de strictes mesures de sécurité, le coup est jouable.

Restait le problème du coût. A ce chapitre, la Confédération a largement appuyé la démarche du canton, la qualifiant de «comparativement avantageuse», relayée en cela par les cantons du concordat, dont les établissements sont tout aussi surchargés qu'à Neuchâtel. Une situation qui n'est plus acceptable.

Rien de «luxueux» sera entrepris, presque tout est en place puisque Bellevue était déjà une prison! Quant aux coûts d'exploitation, ils seront supérieurs de 1,5 million par rapport à la situation actuelle, à condition

qu'on engage tout le personnel prévu, ce qui est loin d'être acquis.

Pierre Dubois apportera aussi son soutien à la prise en charge des toxicomanes «zonards» et «accros» dans un cadre spécifique qui n'a rien à voir avec les vaines tentatives de réinsertion que certains prônent sans résultat.

Au vote, le premier crédit passera la rampe par 107 voix, celui de Bellevue sera acquis par 71 voix contre 27 (lib et gpp).

Exécution des peines

Le postulat de D. Burkhalter (rad) demandant au gouvernement qu'il étudie la possibilité d'introduire dans le canton le travail d'intérêt général comme forme d'exécution des peines a été accepté. La solution est intéressante et appliquée dans d'autres cantons. Cependant, il n'y a pas de qualités à cette pratique qui exige que celui qui travaille pour la communauté quitte son emploi, ce qui n'arrive pas avec le régime de semi-détention, dira Pierre Dubois (CE).

Maxi-cabas, mini-prix

La promotion-fraîcheur:

Multipack du 7.10 au 13.10

Tous les sérés Bifidus
en gobelet de 150 g



~~7.40~~

7.10

(100 g -73,3)

A partir de 2 gobelets au choix

La super-promotion:

Multipack du 7.10 au 20.10

Toutes les pâtes Agnesi
en paquet de 500 g
-.35 de moins

Exemple:
Spaghetti



500 g

~~7.40~~

7.05

(100 g -.21)

A partir de 2 paquets au choix

La surprise:

Jusqu'à épuisement du stock!

Cœurs de France



500 g

~~4.60~~

3.50

(100 g -.70)

Jusqu'à épuisement du stock!

Branches au chocolat
en paquet de 30 pièces

960 g ~~13.50~~ **9.80**
(100 g 1.02,1)



Offre spéciale du 7.10 au 13.10

Tous les vinaigres
en bouteille de 1 litre
-.40 de moins

Exemple: Vinaigre de vin
aux herbes

1 litre ~~2.10~~ **1.70**

Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Huile d'olive Santa Sabina
et Suprema**
en bouteille de 1 litre
1.- de moins

Exemple: Huile d'olive Suprema

1 litre ~~7.50~~ **6.50**

Offre spéciale du 7.10 au 20.10

**Pepsi Cola et
Pepsi Cola light**

1 litre ~~1.20~~ **-.90**
(+ dépôt -.50)

PET 1,5 litre

~~1.90~~ **1.45**
(+ dépôt -.50) (1l -.96,7)

Emballage de
6 x 3,3 dl ~~4.80~~ **3.60**
(1 dl -.18,2)

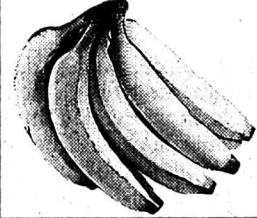
Offre spéciale du 7.10 au 10.10

Kiwis de Nouvelle-Zélande

 Le kg **3.40**

Offre spéciale du 7.10 au 10.10

**Bananes de
1ère qualité** Le kg **1.70**



44-2702/4*4

Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Purée de marrons
surgelée**



200 g ~~1.35~~ **1.-**
(100 g -.50)

Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Saucisses de Vienne
4 pièces**

200 g ~~2.70~~ **1.90**
(100 g -.95)

Multipack du 7.10 au 13.10

**Tomates pelées ou
tomates pelées/hachées**

en boîte de 400 g
(Eg.=280/240 g)
-.20 de moins

Exemple: Tomates pelées
400 g (Eg.=280 g)
~~85~~ **-.65**
Eg. (100 g -.23,2)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Cuisses de lièvre
surgelées**

le kg ~~11.30~~ **9.-**

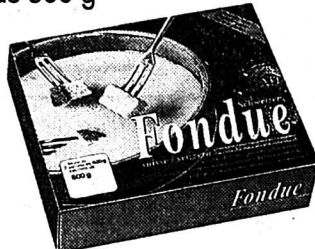
Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Râble de lièvre surgelé
sous vide**

le kg ~~15.50~~ **12.-**

Offre spéciale du 7.10 au 13.10

**Toutes les fondues
toutes prêtes** en emballage
de 800 g



~~9.20~~ **6.50**
(100 g -.81,3)

MIGROS

IMMOBILIER

A louer à Saint-Imier

**grand et superbe
3 1/2 pièces en DUPLEX**

- grand salon avec coin à manger
- 2 chambres à coucher
- cuisine agencement de luxe
- 2 salles d'eau.
- loyer Fr. 1242.- + charges.

Téléphone 032/22 73 75

6-1868

A LOUER

Jardinière 91
à La Chaux-de-Fonds

**GRAND APPARTEMENT
de 6 1/2 pièces**

avec cuisine agencée, salle de bains,
W.-C., cave et chambre-haute.

Libre: tout de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

LUNPI



À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz

**petit immeuble
locatif**

comprenant local commercial,
4 appartements et garages.

Notice à disposition.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

À LOUER

À CERNIER, Henri-Calame 1
dans un petit immeuble de
7 appartements, à proximité
des commerces et des écoles

4 pièces

Libre tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31



HPT
**PARTICIPATION
LOGEMENT**
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT
Autorisé par la Confédération

Un financement exceptionnel
pour être chez soi:
4% de versement initial
suffisent

Résidence

«Les Sagittaires»

**La Chaux-de-Fonds
Promotion de fin
d'année**

3 et 4 pièces, avec balcon-terrasse,
cheminée de salon.

28-440

**Financement et
conditions très
spéciales sur
quelques lots...**

...profitez de cette
«action»

340

HABITATIONS POUR TOUS

13, av. Léopold-Robert

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 83 68

Jusqu'au samedi 10 octobre

PORC

CÔTELETTES

Kg ~~16.-~~ **13.-**

RÔTI ou TRANCHES

Filet
Kg ~~25.-~~ **22.-**

28-92

Jusqu'au samedi 10 octobre

**JAMBON
cru**

«Pizoler»
coupé en tranches
barquette d'environ 70-140 g.

Kg ~~52.-~~ **46.-**

Jusqu'au samedi 10 octobre

**Tranches
de dindes**

Fraîches du pays
«OPTIGAL»
Barquettes de 2-3 pièces,
200-300 g

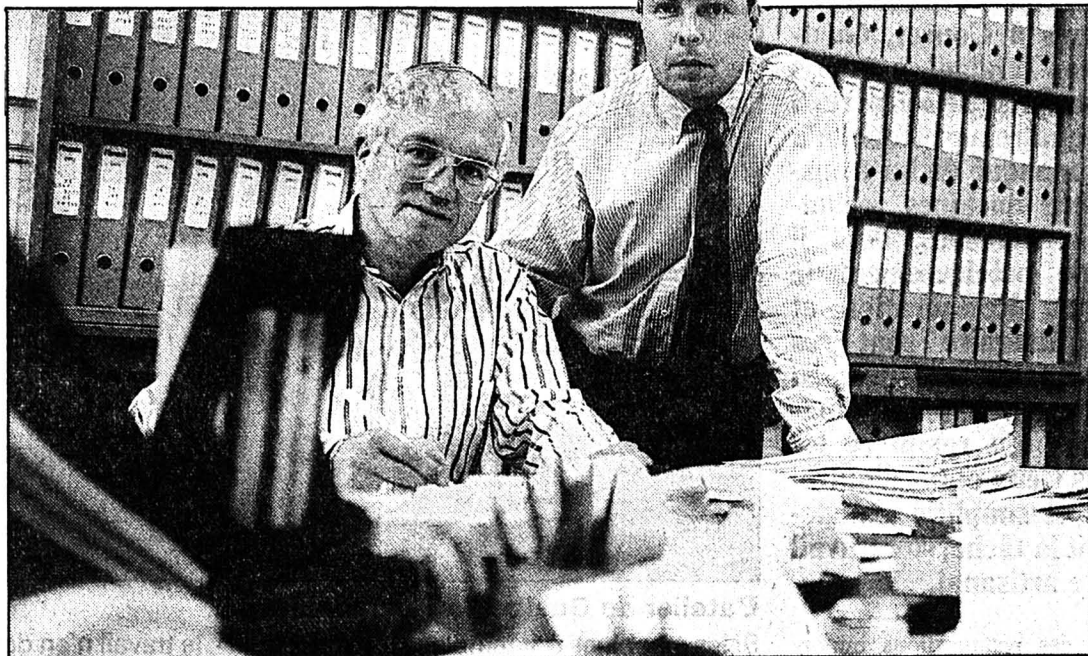
Kg ~~21.50~~ **18.50**

MIGROS

Présentation du budget 93 de la ville de Neuchâtel

L'équilibre de l'austérité

Premier examen de passage réussi pour Monika Dusong, la nouvelle «grande argentière» de la ville de Neuchâtel. Le budget 93, présenté hier, est équilibré! Au prix d'importantes compressions, du rehaussement de certaines taxes et d'efforts substantiels consentis par le personnel communal. Mais aussi avec l'amorce d'une politique novatrice en matière de congés (lire l'encadré).



Fonctionnaires de la ville de Neuchâtel

Des congés «bonus» facultatifs non payés en contrepartie d'une baisse de salaire correspondante.

Avec 20.000 francs d'excédents de recettes pour plus de 393,4 millions de charges, le budget 93, qui devra encore être ratifié par le Conseil général, est dans le noir.

Ce résultat, «obtenu grâce à l'esprit de collaboration étroite qui a prévalu au sein de l'administration», ont relevé de concert Monika Dusong et Blaise Dupont, président de la ville, n'a toutefois été possible qu'au prix d'importants efforts.

Ainsi, au chapitre du personnel, si, comme promis, l'exécutif proposera l'abolition de la diminution de 1% des salaires communaux, l'indexation de ceux-ci ne se fera plus qu'annuellement. A la clef, une économie de près de 1,2 million. Ajouté à la baisse d'effectif dans le secteur hospitalier, au maintien du délai de latence de 6 mois pour le remplacement de postes devenus vacants et aux congés supplémentaires non payés, ce train de mesures devrait permettre de limiter à 1,75% l'augmentation de la charge salariale en 93 - 185,6

millions pour 183,5 budgétisés pour 92 - alors que l'inflation supputée avoisinera elle les 3,65%.

Autre secteur où l'on a «raboté» un maximum: les «Biens, services et marchandises» - 96,7 millions - qui, sans tenir compte des dépenses concernant les hôpitaux et les Services industriels, n'augmentent que de 0,5% par rapport au budget 92.

TAXES ADAPTÉES

La taxe hospitalière, rapportant annuellement 8 millions à la ville, sera maintenue. Les autres taxes et émoluments, inchangés depuis deux ans, seront adaptés à l'évolution de l'indice des prix: augmentation moyenne de 11% en perspective.

La taxe d'épuration et le tarif

de l'eau seront majorés de manière plus conséquente: 15 centimes par m³ pour alimenter des réserves en vue des investissements futurs que requerront la STEP et SIVAMO.

Quant à la fiscalité, elle devrait rester inchangée en 93. A l'exception d'une adaptation du barème des personnes morales, qui sera proposée suite aux modifications apportées par le canton, et qui entraînera une légère baisse des rentrées.

Hormis les participations légales ou imposées, la politique de subventionnement de la ville ne subira pas de changement. Enfin, au chapitre des investissements, avec un total de 34,1 millions, on se limitera uniquement aux dépenses destinées au maintien de l'infrastructure publique.

Deux épées de Damoclès restent cependant suspendues sur le budget 93. La première est liée à la prise en compte, pour 1,125 million, dans les prévisions budgétaires des répercussions de mesures sur lesquelles le Grand Conseil ne se prononcera qu'en novembre.

«Si ces mesures ne devaient pas être ratifiées, nous aurions à procéder à des choix autrement plus douloureux que ceux opérés jusqu'ici», avertit M. Dusong.

La seconde est, elle, relative au résultat de l'exercice en cours et des trois millions de déficit que les premières projections, établies à fin juin, laissent entrevoir. Quid de l'effet sur le budget 93? «Nous avons déjà pris des mesures. Il faudra attendre

les résultats, plus fiables, du bouclage de septembre pour voir où nous en serons exactement», répond la grande argentière. C. P.

L'ère des congés non payés

Politique novatrice pour limiter l'augmentation des charges salariales de la commune dans le budget 93: exception faite des enseignants, de la police et du personnel hospitalier, le Conseil communal se propose de donner la possibilité à son personnel d'obtenir des congés supplémentaires - 5 à 15 jours au maximum par an - en contrepartie d'une baisse de salaire correspondante. L'ère des congés non payés en quelque sorte! Ceci, avec la garantie écrite pour l'employé de retrouver son taux d'occupation initial l'an suivant, s'il le souhaite.

Selon les estimations «prudentes» faites par l'exécutif et au vu de «l'écho favorable rencontré», l'économie sur la masse salariale pour 1993 devrait avoisiner les 500.000 francs.

Et le surcroît de travail que la mesure pourrait occasionner pour le personnel restant? Monika Dusong précise que ces vacances «bonus» ne pourront être prises que durant des périodes le permettant et en accord avec les chefs de service. (cp)

BRÈVES

Etudiants neuchâtelois
Pétition lancée

A la suite de son entrevue, lundi, avec le conseiller d'Etat Jean Cavadini, le Groupe d'étudiants neuchâtelois contre l'austérité budgétaire (GENCAB) a décidé de lancer une pétition «contre la politique d'austérité budgétaire menée par le gouvernement local à la suite du gouvernement fédéral». Une politique dont les dernières intentions en date seraient de stabiliser le nombre d'élèves au conservatoire et d'augmenter de 200 francs l'actuelle taxe d'inscription des étudiants étrangers (500 francs). (comm)

Législatif de Neuchâtel
Don et nominations

Lors de sa séance de lundi soir, le législatif de Neuchâtel a accepté, à l'unanimité et avec de vifs remerciements, le don fait par Emmanuel de Bros de sa collection de papillons et de documents au Musée d'histoire naturelle. Lors de la même séance, le Conseil général de Neuchâtel a élu tacitement Anne Ramseyer (EcoSol) et Raymonde Wicky (soc) à la Commission de l'enseignement professionnel, en remplacement d'Amina Hungerbühler et Michel Reber, démissionnaires. De même, Marianne Ebel (EcoSol) a été élue au comité scolaire de l'ESRN en remplacement d'Anne Ramseyer. (cp)

AGENDA

Neuchâtel
Journées culturelles

Les journées culturelles de la Commission «Culture et jeunesse» de l'Institut neuchâtelois se tiennent aujourd'hui et demain dans le canton de Neuchâtel. Thème choisi: «La muséographie liée à l'ethnographie et à l'archéologie». Au programme, les visites des Musées de l'Areuse, d'ethnographie, d'archéologie ainsi que celle d'un site archéologique. (comm)

Neuchâtel
Moscovites au Temple

La troupe de ballet d'enfants Fantasia, de Doubna, et le chœur Georges Bransens de Moscou donneront ce soir à 20 h 30 un concert au Temple du Bas. Au programme: des danses classiques et folkloriques ainsi que des pièces d'auteurs francophones. (comm)

Exécutif et marché du logement en ville de Neuchâtel

«La pénurie est réelle»

«Mis à mal» lundi soir par la droite dans le dossier des appartements à loyer modéré, l'exécutif réplique chiffres en mains: avec 0,7% d'appartements vacants, pénurie il y a!

Bien qu'accepté par 20 voix contre 16, le rapport intermédiaire du Conseil communal relatif à l'initiative dite des «500 logements sociaux» a essuyé un tir nourri des radicaux et libéraux lundi soir.

Hier, au cours de la traditionnelle conférence de presse suivant la séance du législatif, le Conseil communal, par la voix de Blaise Dupont, a tenu à remettre les pendules à l'heure.

Le taux d'appartements vacants en ville de Neuchâtel, calculé sur la base des données fournies à fin juin 92 par l'Office fédéral de la statistique - 116 appartements vacants sur les 16.443 dénombrés - est bien de 0,7%, soit nettement inférieur au seuil de 1,5% en dessous duquel on parle de pénurie. Si au plan cantonal, détente il y a eu - taux de 1,38% en septembre - ce n'est pas le cas pour la ville où les appartements à louer sont d'ailleurs essentiellement dans la catégorie des loyers élevés.

Avec une estimation d'un total de 586 appartements à loyer modéré construits d'ici à 95 et dont seulement 287 ont été réali-

sés à ce jour, l'exécutif ne retient en tout cas pas être en mesure de «déstabiliser» le marché du logement, comme on l'accusait de manière à peine voilée lundi soir.

Pour éviter les quelques «mauvaises surprises» faites avec des promoteurs qui, ayant obtenu permis et dérogations, se trouvaient tout à coup «surpris» par un prix de revient à l'appartement les excluant de l'aide fédérale et ne mettant ainsi pas sur le marché les appartements à loyer modéré promis, le Conseil communal conditionne dorénavant l'octroi du permis de construire à l'obtention de la sanction fédérale. (cp)

Débat sur les jeunes et le chômage

«Maintenant, il pleut...»

Boutade de Jean Grédy en conclusion - et en résumé - du débat sur «Les jeunes et le chômage». «La condition pour que le soleil revienne, c'est qu'il pleuve. Maintenant, il pleut...»

Une vingtaine de personnes hier à l'aula des Jeunes Rives. «Les jeunes et le chômage», débat organisé par les Jeunes socialistes a attiré d'abord des professionnels. Concernés, mais éparpillés...

Devant eux, des photographes aux sensibilités différentes ont tiré des instantanés de

notre société. Rémy Gogniat, journaliste, réglait la netteté...

Eric Thevenaz, secrétaire syndical FTMH a dénoncé un manque de clairvoyance. Les mesures (de formation notamment) devaient se prendre en période de haute conjoncture.

Jean Grédy, secrétaire de la Convention patronale horlogère, député au Grand Conseil a critiqué les banques qui veulent rattraper leurs réserves - perdues dans l'immobilier - en limitant les crédits, augmentant les taux hypothécaires. Elles menacent des entreprises saines en

étouffant leurs liquidités. Maurice Jacot, directeur général des Câbles de Cortaillod, président du Grand Conseil, estime pour sa part qu'il faudra renoncer au luxe. Mais il tire des voyages à l'étranger un certain optimisme: le chômage n'implique pas la sinistrose.

Pierre Dubois, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique a critiqué le décalage entre la formation professionnelle et les besoins de notre économie. Un problème d'état d'esprit, long à modifier. AO

Carence d'appartements à loyer modéré

Colombier propose des solutions

Saisi d'une initiative socialiste réclamant cinquante logements à loyer modéré, l'exécutif de Colombier livre sa réponse. Elle pourrait inspirer d'autres communes.

Le 30 mai 1989, la Commission pour l'étude de la détérioration du marché du logement à Colombier constatait l'existence de deux sortes d'appartements. Les anciens (avant 1985), bon marché, se louent sans annonce. Tandis que les jeunes couples et les personnes âgées ne peuvent s'offrir les autres, trop coûteux. Jusqu'au rapport de l'exécutif (daté du 14 septembre 1992) la situation a peut-être empiré. Comme dans la plupart des communes du canton.

Le nombre d'appartements loués croît plus vite que la population: «émancipation» rapide des jeunes (célibataires), séparation des couples, personnes âgées à domicile... Les loyers ont encore augmenté par les hausses du taux hypothécaire.

ÇA PRENDRA DU TEMPS

Avec 600 signatures, une initiative socialiste demande à la commune de réaliser ou favoriser la réalisation de 50 logements à loyer modéré. La construction coûterait cher. La commune peut prendre à sa charge l'équipement (peu d'incidence sur les loyers) mais aussi offrir son terrain (rue Chaillet) à une coopérative, acquérir des parts sociales garantissant les fonds propres (5%) et avoir son mot à

dire dans la gestion. Aider par le biais des aides fédérales au logement... Elle envisage de réaliser directement des appartements dans le futur immeuble des Services industriels, de céder du terrain et de proposer aux promoteurs potentiels la construction d'immeubles à loyer modéré, voire «mixte». Mais le délai de 1996 fixé par l'initiative «ne doit pas être considéré comme impératif».

Le rapport sera soumis au législatif jeudi soir, lors de la séance du Conseil général convoqué à 20 h 15. A l'ordre du jour, quelques nominations, deux autorisations de contracter et renouveler des emprunts (2,86 millions au total), l'élargissement de la rue de la Côte et la modification du plan d'alignement dans le prolongement du chemin des Ruaux. AO

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
2000, rue du Trésor, jusqu'à 20 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

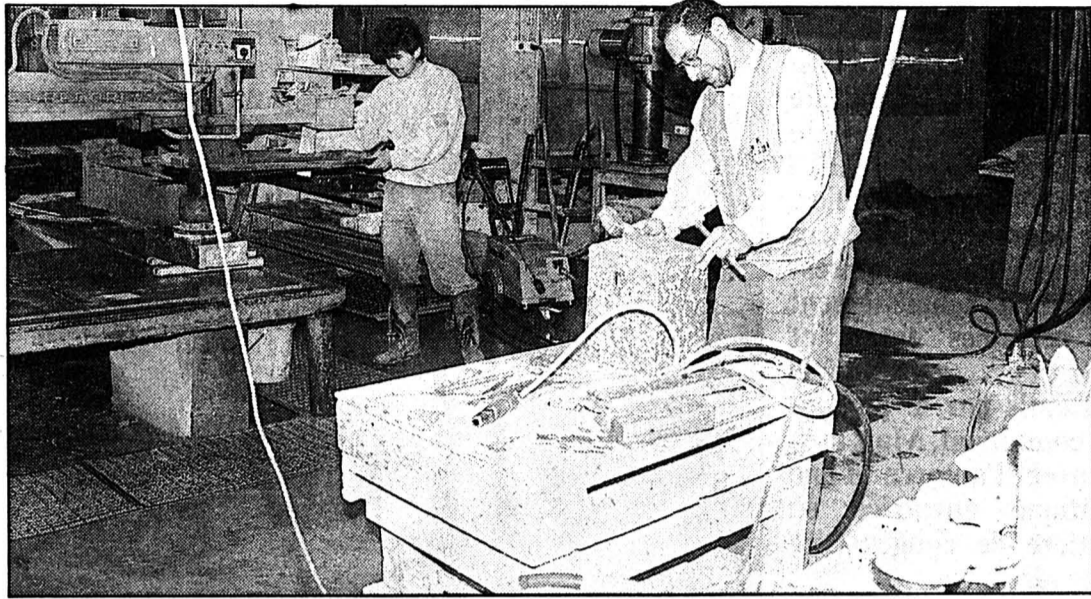
NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Nokoko Ye (musique africaine)
Plateau libre
22 h.
● THÉÂTRE
«Le nouveau spectacle», par le duo Cucho et Barbezat
Théâtre du Pommier
20 h 30.

Val-de-Travers: un marbrier de Couvet raconte

Tailler les vieilles pierres

Marbrier et tailleur de pierres à Couvet, Gualberto Terziani a repris l'entreprise de son père, il y a quatre ans, lequel n'a pas manqué de lui transmettre quelques techniques anciennes, dont il garde précieusement le secret. Restauration et art funéraire sont ses principales activités. Si aujourd'hui moult machines ont remplacé les bons vieux outils d'autrefois et simplifié grandement la tâche, son travail reste artisanal.



L'atelier de Gualberto Terziani

Si les machines ont remplacé les vieux outils, le travail n'en demeure pas moins artisanal. (Favre)

Une des restaurations importantes de M. Terziani est celle du parapet du pont de Saint-Sulpice: «Les services des Monuments et sites et des Ponts et chaussées souhaitaient conserver un maximum de vieilles pierres. J'ai donc refait celles qui ne tenaient plus ou qui étaient usées par les intempéries». Pas

une mince affaire, car il a fallu retrouver des matériaux quasiment identiques, qui ne juraient pas avec l'ensemble. Première difficulté, déterminer la provenance, afin de retrouver la même pierre.

RECHERCHES FASTIDIEUSES

Les recherches fastidieuses dans des documents historiques n'aboutissent souvent à rien de très concret. Une fois le maté-

riau choisi, le travail se poursuit en carrière, où sont détachés les blocs adéquats. Certaines ont quelque 18 couches et pour des questions de gel, trois ou quatre seulement peuvent être exploitées en une année. Ainsi, il faut

parfois attendre deux ou trois ans pour dénicher la bonne texture.

Au seuil du 21^e siècle et à l'heure où le temps est compté, il n'est plus possible d'être aussi perfectionniste. A Saint-Sulpice, les choses ont été respectées au maximum, surtout au niveau des techniques de travail: boucharde, brochage, ciselage, layage à la main, jointage à la chaux et au ciment... Autres exemples de restaurations, la réfection d'une voûte à l'église de Môtiers, la rénovation de monuments, le façonnage de vieilles fontaines détruites lors d'accidents...

Dans ce dernier cas, seule la forme d'origine demeure, le bloc de pierre étant nouveau. Un boulot qui fait appel à l'ingéniosité, plus qu'à la créativité. M. Terziani a l'occasion d'exercer cette autre facette dans l'art funéraire ou le bâtiment (cheminées, escaliers, tables, cuisines). Son but est de personnaliser ses réalisations en fonction de différents critères. Il dispose pour ce faire de matériaux très variés, dont il est impossible d'établir la liste tant ils sont nombreux. PAF

BRÈVE

Impar... donnable Cernier et non Fontaines

Damned, la boulette! L'assemblée générale de l'Association de la piscine, suivie de la création de Spival, le syndicat intercommunal, aura lieu à Cernier, à 18 h 45 à la salle du tribunal, et non pas à Fontaines comme annoncé par erreur dans notre édition d'hier. (se)

AGENDA

Môtiers

Ramassage de papier

Afin d'alimenter les caisses de classe, les écoliers de Môtiers effectueront un ramassage des vieux papiers, jeudi 8 octobre dès 8 heures. Les paquets bien ficelés devront être déposés devant les habitations, au bord des routes ou encore directement à l'endroit prévu à cet effet, à la gare de la localité. (lr)

Môtiers

Tir de nuit

Le chef-lieu du Val-de-Travers sera jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 octobre, le rendez-vous de tous les tireurs de nuit de la région. Les participants à cette deuxième édition et le public se retrouveront dès 18 h 30 au stand de tir de Môtiers. La proclamation des résultats est prévue aux environs de 23 heures. Musique, jeux et restauration sous la cantine agrémenteront cette manifestation. (lr)

Val-de-Travers

Ciné-club

A vos agendas! La 35^e saison du Ciné-club du Val-de-Travers débutera dans deux semaines, le mercredi 21 octobre (20 h 15 au cinéma Colisée de Couvet) avec la projection du *Metropolis* de Fritz Lang et prendra fin le 24 février 1993 avec *Kafka* de Steven Soderbergh. Les autres films prévus sont: *Citizen Kane*, d'Orson Welles (4 novembre); *Une nuit à Casablanca*, des Marx Brothers et d'Archie Mayo (11 novembre); *La Belle et le Bête*, de Jean Cocteau (2 décembre); *Uccellacci e Uccellini*, de Pier Paolo Pasolini (16 décembre); *Zelig*, de Woody Allen (13 janvier); *Welcome in Vienna*, d'Axel Corti (27 janvier); *Stranger than paradise*, de Jim Jarmusch (10 février). (mdc)

Fuite de peinture dans l'Areuse

Plus de peur que de mal

Hier peu avant 17 heures, le cantonnier communal de Saint-Sulpice constatait qu'un nuage blanc se propageait dans l'Areuse, à la hauteur de la zone industrielle de la localité. Il appela immédiatement la gendarmerie cantonale, qui alerta le Centre de secours de Couvet.

Au volant de deux véhicules, quatre hommes, commandés par le capitaine Louis Golay, se sont rendus sur les lieux, non sans qu'auparavant les premiers secours de Fleurier et de Saint-Sulpice aient été avertis: «Lorsque nous sommes confrontés à une pareille situation, nous ne savons jamais exactement de

quoi il retourne. Il est donc plus prudent de mettre en place un dispositif efficace», a expliqué le chef d'intervention.

Après avoir détecté l'endroit exact de la fuite (une sortie d'égout), un test de PH a été effectué. Il n'a rien décelé de particulier, tant au niveau de la teneur en acides, qu'en bases. Pour plus de précautions, un échantillon du produit a été prélevé et analysé par le chimiste cantonal. Il s'est agi d'une peinture soluble à l'eau parfaitement inoffensive pour l'environnement, résultant d'un simple nettoyage de pinceaux. Plus de peur que de mal. (paf)

Affaire de stupps au Tribunal de police

Faire du trafic pour se nourrir

Parvenue au terme de ses allocations de chômage, M.-F.W. faisait du trafic d'héroïne pour se nourrir, elle et son enfant. «L'argent des services sociaux me permettait tout juste de payer mes factures. Impossible donc de nouer les deux bouts», a-t-elle déclaré hier au Tribunal de police. Voila qui, a priori, pouvait partir d'une bonne intention. Le hic, c'est qu'en marge de ce petit commerce, elle consommait du hashisch et de l'héroïne.

«En agissant de la sorte, vous vous inscrivez parmi les marchands de la mort», a dénoncé le président Bernard Schneider.

«Qu'est-ce qu'on fait alors, si on ne peut pas manger? On vole son pain et son fromage? Ce n'est guère mieux», a ajouté la prévenue. «Vous semblez attaquer les services sociaux, en disant qu'ils ne vous donnent pas suffisamment d'argent. Je comprends toutefois qu'ils ne veulent pas couvrir vos dépenses pour votre consommation de drogue», a souligné le juge.

Ayant le sens de la répartie, M.-F.W. a rétorqué: «C'est comme ceux qui boivent un verre de rouge; il faut bien se calmer quelque part». Lors de la perquisition effectuée dans son appartement, la police a décou-

vert un couteau à cran d'arrêt, une arme interdite en Suisse. Explications: «Un ami me l'a offert et... j'aime bien les couteaux. De toute façon, je ne l'ai jamais utilisé».

Surpris, M. Schneider s'est demandé quelles pouvaient être les motivations d'un homme qui offre un tel présent à une femme: «A vous entendre, j'ai le sentiment que vous ne regrettez rien de ce qui s'est passé» et de condamner M.-F.W. à 30 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 4 ans, à 100 francs d'amende et à 150 francs de frais. (paf)

Projet de hangar des Sagnettes à Coffrane

Créer un précédent? Pas question

Nouvel épisode dans l'histoire du hangar qui hante la zone de dépôt des Sagnettes au sud du village de Coffrane. Longue histoire en vérité puisque l'entreprise Bernasconi en mijote la construction depuis 1989.

D'une longueur de 90 mètres pour 30 de large, le projet est contré par d'abord 14 oppositions, un refus de sanction des plans puis une pétition. Dès lors, on abaisse de 3 mètres la hauteur de sa toiture qui passe à 13,8 m. Et de nouveaux

plans sont déposés en octobre 91, lesquels suscitent alors 83 oppositions... Celles-ci levées par la commune, les opposants décident de lancer un recours auprès du Département de l'agriculture, via le Service de l'aménagement du territoire. Michel von Wyss, chef du département, vient de leur donner gain de cause.

Peut-on construire sur une zone de dépôt? Oui mais «quelque chose qui n'affecte pas durablement le territoire et qui soit réversible», commente M. von Wyss. «Même si le dépôt en

question ne servira pas à un autre usage, une fois construit, il aura un caractère définitif».

Avec le risque de créer un précédent dans un village dont les alentours sont déjà fortement mis à contribution par l'exploitation des gravières. «Si l'on se base sur l'opposition du Heilmatschutz, section Neuchâtel, le projet a un impact certain sur la modification définitive du paysage», ajoute M. von Wyss.

Quant à l'entreprise Bernasconi, va-t-elle faire recours à son tour? Elle discutera la question avec son mandataire. (se)

Exposition au Fornel du Haut

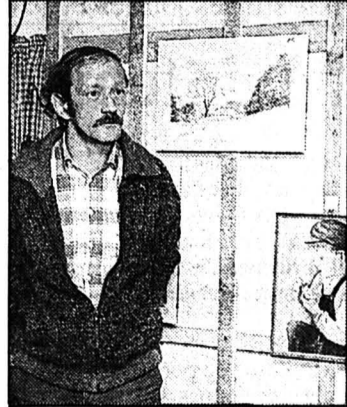
Les aquarelles du berger

L'œil vif, solitaire, la quarantaine, Raymond Chautems aime parcourir les flancs du Chasseral. Chaque printemps, il observe et couche sur papier ses premiers croquis: les métairies, les rochers, les vieux sapins sont ses sujets préférés. En juin, avant l'arrivée du bétail au Fornel du Haut, un alpage de la commune du Pâquier, il repart dans le terrain peaufiner ses esquisses. Durant l'été, en compagnie de son épouse Heidi, il alterne son travail de berger et ce-

lui d'aquarelliste, son jardin secret. Après la désalpe, une partie de l'écurie est vidée, aménagée, isolée et chauffée, pour permettre d'accrocher les tableaux aux murs et d'accueillir le public.

L'an prochain, Raymond Chautems pense traîner ses pinceaux un peu plus à l'ouest, du côté de Chuffort, mais les amoureux de la nature jurassienne n'attendent pas l'automne prochain: ils ont dix jours pour faire halte dans cette chaleureuse bergerie et admirer les 41 aquarelles de M. Chautems.

On accède à la métairie depuis Les Bugnens par un chemin vicinal balisé. Jusqu'au 18 octobre... car, après, le berger-peintre prédit une abondante neige: les skieurs pourront alors s'asseoir à la place des tableaux. (cu)



Métairie du Fornel

Raymond Chautems y expose ses aquarelles. Avis aux amoureux des paysages jurassiens: le coup d'œil vaut le détour. (Schneider)

Législatif de Cernier

Bingo pour «La Pomo»!

C'est plus que réjouissant: 41 personnes ont répondu à l'appel lancé par la commune de Cernier en faveur de la future fondation de La Pomologie, appelée à construire et gérer l'immeuble pour personnes âgées et handicapées. Tout sourire, Roland Debély, conseiller communal responsable du projet, a annoncé la nouvelle lundi soir, lors de la séance du Conseil général. Quarante et une personnes se sont donc annoncées comme

membres fondateurs, versant des parts entre 200 et 1000 francs pour un montant total de 11.800 francs. En parallèle, deux institutions, soit la Fondation de l'Hôpital et du home médicalisé de Landeyeux et celle d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz, seront partie prenante dans le projet, elles aussi comme membres fondateurs, versant chacune 500 fr. Enfin, huit donateurs ont annoncé des dons pour une somme globale de

6150 francs. Une assemblée constitutive est prévue prochainement, lors de laquelle on adoptera les statuts. Les membres fondateurs désigneront ensuite leur représentants dans les différents organes de la fondation (Comité directeur et Conseil de fondation). Lundi soir, Yves Zimmermann (rad), Marlène Châtelain (lib) et Pierre-André Chautems (soc) ont d'ailleurs été nommés au Conseil de fondation. (se)

● L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le jeudi, jusqu'au 18 octobre.

VAL-DE-TRAVERS

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

Exercice 1993: un budget d'austérité pour Tramelan

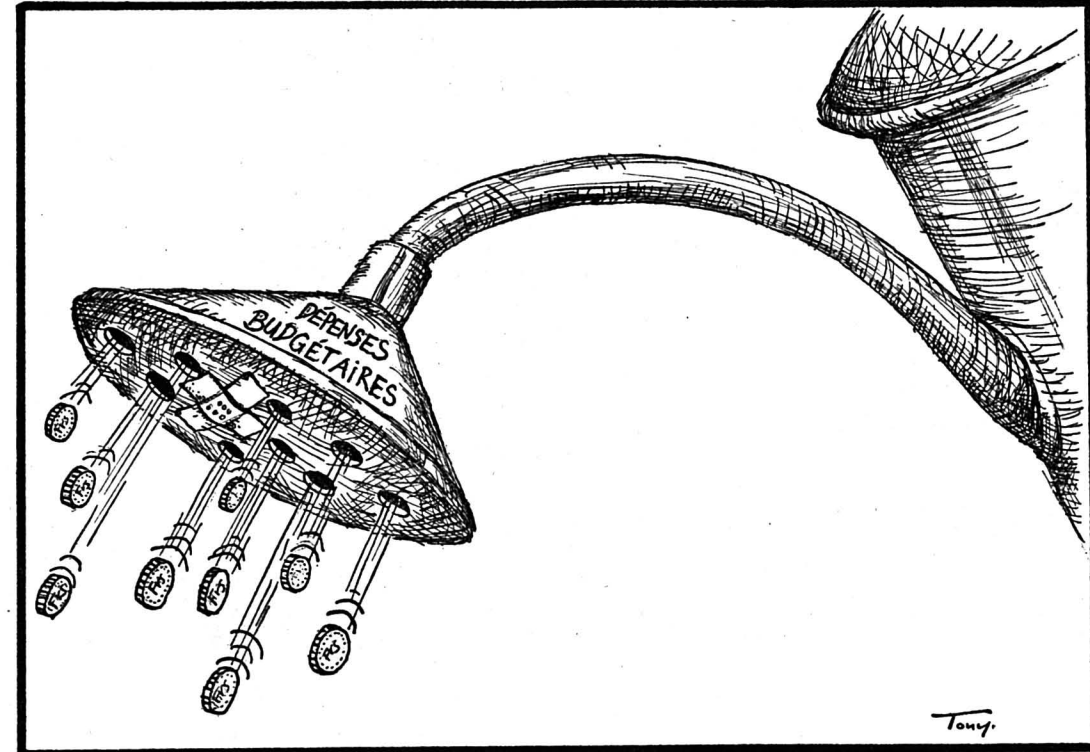
Des paroles aux actes

Le Conseil municipal de Tramelan soumettra prochainement aux conseillers généraux le budget pour l'exercice 1993. A l'instar de celui du canton de Berne et d'autres communes, il revêt un caractère d'austérité que les autorités souhaitent temporaire. Il s'agira donc de passer des paroles aux actes puisque les finances communales incitent à la prudence.

Le budget, élaboré par le comptable municipal, a été étudié par un groupe de travail et examiné ensuite par la Commission des finances. Le Conseil municipal a procédé à un examen détaillé du projet et grâce à certaines mesures, le déficit a pu être ramené à 327.500 francs. Rappelons que le budget 1992 prévoyait un déficit 1.007.500 francs!

QUOTITÉ MAINTENUE

Le Conseil municipal, compte tenu de la mauvaise situation financière de la commune, a su prendre ses responsabilités et à cet effet a décidé diverses me-



sures qu'il entend faire appliquer entièrement. Il propose de maintenir la quotité d'impôt à 2,8, car une augmentation représenterait un facteur inadmissible dans la situation actuelle et paralyserait le développement économique et industriel de la cité. Il est vrai qu'un taux plus élevé que celui de la plupart des communes avoisinantes pourrait se justifier par la qualité des

infrastructures mises à disposition.

EFFORTS POUR TOUS

La diminution des charges et dépenses non contractuelles de 10% par rapport au budget 1992 ou aux comptes 1991 a été décidée. Chacun devra prendre conscience que l'économie demandée est exigée de tous les services et collaborateurs de la

commune, ainsi que des bénéficiaires d'une aide communale. Il est ainsi fait appel à un esprit de solidarité afin de passer des simples paroles aux actes.

Les coûts élevés de la nouvelle mensuration cadastrale actuellement en cours d'exécution rendent d'autre part nécessaire l'augmentation de la taxe immobilière qui de 1,2% devrait pas-

ser à 1,3%. D'autres mesures sont proposées telle que le blocage de l'effectif du personnel communal. La politique des salaires du dit personnel sera calculée sur les mesures d'économie et de restriction dictées par le canton. Tous les bâtiments publics auront une gestion centralisée.

Des mesures seront appliquées aux sociétés et demandeurs concernant le subventionnement des activités culturelles, sportives et d'utilité publique. Les travaux et réparations importantes feront l'objet d'un échelonnement où les priorités seront fixées.

OUI RECOMMANDÉ

Diverses mesures financières sont également prévues. Elles concernent les modalités d'emprunts, la facturation interne, les tarifs des émoluments, etc.

Aussi, après une étude détaillée des diverses instances concernées, le Conseil municipal proposera aux conseillers généraux de recommander au corps électoral d'accepter le budget de l'exercice 1993 prévoyant un excédent de charges de 327.500 francs, une quotité inchangée à 2,8, une taxe immobilière de 1,3% de la valeur officielle et une taxe des chiens de 60 francs sur tout le territoire communal et de 20 francs par chien pour les fermes isolées et exploitées.

(comm-vu)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVE

Bienne

Coup de feu

Hier peu après 13 h 45, un coup de feu a été tiré sur une voiture en stationnement au Quai du Bas, à Bienne, dans laquelle se trouvaient deux personnes. Immédiatement avisée, la police cantonale s'est rendue sur les lieux et a interpellé le tireur. Il s'agit d'un toxicomane suisse, qui manipulait une arme automatique dans son appartement. Pour une raison que l'enquête déterminera, un coup est parti, qui a traversé la fenêtre de l'appartement, avant de se loger dans le montant médian de la voiture stationnée. Personne n'a été blessé.

(comm)

AGENDA

Jura bernois

Natation pour les aînés

Attention, c'est ce vendredi 9 octobre qu'échoit le délai d'inscription aux cours de natation proposés par Pro Senectute aux 55 ans et plus, débutants ou avancés. Lesdits cours se donneront à Bévillard (7 leçons dès le 9 novembre), Saint-Imier (10, dès le 19 octobre) et La Montagne-de-Douanne (10, dès le 19 octobre). Les leçons durent de 50 à 60 minutes. A quelques exceptions près, elles sont fixées au lundi après-midi. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Jura bernois, Pont 4, 2710 Tavannes; téléphone (032) 91 21 20. (de)

Tramelan

Marché paroissial

Selon une ancienne tradition, la Paroisse réformée de Tramelan organise ce samedi un immense marché aux puces qui permettra aux uns de se débarrasser d'objets devenus inutilitaires et aux autres de réaliser d'excellentes affaires.

Cette brocante a lieu de 9 à 17 heures (non-stop) à la cure Virgile-Rossel où une permanence est assurée. Mentionnons que le bénéfice réalisé ira intégralement à la cible missionnaire de la paroisse. Signalez enfin que les responsables de cette brocante réceptionnent encore la marchandise jusqu'au jeudi 8 octobre de 16 à 18 heures à la cure Virgile-Rossel. (comm-vu)

Villeret: désalpe rime toujours avec succès

Village pris d'assaut

Malgré un temps matinal maussade, qui n'engageait guère à rejoindre le pied de la Combe-Grède, la désalpe 1992 de Villeret aura finalement connu un brillant succès, à l'image des précédentes.

Il est vrai que cette manifestation, unique dans la région, vaut le déplacement. Par l'originalité de son cortège, par l'ambiance et la chaleur humaine qui l'entourent, par l'omniprésence du folklore, elle réussit à drainer chaque année un public très nombreux, qui vient parfois de loin.

Le matin déjà, de nombreuses

personnes déambulaient dans le village; vers midi, la faim aidant, le mouvement se déplaçait en direction de la cantine, tenue cette année - pluie et froid obligent - à la salle de spectacles. Une salle comble, d'ailleurs, pour le repas!

PRÈS DE 3000 !

Le clou de la manifestation reste sans conteste le cortège de l'après-midi, suivi samedi par près de 3000 spectateurs. Avec ses chars particulièrement originaux, ses troupes superbement décorées, ses groupes musicaux et folkloriques, et la présence de la Fanfare de Courtelary, ce cortège 92 a enthousiasmé la foule.

Le traditionnel cadeau remis à un des agriculteurs participant au cortège - tiré au sort chaque année, les lauréats étant successivement éliminés jusqu'à ce que la boucle soit fermée - est revenu samedi à la famille Oppliger, sous la forme d'un superbe bahut sculpté.

Avec le merci des écoles aux gourmands qui ont contribué à engraisser la caisse des courses, celui de tous aux agriculteurs participants et à la Fanfare de Villeret, organisatrice, rendez-vous l'an prochain pour la 17e Désalpe! (mw)

Renan

Succès pour les portes ouvertes à La Ribambelle

La journée portes ouvertes de La Ribambelle a connu un joli succès: intérêt marqué de la population, enthousiasme des petits au milieu des jeux et jouets. Quant aux projets, ils vont bon train.

Ceux qui avaient visité la garderie La Ribambelle, à ses débuts, sont formels: les locaux et installations sont devenus plus attractifs, plus vivants. Les enfants s'y plaisent et découvrent toujours de nouvelles possibilités.

Ils disposent d'une pièce de jeux, d'une autre pour les bricolages et d'une plus petite pièce de repos quand une sieste s'impose pour l'un ou l'autre des bambins.

Le vendredi s'y retrouvent les petits de 2 à 8 ans, de 13 h 15 à 18 h 15. Le mercredi, c'est l'atelier de création, de 13 h 30 à 15 h 30, pour les 6 à 10 ans, qui se lanceront dans un cours de confection de marionnettes à fils, en collaboration avec l'Université populaire.

Pour le projet de puériculture, on peut se renseigner auprès de Mme Taillard. Il s'agirait de contrôles réguliers de la santé, de la croissance, etc.

Quant au «Lieu de vie», lieu d'apprentissage de jeux, de socialisation pour les tout petits et leur mère, une demi-journée par semaine serait la bienvenue. Mais cela reste également à mettre sur pied selon la demande des parents.

Les membres du comité étaient sur place pour tous renseignements utiles et les différents projets ont rencontré un certain intérêt.

Une institution comme La Ribambelle, qui se développe petit à petit dans le village, apporte au contexte social, un petit plus très apprécié. (hh)

● Pour les différentes activités, on peut s'inscrire auprès de la jardinière d'enfants responsable: Mme Claude Kocher, à Renan.

Un trottoir entre Saint-Imier et Sonvilier

La Commission de gestion du Grand Conseil bernois recommande au Parlement d'adopter le programme de construction des routes 93-96, approuvé déjà par le Conseil exécutif.

Pour ce qui concerne le Jura bernois, on rappellera que ce programme comporte un projet capital, inscrit au budget, à savoir la suppression du passage à niveau dit de l'hospice, à la sortie ouest de Saint-Imier. Une suppression que tout l'Erguel attend depuis de fort longues années et qui comporte de surcroît un volet dont nous n'avions pas encore parlé jusqu'ici.

Roland Benoît, de Corgémont, l'un des 15 membres de la commission, souligne effectivement que le projet inclut la réalisation d'un trottoir et d'une bande cyclable reliant la sortie ouest de Saint-Imier à l'entrée est de Sonvilier. Une excellente chose!

Reste à espérer, avec le député curgismondain, que le rejet éventuel du budget cantonal - un refus proposé au Parlement par la Commission des finances cette fois - ne retardera pas l'ouverture de ce chantier. Un chantier qui dépend également, rappelons-le aussi, de la «générosité» fédérale. (de)

Saint-Imier: à ne manquer sous aucun prétexte

Un mime, et plus que ça!

Le Centre de culture et loisirs propose, ce vendredi, le spectacle d'un mime américain qui déchaine l'enthousiasme partout où il se produit. Dernier succès en date, dans la région, son passage à Tavannes le week-end dernier, où il a une nouvelle fois époustoufflé son public, tout en le faisant rire aux larmes.

vres», une version revue et humoristiquement corrigée d'un conte des frères Grimm, «Le loup et les sept chevreaux». (de-comm)

● Vendredi 9 octobre, 20 h. 30, Relais culturel d'Erguel. Location au Centre de culture et loisirs, 039 41 44 30, de 14 à 18 h.

C'est que Branch Worsham est un formidable talent du mime, qui ajoute, à sa gestuelle particulièrement soignée, des techniques vocales tout aussi exceptionnelles, dans un flot d'onomatopées hilarantes. De quoi concocter un spectacle brillant, et humoristique qui plus est!

Vendredi, il présentera quatre pièces, à commencer par «La marionnette», dans un style de mime classique et donc silencieux, puis «Le cow-boy», mélange savant de bande dessinée et de western, où il incarne une foule de personnages et raconte, du corps et de la voix, une histoire au rythme endiablé. Suivront «Le Kazoo», numéro acrobatique, puis «Les 7 ché-



Saint-Imier

Branch Worsham, un mime américain qui vaut le déplacement! (sp)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public).



Déficit de l'Etat et réduction de salaire des fonctionnaires

Des boucs émissaires!

Au Café du Commerce comme au sein d'assemblées politiques, cette rengaine revient comme un leitmotiv depuis que l'Etat est en déficit: «Il y a trop de fonctionnaires.» La réduction de salaire de la fonction publique, elle-même, renforce cette idée que les effectifs de l'administration sont trop importants.

Même le Gouvernement, qui en serait directement responsable, ne s'en défend pas. Pourtant, les chiffres - qui sont (encore) plus têtus que les politiciens, comme chacun le sait - prouvent que des nuances s'imposent. Il vaut la peine de consulter le tableau ci-joint (voir cadre), fondé sur les données budgétaires.

Ce tableau montre qu'on ne saurait nier l'augmentation du nombre des fonctionnaires en chiffres absolus. Il convient évidemment de retrancher du total les employés qui découlent des chantiers de la N 16. Vu la subvention de 95% et le surplus payé pour les frais de matériel, ce personnel ne coûte rien au canton. Mieux, il constitue une recette nette.

DÉFICIT DU CANTON

Il ne suffit pas de constater que, depuis 1981, le nombre des fonctionnaires a augmenté d'un tiers. Le problème posé étant ce-

lui du déficit financier du canton, il faut examiner la question sous cet angle. Or, compte tenu d'un renchérissement de 55%, les 53 millions dépensés en 1980 équivalent à 82 millions aujourd'hui. La charge effective de 95 millions en 1992 est donc de 13 millions plus élevée. Elle ne l'était que de 9 millions en 1991, quand les comptes avaient subi un déficit de 19,2 millions.

Les charges de personnel provoquent moins de la moitié du déficit qui est aussi conjoncturel et non seulement structurel. On s'en convainc en constatant que, de 1990 à 1992, ont été engagés 36 nouveaux fonctionnaires dont le coût salarial n'excède pas 3,5 millions. Or, pendant ces deux ans, les comptes sont passés de l'équilibre à 20 millions de déficit. Manifestement, le surplus de fonctionnaires n'est pas à l'origine de cette aggravation au-delà de 20%, soit 4 millions au maximum. Les causes sont autres.

QUELQUES EXEMPLES

Afin de redresser la barre, il s'impose donc de voir du côté des cadeaux que sont les recettes non-adaptées au renchérissement: valeurs officielles, taxevéhicules ou des effets de l'inflation: défalcation des intérêts, progression à froid supprimée, amortissements excessifs, amnistie fiscale négligée. En tout, cela dépasse les 35 millions. Rappelons aussi que la répartition du bénéfice de la Banque Nationale apportera de 8 à 10 millions de recettes nouvelles au canton, dès l'année prochaine.



Le canton dans les chiffres rouges

Réduction de salaire: les fonctionnaires, boucs émissaires des politiciens.

(Bist)

On le voit, il existe de nombreuses manières de rétablir les comptes de l'Etat sans psychodrame. Faire des fonctionnaires, des enseignants et du personnel hospitalier les boucs émissaires est certes le plus aisé. Mais il y a plus fondé, plus convaincant et mieux étayé sur une argumentation qui ne doit pas oublier cet axiome: les comptes ont été équilibrés durant onze ans. Que s'est-il produit, en 1991 et 1992, qui a provoqué le déséquilibre?

Victor GIORDANO

Données budgétaires

Années	Nombre de fonctionnaires	Charges nettes en millions	N 16 déduites
1980	515	53	
1981	549	55	
1985	632	68	
1988	689	74	22
1989	683	79	42
1990	717	85	40
1991	742	91	50
1992	753	95	76

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Donzé-Baume SA aux Breuleux

Importante visite

Visite de prestige, hier, pour la maison Donzé-Baume SA, fabrique de boîtes de montre et de bracelets aux Breuleux. Emmenée par le Chancelier de la Confédération François Couchepin, une forte délégation de parlementaires fédéraux appartenant au groupe radical ont visité la maison franc-montagnarde. Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir des équipements et des installations à la pointe du progrès. (mgo)

Roche Saint-Jean

Violent choc

Lundi soir à 22 h 50, un automobiliste qui roulait de Moutier vers Delémont a perdu la maîtrise de son engin dans le virage de la roche Saint-Jean. Il est allé percuter violemment la glissière de sécurité sur sa gauche. Si on ne déplore pas de blessé, les dégâts sont, par contre, très importants. (mgo)

Delémont

Projet immobilier

Signé de l'architecte Francis Boivin, un important projet immobilier est actuellement étudié par le Service de l'urbanisme de la ville de Delémont. Ce projet, situé dans le quartier de la gare, verrait la construction d'une cinquantaine de logements à loyer modéré prévus sur cinq étages, un parking souterrain et des commerces. Le Conseil de ville sera certainement appelé en fin d'année à ce pencher sur cette réalisation. (mgo)

AGENDA

Colloque de l'ADIJ

Entreprises: savoir se présenter

Animé par Jean-Claude Crevoisier, l'ADIJ met sur pied le mardi 13 octobre, de 14 h à 18 h, un colloque avec pour thème: «Entreprises: savoir se présenter». Il aura lieu à l'hôtel du Cerf à Develier. Prendront notamment la parole Jean-Paul Müller (Tornos-Bechler), Maurizio Vanetti (professeur aux Universités de Fribourg et Genève), Pascal Macquat (ingénieur ETS) et Gian-Carlo Dal Busco (Montavon SA). Toute personne intéressée peut s'inscrire ou se renseigner au secrétariat de l'ADIJ, CP 344 à Moutier.

Trafic d'autos avec l'Est

Trois Polonais pincés

La police bâloise a arrêté, lundi, trois Polonais qui désiraient entrer en Suisse. Ces trois hommes, en août dernier, avaient dérobé deux voitures dans un garage delémontain. Mieux, cette nuit-là, ils étaient passés à travers les mailles de la police jurassienne qui effectuait un contrôle. Ils avaient même demandé leur route aux agents...

Pour le patron de la sûreté jurassienne Charles Juillard, il ne fait pas de doute qu'il existe des filières organisées en direction des pays de l'Est. Cela concerne notamment la Bulgarie et la

Roumanie. Les voleurs d'autos viennent en une nuit jusque chez nous pour repartir aussitôt. Et ces gens ne repartent pas avec n'importe quoi. Ils boudent les Peugeot et les voitures américaines, dont ils savent ne pas pouvoir trouver des pièces de rechange dans leur pays. Ils privilégient donc les voitures allemandes.

ORGANISÉ!

Il est trop tôt pour dire si les trois Polonais arrêtés à Bâle font partie d'un réseau organisé. Ils sont inconnus des services de

la sûreté jurassienne. Leur technique de vol est pourtant au point. Songez. A fin août, ils dérobent devant le garage Sporting à Delémont deux voitures. Ils tombent peu après sur un contrôle général de police. Comme les papiers correspondent exactement aux plaques des véhicules, les agents n'ont pas eu de soupçon, ce d'autant plus que les voleurs avaient roulé à travers des chemins de finage pour salir les autos. Avant de partir, ils ont même demandé leur chemin à la police. Le vol a été découvert au petit matin. Mgo

Fondation des Ecarres: le scoutisme à l'honneur

Une gigantesque torrée

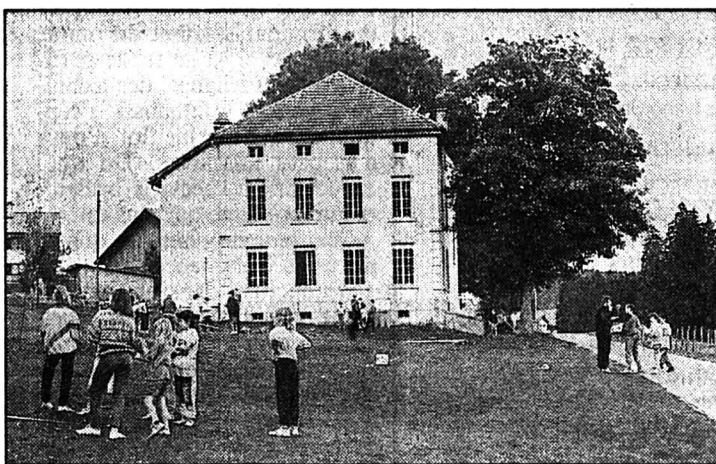
Il faut remonter à 1984 pour trouver l'embryon de la Fondation des Ecarres. A cette date, une équipe d'anciens scouts se met en quête d'un endroit qui puisse servir de centre de ren-

contre et de scoutisme. C'est en 1989 que l'ancienne école des Emibois est dénichée. La Fondation se crée l'année suivante. Dimanche 11 octobre prochain, une gigantesque torrée (800 in-

visitations lancées) réunira amis et anciens du scoutisme. Ce sera l'occasion pour les fondateurs de mettre sur pied une campagne de dons. La restauration de l'ancienne école des Ecarres est en effet dévisée à 750.000 francs. Il s'agit d'assainir la maison (même si elle est fonctionnelle actuellement), l'adapter aux besoins actuels, aux personnes handicapées et aux prescriptions de sécurité.

Le but de cette fondation est de faire des Ecarres un lieu de rencontre et d'animation pour les scouts, bien sûr, mais aussi pour la jeunesse. Les 44 lits disponibles peuvent accueillir des jeunes pour des semaines vertes, des cours de formation ou JS, des camps d'été, des mariages, baptêmes...

La grande torrée de dimanche donne donc un peu le coup d'envoi d'un lieu appelé à être rapidement connu. Mgo



Fondation des Ecarres

Le scoutisme à l'honneur.

(sp)

Comptoir delémontain

60.000 visiteurs attendus

Véritable vitrine du commerce jurassien, le Comptoir delémontain, 26e du nom, ouvrira ses portes vendredi prochain. Les organisateurs attendent 60.000 visiteurs, du 9 au 18 octobre.

C'est vendredi à 14 heures que s'ouvriront les portes de cette grande foire commerciale. La partie officielle se déroulera à 16 heures. Elle donnera l'occasion à Me Jacques Saucy, président de la Chambre de commerce du Jura, hôte d'honneur de cette édition, de prononcer le discours inaugural. Ce sera au tour ensuite du président du Gouvernement, Pierre Boillat, d'apporter le salut des autorités. Fidèle

au rendez-vous, la fanfare des vétérans, emmenée par Raoul Noguès, donnera l'aubade.

Notons la traditionnelle Journée du dimanche 18 octobre, réservée au monde paysan, avec une exposition d'animaux. A cette occasion, et c'est une innovation, le public aura la possibilité d'élire une Miss Comptoir 1992 parmi les six vaches exposées. Pour cette cuvée 92, le Comptoir affiche complet. Les 8000 m² de surface seront occupés par 215 exposants, à 85% jurassiens. Est-ce la preuve d'une légère reprise des affaires? Les commerçants le diront le 18 octobre à la clôture. (mgo)

Fête du Peuple

Bouclage controversé

Lors de sa dernière édition, la Fête du Peuple jurassien innovait en sortant de l'enceinte du château pour créer une animation dans l'ensemble de la vieille ville. Moyennant une dime à verser au RJ, les sociétés locales et les commerçants du lieu pouvaient tenir guinguettes et assurer une animation. La formule a remporté un beau succès, la jeunesse jurassienne étant présente en masse dans les rues du vieux Delémont.

Mais, revers de la médaille, tant le vendredi soir que le samedi soir, la vieille ville avait été bouclée. Qui voulait y entrer devait se fendre du prix d'une épinglette (10 francs). D'aucuns ont trouvé ce quadrillage exagéré, notamment les habitants du quartier qui devaient sortir un billet pour regagner leur domicile! Pierre Philippe, conseiller

de ville socialiste, relève un autre exemple: ceux qui désiraient se rendre ce soir-là au cinéma La Grange, situé dans les vieux murs, devaient se fendre d'un pin's ou faire demi-tour. Aussi, dans une question écrite, demande-t-il à son exécutif si certaines restrictions ont été imposées lors de l'accord donné pour ce bouclage et si l'expérience sera renouvelée l'an prochain. (mgo)

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternel: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.

TÉMOINS

MegaBike à La Chaux-de-Fonds

Le couple de personnes âgées se trouvant sur place lors de l'accident mortel survenu lors de la MegaBike, ayant mangé à la buvette de la Vue-des-Alpes le jour même vers 13 heures, ainsi que toute personne pouvant donner des renseignements sur l'accident sont priés de prendre contact avec la Police cantonale à La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 28 71 01.

DÉCÈS

Buttes

M. Roger Lugeon, 1905

Cortaillod

Mme Frieden Simone, 1916

ÉTAT CIVIL

La Sagne

(septembre 1992)

Mariages

Parlee Robin et Humbert-Droz Sandrine. - Perrenoud Yves André et Ballmer Michaela.

Décès

Ehram née Möckli Susanne Madeleine, épouse de Ehram Walther Adolphe.

TAPIS VERT

Tirage du 6 octobre

Dame de pique
Dix de cœur
Dame de carreau
Roi de trèfle.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.
- CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
Local de la société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée ouest, sa, di, 20-21 h; Charles-Henri Pochon, Petits Monts 4, ma sur rendez-vous, ☎ 31 31 71, 20 h 30-22 h.

VAL-DE-RUZ

- AMBULANCE
☎ 117.
- COUVET
● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.
- CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
Service de l'hygiène et de l'environnement, Av. L.-Robert 36, 2e étage, lu-je 11-12 h et 17-18 h, ve 11-12 h et 16-17 h; Place du Marché, sa 10 h 30-11 h 30, di 18 h 30-19 h 30.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
SEMAINE DU 28.9.1992 AU 5.10.1992

Littoral	774
Val-de-Ruz	1039
Val-de-Travers	1153
La Chx-de-Fds	1483
Le Locle	1279

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 54.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

«Lettre ouverte à Swissair»



Dans l'avion reliant Londres à Genève, j'ai parcouru la «Gazette Swissair» de septembre. Mon regard s'est arrêté sur la carte de géographie de la Suisse. Les lignes de chemin de fer y sont tracées en rouge. Je vis avec stupéfaction que La Chaux-de-Fonds n'était pas reliée à Neuchâtel par rail, tandis que toutes les lignes secondaires figuraient sur cette carte, Lausanne-Echalens, Morges-l'Isle, Anet-Täufelen et j'en passe. Ce pauvre Ponts-Sagne était aussi oublié.

Un voyageur étranger me demanda de quelle manière j'avais atteint Genève puisque cette ville était hors du circuit ferroviaire?

«Swissair» peut-il nous expliquer les raisons de cet oubli? Lors d'un prochain voyage, j'espère trouver sur la carte de la Suisse la ligne de chemin de fer La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel.
Pierre-Arnold Borel
«Les Noires Joux»
8, chemin de Belle Combe
La Chaux-de-Fonds

La Finlande et le F/A 18

On se plaît à dire aux Suisses que la Finlande achèterait aussi des F/A 18. Mais la décision de dégager des milliards pour cet avion de combat n'a pas été prise démocratiquement en Finlande. Elle est venue d'en haut, sans demander l'avis du peuple. Comme on pouvait déjà le constater dans la presse finlandaise l'an dernier, puis cet été encore, beaucoup de lettres de lecteurs ont été publiées contre l'achat du F/A 18. «Les Lettres de lecteurs expriment presque uniquement des avis opposés à l'achat du F/A 18», nous a indiqué un ami de Järvenpää, au sud de la Finlande. «Les partisans de cet achat existent sans doute aussi, mais ils préfèrent se taire».

Les Finlandais et les Finlandaises refuseraient sans doute les milliards de crédit pour l'avion de combat F/A 18 tout autant que les Suisses vont le faire, très probablement, l'été prochain. La crise économique catastrophique en Finlande a provoqué 400.000 chômeurs, près de 15% de la population active, et la faillite de grandes entreprises et de banques, les déficits croissants des caisses de l'Etat, les milliards de dettes devaient au fond convaincre la ministre finlandaise de la Dé-

fense, Mme Rehn, et son gouvernement à renoncer à acheter cet avion de combat. Telle est l'opinion largement répandue en Finlande. Il faut créer des emplois à Suomi, non donner de l'argent à l'étranger pour des jouets de stratégies militaires - écrivait une lettre de lecteur.

Les Scandinaves ne se font aucune illusion sur leurs chances dans une guerre moderne de missiles et de bombes nucléaires. Ils ont aussi pu constater que des centaines de milliers d'Irakiens ont été battus en quelques jours, pratiquement sans pertes américaines, bien que l'Irak fût doté d'un matériel de guerre occidental très moderne. Les Finlandais savent aussi que la Russie possède toujours des dizaines de milliers de missiles qui peuvent rayer la Finlande de la carte en quelques minutes.

Ces nouveaux avions ne seront d'aucune utilité en Finlande si un réacteur nucléaire défectueux explose à Saint-Petersbourg et l'on ne va pas enrayer la dévastation de la Laponie par les industries russes de la presqu'île de Kola en accordant des milliards aux fabricants d'armes américaines.

H. Frei
Zurich

Ecœurée...

Dimanche matin, je décide d'aller regarder le passage des coureurs VTT sur le Pod. Je prends mon chien et en route pour le raccourci, qui pour moi se situe en prenant l'ascenseur, où plutôt les escaliers qui mènent à la gare. C'est la première fois que j'utilise ce passage et certainement la dernière. Car une odeur d'urine et une saleté indescriptible s'offrent à mes yeux, je ne pensais pas qu'il puisse y avoir d'endroit aussi dégoûtant dans notre ville, qui n'est déjà pas

aussi bien vue auprès de certaines personnes suisses, et je ne crois pas que c'est avec des endroits laissés dans l'état de celui-ci qu'elle va se revaloriser. Je m'imagine mal des touristes venant de la Gare et voulant par exemple se rendre à la patinoire par le plus court chemin emprunter ce passage!

S'il vous plaît, n'y a-t-il pas moyen de remédier à ces «horreurs».

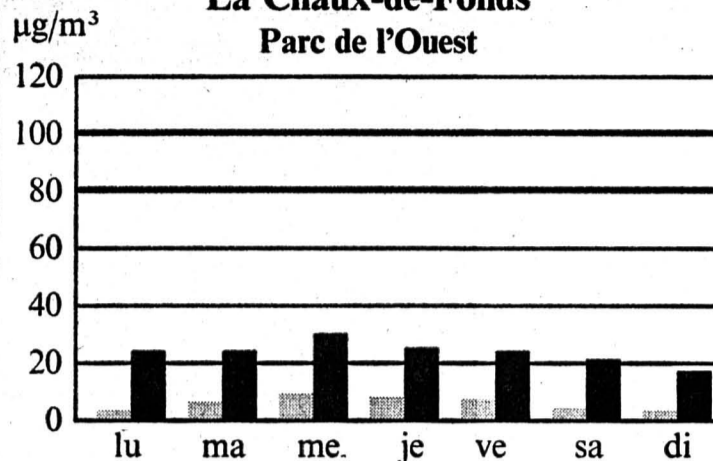
Marianne Soguel
La Chaux-de-Fonds

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

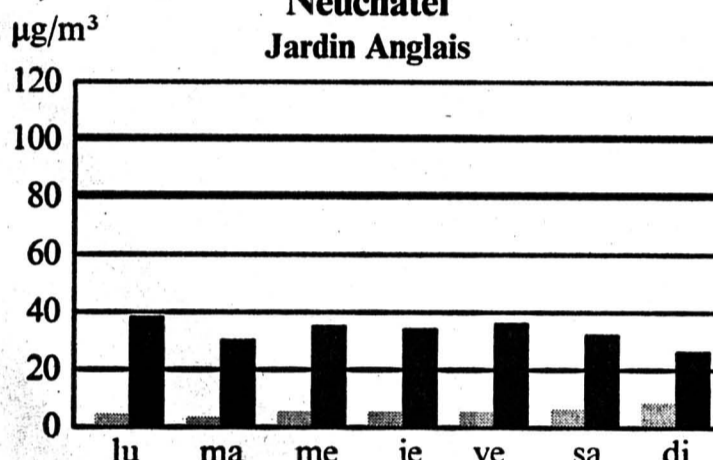
du 28 septembre au 4 octobre 1992

**La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 65 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

**Neuchâtel
Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 57 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre),
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

Je lève mon regard au ciel.
C'est là que je trouve ma force.

Madame Blurette Bugnon-Jeanmaret:
Monsieur et Madame René Bugnon-Marti,
Madame et Monsieur Jimmy Lebet-Bugnon et Olivier,
Monsieur et Madame Pierre Bugnon-Guérif, Alexandre et Amélie;
Monsieur Henri Hadorn-Bugnon:
Madame et Monsieur Bruno Guerne-Hadorn, Michael et Véronique, Le Landeron;
Madame Lily Hunsperger et famille;
Les descendants de feu Aurèle Bugnon,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Emile BUGNON
dit Tilus**

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui paisiblement mardi, dans sa 95e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 octobre 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 8 octobre, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: République 13.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au «Service secours skieurs», ccp 23-5321-2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

MADAME ELISA DELACHAUX DIT GAY

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Les présences, les messages, les dons ont été pour elle un précieux réconfort.

L'Impartial Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

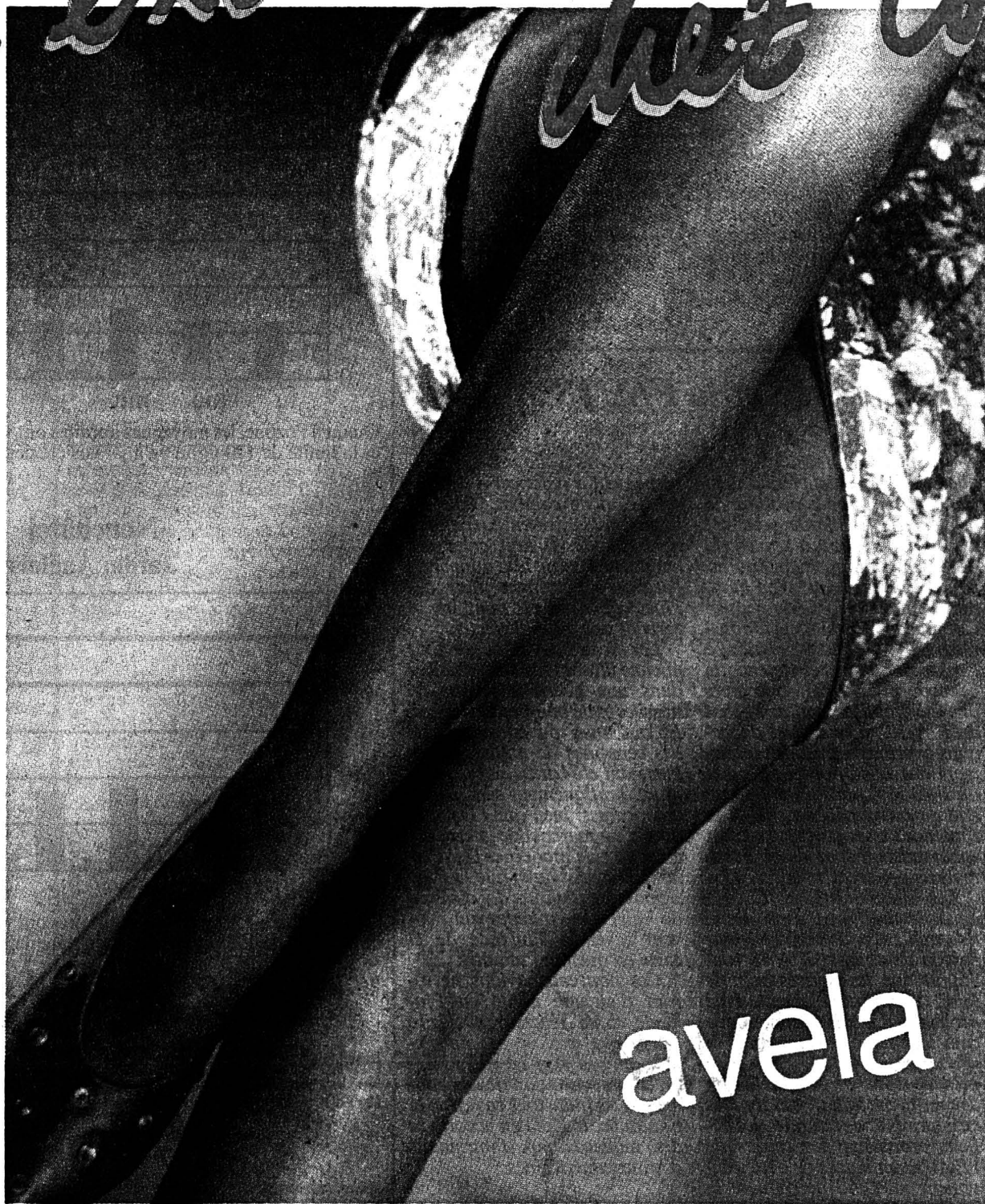
Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Cauninck, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Eggler.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller.
«Singulier»: Sonia Graf.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

En exclusivité chez Coop.



Les collants Avela Coop satisfont à toutes les exigences, garantissent un confort incomparable et un maintien parfait, et sont disponibles dans de nombreux coloris et tailles. Dans la ligne mode, choisissez l'élégant collant Satin-Sheers à l'aspect brillant ou le collant opaque fantaisie, ou encore le collant soyeux en microfibre. Parmi les classiques, vous trouverez les collants crêpe avantageux, les collants "spécial grande taille" et les collants de maintien confortables.



Madame: collant avec large gousset
4.50



Belform Super: collant de maintien
10.90



Pratic (duo-pack): très élastique
4.50



Tanga: très fin, avec slip tanga
3.50



Magic: doux et soyeux en microfibre avec lycra
5.90



Seyance: soyeux en Satin-Sheers
4.90



Opaque Coton: collant opaque, avec coton
9.90



Préparation soignée:

- de mélanges de tisanes
- d'homéopathie
- d'aromathérapie
- d'oligo-éléments

Cosmétique médicale

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47 132-12396

SPECTACLES - LOISIRS



St-Gall, 8-18 octobre 92

Foire suisse de l'agriculture et de l'économie laitière

Hôte d'honneur:
Canton de Neuchâtel

Présentations spéciales:
La Suisse - Pays de prairies et de pâturages
Production animale dans l'agriculture en l'an 2000
Des fromages comme jamais encore
Vous avez dit: Le bois?
Fruits et légumes

SUISSE EUROPE
Couvreur - protection de l'environnement, techniques et tradition
Verrerie d'Hergiswil
Affiches de l'OLMA, de 1943 à 1992

Expositions d'animaux
Présentations de bétail
Journées des espèces, des races et des éleveurs

10 octobre
Journée de l'hôte d'honneur
17 octobre
Journée suisse des yodelers

50. olma

Depuis 50 ans la vitrine de l'agriculture suisse

(Forfait OLMA) train + transfert + entrée
Vtx *olma# 1f

AUTOS - MOTOS - VELOS

REVERBERI SA
IMPORTATION D'AUTOMOBILES

1964 CONTHY
TELEPHONE 027/36 41 21
FAX 027/36 39 93

3 ANS DE GARANTIE D'USINE

La nouvelle gamme

DAIHATSU

CARROSSERIE EN TÔLE GALVANISÉE

36-2848

CUORE

CHARADE

APPLAUSE

FEROZA

ROCKY

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des Ponts et Chaussées

AVIS DE FERMETURE DE CHAUSSÉE

La commune de Couvet va procéder à l'exploitation d'une coupe d'assainissement de son domaine forestier situé au-dessus de Prise Sèche, au Nord de la route cantonale No 149 tendant de Fleurier à La Brévine.

Pour exécuter ces travaux dans de bonnes conditions et par mesure de sécurité, la route cantonale sera fermée au trafic entre Prise Sèche sur Boveresse et l'accès à Jolimont.

du lundi 12 octobre 1992 à 8 heures
au vendredi 16 octobre 1992 à 17 heures.

Le trafic sera dévié par La Brévine - Les Bayards - Fleurier - Boveresse et vice et versa. Les liaisons par le car postal seront maintenues.

Nous remercions par avance les usagers de la route de leur compréhension.

28-502806

L'ingénieur cantonal

Votre agence principale pour les Montagnes neuchâteloises

GARAGE des STADES
A. Miche & B. Helbling

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13

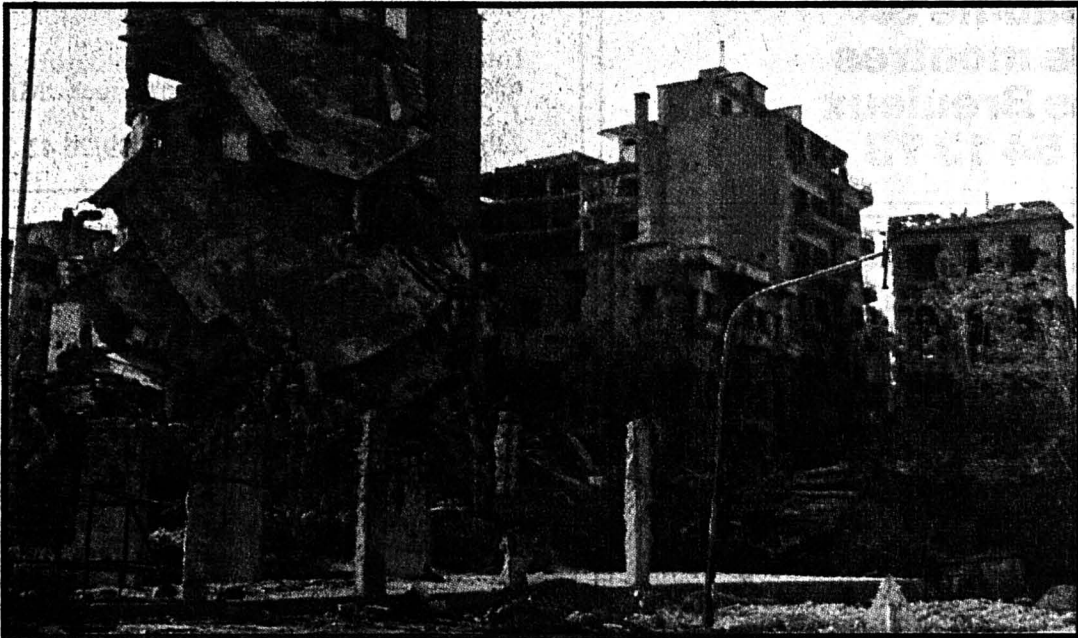
Elections au Liban

Une brèche de plus dans le fragile consensus national

Annulées le 30 août faute de candidats, les dernières élections partielles au Kesrouan auront lieu le 11 octobre, envers et contre l'opposition. Celle-ci, essentiellement chrétienne, a appelé au boycottage pour protester contre la présence de 40.000 soldats syriens sur le sol libanais. Plusieurs figures politiques de la région refusent maintenant cette option et posent leur candidature. Et pour calmer la ténacité des opposants, ils prennent sur eux, une fois élus, de réclamer la démission de la nouvelle Assemblée Nationale. Avec l'élection des cinq députés maronites du Kesrouan, l'opération électorale au Liban aura été menée à terme, pour la première fois depuis vingt ans.

Par Nada DOUMANI
InfoSud

Les élections dans le reste du pays ont été marquées par un faible taux de participation (20%), un abstentionnisme largement observé dans les régions chrétiennes, de multiples accusations de fraude, la défaite de certains dirigeants traditionnels proches du gouvernement et, pour la première fois au Liban,



Beyrouth 1992

La reconstruction, très controversée, du centre-ville n'a toujours pas débuté

(Photos Nada Doumani)

l'accès de dirigeants islamistes à l'hémicycle. Chacun prêchant pour sa paroisse, les réactions varient d'un milieu politique à un autre. Et bizarrement, tout le monde crie victoire. L'opposition se déclare satisfaite de l'impact du boycottage et prévoit une durée de vie limitée au nouveau parlement. Par contre, dans les cercles gouvernementaux, on se déclare contents de la tournure prise par les élections. Le ministre de l'Information affirme que c'est l'opposition qui est maintenant dans l'impasse.

UN PROLONGEMENT DE LA GUERRE

Quoi qu'il en soit, nul ne semble mu par un souci de l'intérêt national ou de la survie des institutions. Les élections censées établir le processus démocratique, se sont révélées un prolongement de la guerre civile, une brèche supplémentaire dans le fragile consensus national.

De toute manière, les Libanais enfoncés dans leurs contradictions communautaires et partisans ne sont pas maîtres du jeu. «Ces élections ressemblent à une partie d'échecs, d'où l'on aurait ôté le roi et la reine. Et c'est la Syrie, présente dans le pays depuis 1978, qui détient les pièces maîtresses», estime un politologue libanais. «De plus, le Liban sert de carte syrienne dans les négociations de paix arabo-israéliennes. Ces dernières sont un élément de poids dans la campagne électorale américaine. En contrepartie de sa participation active aux pourparlers, la Syrie aurait obtenu des Etats-Unis le feu vert pour la tenue des élections et pour s'assurer ainsi un parlement qui lui est favorable. Le repli de ses

forces armées, initialement prévu pour septembre, est aussi reporté à une date indéterminée».

NOUVELLE DONNE

Le scrutin révèle une nouvelle donne dans le paysage politique libanais: plus de 60% de la population au Liban serait musulmane, dont 35% chiite. Le dernier recensement officiel, datant de 1932, estimait à près de 40% les musulmans du pays dont la moitié était chiite. Ce changement démographique impliquerait le transfert de la suprématie d'une communauté à une autre et la perte de certains privilèges dont jouissent les maronites.

De surcroît, l'accord de Taëf, conclu en 1989, prévoit l'abolition du système politique confessionnel, qui répartit les postes gouvernementaux entre les différentes communautés. «Si le nouveau parlement signe

cette abolition, il ne me reste qu'à boucler mes valises et quitter le pays», s'écrie Walid, jeune ingénieur maronite. Il voit, dans l'élection de députés islamistes, un risque d'oppression pour sa communauté. «Et pourtant», remarque un journaliste du grand quotidien libanais An-Nahar, «cet intégrisme n'est pas fondamentalement différent de l'extrémisme prôné par certaines factions chrétiennes».

Certains observateurs font remarquer que ces élections ont «animé» le secteur économique. Le processus électoral a permis d'injecter des millions de dollars sur le marché local. Un candidat de la circonscription de Beyrouth aurait investi plus d'un million et demi de dollars dans sa campagne électorale et un autre, du Nord, aurait versé 500.000 dollars, pour se faire admettre sur une liste supposée gagnante.

Le pays s'est transformé en un véritable festival d'affiches et de banderoles. Les murs sont tapissés de photos de candidats au sourire figé, de slogans redondants et vides de sens. Imprimeurs, fabricants de papier, de tissu et de bois ne peuvent que pavoiser.

UNE AUBAINE POUR LES CHÔMEURS

La campagne électorale s'est avérée une aubaine pour certains chômeurs. Dans un café de Beyrouth-Ouest, se retrouvent des équipes de «supporters-applaudisseurs». Engagés par un candidat pour l'escorter, l'applaudir et scander des slogans à sa gloire, ils reçoivent salaire, sandwich et cigarettes. Certains n'ont pas de scrupules à se faire engager le lendemain par un autre candidat. Mahmoud a réussi ainsi à «se faire» 300 \$ par mois, alors que le minimum salarial est de 50 \$.

L'ÉCONOMIE: DE MAL EN PIS

Les passions suscitées par les élections ont fait momentanément oublier aux Libanais leurs problèmes quotidiens. Et pourtant la réalité économique est de plus en plus dure. La livre libanaise continue à dégringoler. En dépit des dollars investis durant la campagne électorale, le billet vert ne cesse de grimper, atteignant aujourd'hui un plafond de 2500 livres libanaises, contre 880 au début de l'année.

Fouad Nassib, père de trois enfants, a vu son pouvoir d'achat fondre de moitié en deux mois. «Je cumule deux emplois, fonctionnaire le matin et enseignant le soir, afin de m'assurer un revenu mensuel équivalent à 180 \$. Avec le kilo de viande à 8 \$, je n'arrive toujours pas à joindre les deux bouts», soupire-t-il. Son salaire est versé en livres libanaises mais les prix fluctuent avec le dollar. Dans les supermarchés, les chariots sont munis d'une calculatrice permettant d'effectuer le change au taux du jour!

A tout cela, s'ajoutent les misères du rationnement de l'électricité - dix heures par jour, voire moins dans certaines régions. L'eau également se fait rare dans les robinets. Quant au téléphone, c'est une véritable catastrophe.

Dans ce pays, autrefois d'abondance et plein de contradictions, certains affichent un luxe ostentatoire. Les routes sont encombrées de voitures rutilantes; les restaurants bondés et leur clientèle élégante et «bijoutée»; les boutiques de mode affichent les dernières créations des grands couturiers européens; les épicereries regorgent de produits d'importation. Mais, seuls quelques privilégiés peuvent payer 25 \$ un banal repas d'affaires au restaurant.

A un ministre à qui l'on demandait après les élections: «Et maintenant, que va-t-il se passer?» il répondit: «C'est la question essentielle! Je ne vois pas de solution». L'heure est à l'attentisme et au scepticisme. Les espoirs s'accrochent à la formation d'un gouvernement d'«entente nationale» qui prendrait ses fonctions le 15 octobre, avec l'investiture du nouveau parlement.

N. D.

Elue, Nayla Moawad, veuve de l'ex-président assassiné

«Le spectre de la partition me fait peur»



Nayla Moawad

La veuve de l'ex-président de la République assassiné a fait une entrée au Parlement très remarquée

La vaste demeure familiale de Zghorta, fief de la grande famille maronite Moawad, ne désemplit pas depuis les élections. Nayla Moawad, veuve de l'ex-président de la République, René Moawad, assassiné en novembre 1989, a «raflé» plus de 90.000 voix dans la circonscription du Nord-Liban, y battant tous les records. Son entrée au parlement est d'autant plus remarquée que c'est la première fois dans l'histoire du pays que trois femmes y accèdent. Tout de noir vêtue, elle passe d'un salon à l'autre, souriante, remerciant un à un tous ceux qui se sont déplacés pour la féliciter. Aux félicitations, succèdent souvent des requêtes, des interrogations, et la nouvelle élue prend note sans se départir de son sourire.

Elle s'éclipse quelques minutes dans sa chambre à coucher, seul lieu non «envahi» par les foules, le temps de passer quelques coups de fil et régler différents problèmes d'intendance.

«A quoi attribuez-vous votre succès électoral retentissant?»
«C'est avant tout la victoire posthume de mon mari René. Je ne fais que suivre sa ligne de conduite. Mes principes politiques sont les mêmes que les siens: unité du Liban, justice sociale, développement, bien-être économique, droits de l'homme, participation des forces actives.

Après sa mort, les gens ont reconnu que les valeurs qu'il défendait étaient les seules capables de sortir le Liban de l'impasse.

«Considérez-vous votre élection comme étant aussi une victoire «féminine»?»
«Les femmes - qui ont acquis le droit de vote au Liban depuis 1956 - ont massivement voté pour moi. Dans certains villages reculés de la montagne, des électrices, souvent illettrées, allaient au bureau de vote en demandant simplement qu'on inscrive le nom de «La femme» sur leur bulletin.

Depuis la mort de mon mari, je suis très active dans les instances publiques et je suis très fière d'avoir habité le paysage politique libanais à la présence féminine. J'ai des contacts suivis avec les différentes ligues féminines et les ONG. J'œuvre à faire adopter, par le Liban, la Convention de l'ONU sur les Droits de la Femme. En tant que présidente de la Commission parlementaire mixte pour les Droits de l'Enfant, je cherche aussi à défendre les droits de la femme. Et, je ne vous cache pas qu'il est parfois difficile de concilier certains principes avec ceux de la Sharia islamique.

«L'opposition affirme que les élections législatives ne sont pas représentatives, étant donné le faible taux de participation et les actes frauduleux qui les ont

accompagnés. Qu'en pensez-vous?»

«Les élections ont été une expression populaire très libre. Les trinquages ont été nombreux surtout avant la tenue du scrutin. Le faible taux de participation a révélé à quel point le fossé était grand entre le pouvoir et le peuple. Mais le boycottage est, à mon avis, une attitude négative. Seul le dialogue peut favoriser la coexistence communautaire.

«Le nouveau Parlement sera éventuellement appelé à voter l'abolition du confessionnalisme. Quelle est votre position?»

«Abandonnons les grands slogans et regardons la réalité en face. Le Liban n'est pas encore mûr pour une laïcisation totale. Il faudrait avant tout assurer un certain niveau d'éducation au peuple, moderniser les institutions de l'Etat, renforcer les forces armées comme garde-fous contre toutes sortes de débordement.

«Les élections ont ravivé des comportements communautaires contradictoires et l'on agit de nouveau le spectre de la partition...»

«Oui, l'éventualité d'une partition me fait peur. Il faudrait à tout prix préserver l'unité du pays. Et pour cela, le maître-mot est négocier. D'ailleurs, je perçois mon rôle comme étant avant tout celui d'un «dialogueur».

(N.D.)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

MÉCANICIEN

avec si possible formation CNC ou personne spécialisée sur tournage ou fraisage CNC.

Travail en équipe sur parc de machines modernes.

Salaire en rapport.

Faire offre à

Donzé-Baume SA
Boîtes de montres
2724 Les Breuleux
Tél. 039 54 13 73

14-8012/4x4



CAISSE D'EPARGNE DU DISTRICT DE COURTELARY

Notre entreprise permet chaque année à un jeune homme ou à une jeune fille d'acquérir le métier d'employé(e) de banque.

Si vous voulez développer vos qualités intellectuelles et humaines qui vous conduiront à collaborer au sein d'une équipe dynamique, nous vous suggérons de postuler pour la

place d'apprenti(e) de banque

que nous mettons au concours.

Début de l'apprentissage 15 août 1993.

Durée: 3 ans.

Domicile du candidat: une commune du district de Courtelary.

Les offres écrites sont à adresser jusqu'au 12 octobre 1992, accompagnées des certificats scolaires et autres, à la Direction de la Caisse d'Epargne du district de Courtelary, 2608 Courtelary

470-985



À SAISIR AU BOND.

Clairvoyance, habileté, rapidité. Voilà qui distingue aussi les gens déterminés à assurer leur succès professionnel.

Avez-vous 25 ans ou plus? Aimez-vous les contacts? Souhaitez-vous exercer vos talents de façon autonome dans le Val de Travers, sur le Littoral ou dans la région des Montagnes neuchâteloises? Alors saisissez vos chances de réussite comme

CONSEILLER(ÈRE) EN PRÉVOYANCE.

Appelez sans tarder M. William Berger qui se fera un réel plaisir de vous présenter notre compagnie, notre équipe et nos conditions d'engagement.

Ou retourner ce coupon

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Profession: _____

Rue: _____

NP + Localité: _____

No tél.: _____

A l'adresse suivante:



Agence générale de Neuchâtel
William Berger
Rue J.-J. Lallemand 5, 2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 91 41

28-375

OFFRES D'EMPLOI

PLACETTE

LA PLACETTE, le grand magasin des idées neuves où acheter est un plaisir, où vendre donne davantage de satisfaction.

La Chaux-de-Fonds

Pour compléter son équipe, PLACETTE La Chaux-de-Fonds cherche

— vendeuse/vendeur

pour son rayon
blanc/rideaux;
avec connaissances dans la branche.

Suisse/Suisse ou permis C.

Entrée tout de suite.

Intéressée? Envoyez votre candidature ou téléphonez au chef du personnel, Mme J. Gfeller, case postale 261, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 42 32.

132-12544



Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura

Si vous trouvez normal que les jeunes ne s'intéressent guère à l'Eglise, si vous pensez que l'Evangile ne peut plus enthousiasmer les adolescents, si pour vous la Bible est un livre comme un autre

Ne perdez pas de temps à lire cette annonce. Mais si tel n'est pas le cas, alors un poste de

diacre/animateur(trice) de jeunesse

dans l'Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura peut vous intéresser.

Nous mettons au concours un poste à 50% pour la paroisse de Porrentruy.

Formation: diaconale. Possibilité de formation en cours d'emploi.

Qualification minimale: certificat fédéral de capacité.

Entrée en fonction: selon entente.

Les offres de candidature sont à adresser jusqu'au 31 octobre 1992 au conseil de l'Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura, rue de la Préfecture 14, 2800 Delémont.

Des informations et le cahier des charges peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'église, rue de la Préfecture, 2800 Delémont. ☎ 066/22 86 66

14-503831

Votre avenir nous passionne

Pour une petite entreprise de la ville, nous cherchons une

secrétaire

français, allemand (anglais parlé)

- tenue du secrétariat
- gestion des stocks
- informatique et traitement de texte
- correspondance allemande et française

Nous demandons l'expérience dans la gestion d'une petite entreprise.

Veillez contacter Katia Baragano.

470-584



PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Tubes et profils
en métaux précieux,
cuivreux et inox

PRECINOX

Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, alliages spéciaux et métaux précieux, et cherchons:

1 chef mécanicien

auquel nous aimerions confier la responsabilité de notre département mécanique construction (usinage et montage) qui compte trois collaborateurs.

Nous désirons engager un collaborateur:

- avec CFC en mécanique de précision
- avec expérience et ayant déjà occupé une fonction similaire
- ayant de l'initiative et capable de diriger et d'animer sa petite équipe

Nous offrons:

- travail indépendant, intéressant et varié
- ambiance de travail agréable
- salaire selon expérience et qualification

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite.

PRECINOX SA

Bd des Eplatures 42
CH-2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse

Tél. 039/252 111

Fax 039/26 89 25

Tx 952 206

132-12237



EXPERTS EN LA MATIÈRE

Votre avenir nous passionne

Pour différentes sociétés de la place, nous sommes à la recherche d'

une secrétaire de direction français, allemand, anglais

- responsable du secrétariat et de l'administration de l'entreprise;
- pivot clients-fournisseurs-entreprises;
- prend les décisions nécessaires à la bonne marche de l'entreprise en l'absence du directeur.

Exigences du poste

- secrétaire confirmée et responsable, parfaitement trilingue;
- informatisée et disponible.

Veillez contacter Olivier Riem ou Katia Baragano

470-584



PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Croix-rouge suisse

section de La Chaux-de-Fonds

cherche

une secrétaire générale

Formation: - gestion administrative et comptable, connaissances en informatique

Motivations: - pour les idéaux humanitaires de la Croix-Rouge et les contacts avec les tiers

Nous offrons: - un poste à 80%, conditions de travail intéressantes et variées, ambiance de travail dynamique et agréable

Entrée

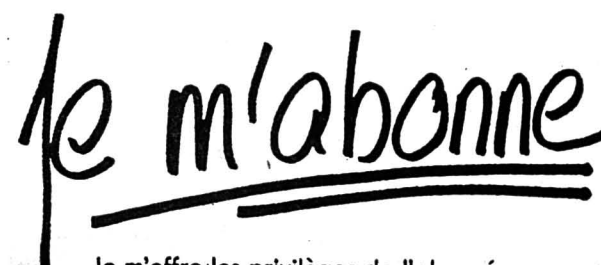
en fonction: - à convenir

Les offres sont à adresser à:

Croix-Rouge suisse
section de La Chaux-de-Fonds
case postale 722
2300 La Chaux-de-Fonds

Discrétion assurée

132-12327



Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, plus de 50% d'économie

- 12 mois à Fr. 215.-
(et bénéficie d'un mois gratuit)
- 6 mois à Fr. 112.-
- 3 mois à Fr. 60.-

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour cette durée jusqu'à révocation écrite.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NP/Localité _____

Signature _____

Date de naissance * _____ Tél. * _____

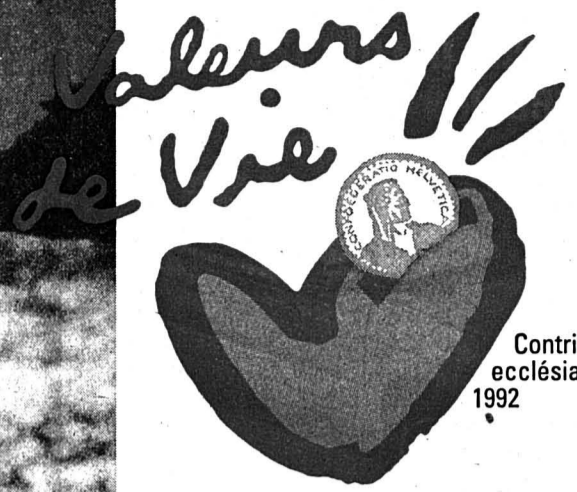
* Facultatif

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds



En tous points profitable:
l'abonnement!

Gestes d'Amour.



Contribution
ecclésiastique
1992

Donnons aux vraies valeurs
les moyens de s'exprimer.
Merci de votre contribution!

Baptêmes, mariages, services funèbres, visites et assistance aux malades et aux personnes âgées, aide à tous ceux qui affrontent des difficultés diverses, information et enseignement religieux, accueil, services sociaux multiples... autant de gestes d'amour qu'accomplissent, chaque jour, les Eglises, au nom du Christ et au service de tous. Un rôle irremplaçable dans notre société. Seule la contribution ecclésiastique permet la présence des hommes et des femmes qui assurent ces services indispensables. Payer cette contribution: un geste d'amour aussi. En l'accomplissant, vous chiffrez la place que vous accordez aux valeurs essentielles de la vie.

Eglise réformée évangélique Eglise catholique romaine Eglise catholique chrétienne

28-714

IMMOBILIER

A louer à La Sagne

appartement
3½ pièces avec
superbe ensoleillement

Cuisine agencée, salle de bains,
W.-C., cave.

Libre: tout de suite ou à convenir.

☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

A louer pour le 1er novembre
à La Chaux-de-Fonds
rue du Locle 1a

Appartement 3½ pièces
au sixième

Cuisine agencée, balcon.

Fr. 1100.-, tout compris.

Pour tous renseignements:

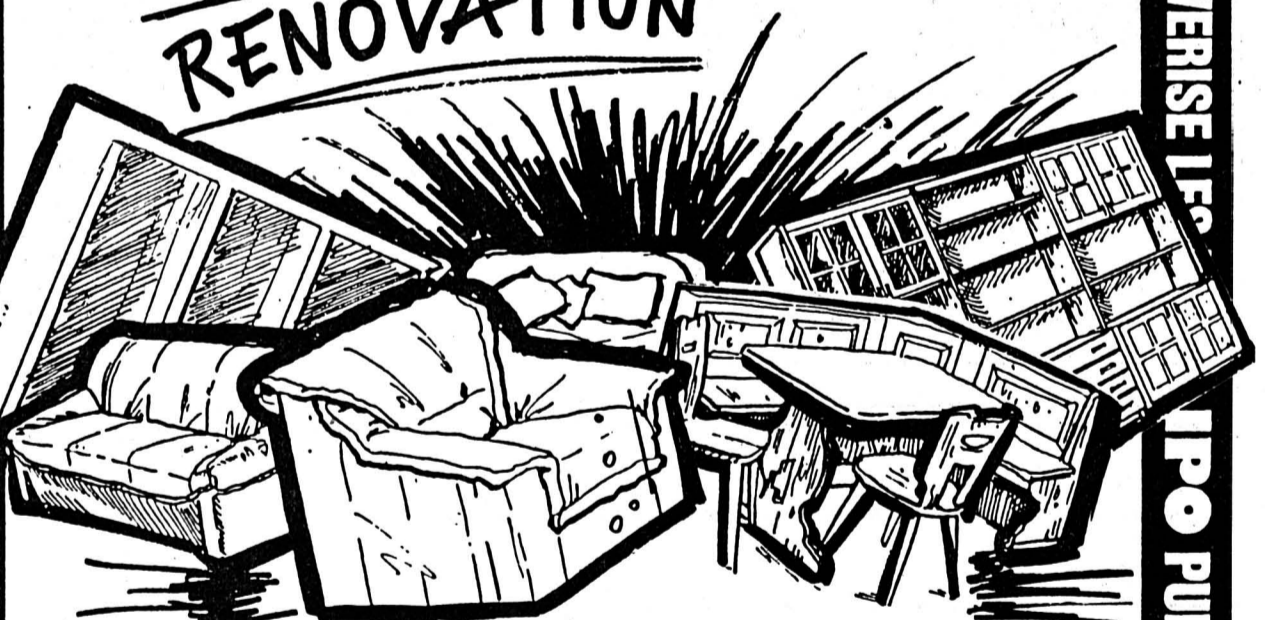
☎ 038/24 22 45

28-152

DIVERS

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

LIQUIDATION PARTIELLE
A CAUSE DE
RENOVATION



AUTORISATION OFFICIELLE
du 1.9. - 31.10.92

NOTRE DEVISE: TOUT DOIT PARTIR! SUPER

LIPO
MÖBELPOSTEN AG

REINACH/BL
sortie autoroute Reinach sud
chez Migrol deux fois à gauche.
Tram 10, 11, BLT bus 64.
Am Brugrain 1, tél. 061/711 66 44
lundi 13.30-18.30
mardi-vendredi 8.00-18.30 sans interruption
samedi 8.00-16.00 sans interruption

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

Publicité intensive, Publicité par annonces

Peinture **Place**
à la couleur

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale

AGattoni

11, av. Léopold-robot 039/23 57 03 la chaux-de-fonds

132-12735

DOMINIQUE
BAVEREZ

PLÂTRERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS - CRÉPIS

Bois-Gentil 19

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 06 00

132-12898

DANIEL
ECABERT

Plâtrerie
Peinture
Plafonds suspendus
Chapes liquides
Façades tous genres

Daniel Ecabert
Rue du Nord 159
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 05
Fax 039/236 337
Brevet fédéral de contremaître

132-12741

Plâtrerie-Peinture - Plafonds suspendus
Papiers peints - Chape liquide

claudjeanneret

Envers 39 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 37 61 - Natel 077/37 28 54 - Fax 039/31 21 19

157-14048

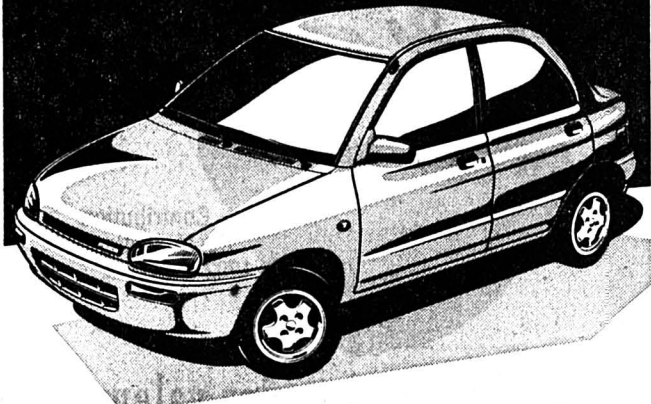
TO

Plâtrerie - Peinture
Hermann
Fuhrer
Maîtrise fédérale

Faux-plafonds - Cloisons légères
Façades - Papiers peints
Rue de la Serre 5
La Chaux-de-Fonds
☎ bureau: 039/28 68 00
☎ privé: 039/28 68 73

132-601898

Une calamité pour les voleurs:
la nouvelle Mazda 121 Magic
avec alarme antivol.



En plus de l'équipement GLX, la nouvelle Mazda 121 Magic (1,3i, 16V) comprend un radiocassette stéréo (Blaupunkt -Boston-), le verrouillage central avec sésame ouvre-toi à distance et l'alarme antivol, des jantes alu. Et ceci à partir de Fr. 17 200.-. Venez faire un essai. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 77

Rouler de l'avant. **MAZDA**

470-230

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINÉES EN ACIER INOX

NOUVEAU! KERAMATUB

Garantie 10 ans

Cheminées pour basse température en acier céramique
Girardin & Cie, Rue du Stand 3, 2053 Cernier
Tél. 038 53 34 41 Fax 038 53 58 43

PORTABRI SA

PORTES INDUSTRIELLES
PORTES DE GARAGES
ÉLÉMENTS POUR ABRIS PC

Représentant régional pour Neuchâtel, Jura et Fribourg

HORMANN

Bon pour une documentation gratuite

portes portes industrielles
 portes de garage équipements d'abri PC
 alu acier inox

désirons offre pour service d'entretien

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____

PORTABRI SA Tél. 038/33 38 22
Bellevue 7a Fax 038/33 43 79
2074 Marin

Neuchâtel

21e bourse suisse et internationale aux armes

Patinoire du Littoral

(à côté du Panespo)

- Vendredi 9, samedi 10 octobre de 9 à 18 heures
- Dimanche 11 octobre 1992, de 9 à 17 heures

**Vente
Achat
Echange**

Exposition:
L'intendance fédérale
des poudres, Berne



Tél. 038/33 23 92

Gebr. Merkel (Suhl) **Simson** **COLT**

A Heritage of Fine Craftsmanship
SUHL-ARMES DE CHASSE ET DE SPORT «MERKEL-SIMSON»
400 ans d'expérience au service des chasseurs et tireurs Stand 66

ANDREWS SECURITY SERVICES Stand No 11

Champ-de-La-Pierre - 2103 Noiraigue
Switzerland
Tél. 038/63 10 29 - Fax 038/63 12 52

ARMESCO

ARMES ET MUNITIONS
Chasse - Tir - Coutellerie
Armurerie spécialisée
A. ERBA, NEUCHÂTEL
Raffinerie 6, téléphone 038/24 52 02

TIR À L'ARC

Le sport idéal pour toute la famille, toute l'année. Si vous êtes intéressés, nous sommes des spécialistes. Nos références: plus de 400 arcs en stock et nous sommes champions Suisse. Service: vite et comme il faut. Ecole de tir pour débutants et avancés. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

ARMRUST SPORT SA - 2208 Les Hauts-Geneveys
☎ 038/53 33 13, Fax 038/53 10 25 Stand No 3

LAGARDÈRE ARMURERIE - STAND DE TIR - ARCHERIE - ARTICLES DE SPORTS - COUTELLERIE

STAND DE TIR SOUTERRAIN
pour armes de poing et d'épaule de
TOUS CALIBRES
5 pas de tir à 25 m 2 pas de tir à 50 m
1 pas de tir à 100 m

Renseignements et inscriptions à la bourse aux armes de Neuchâtel au stand No 34
ou Bd des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds - Switzerland
☎ int. + 039/26 60 66 - Fax 039/26 60 32

RESTAURANT JEUNES RIVES

Nous informons notre aimable clientèle que le restaurant sera fermé au public jusqu'à 19 heures pendant les 3 jours de la Bourse aux armes.

Merci de votre compréhension.

Quai Comtesse 4
2000 neuchâtel
☎ 038/25 25 17

Murielle Robert et ses collaborateurs

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

- Du temps? Non. Peut-être ai-je juste envie de lui parler.
- Vous plaisantez?
- Non.
J'insistai:
- Vous ne me croyez pas? Voulez-vous mes papiers?
- Oh non, monsieur. Mais pourquoi ça vous gênerait, si je l'appelle.
- Elle n'est pas dans sa chambre. Quand j'ai quitté l'hôtel, elle descen-

daît à la plage.
Il leva les sourcils:
- A la plage? Angie? Pour quoi faire à la plage...
- Se baigner.
- Maintenant? Par marée basse? La mer s'est retirée de l'autre côté de la barrière de corail.
Son expression méfiante m'incitait à une extrême prudence.
- A l'arrivée, elle a rencontré un couple d'amis de Californie, elle parlait avec eux.
L'homme enleva ses lunettes et les déposa sur un dossier. Il frottait longuement son front.
- Vous m'étonnez... elle déteste la promiscuité de la plage. Elle ne se baigne qu'à marée haute, plus la mer est agitée, plus elle est à son aise. De la terrasse du cottage, elle n'a que cinq marches à descendre et elle peut plonger dans la mer. Elle connaît les cou-

rants, c'est une excellente nageuse.
- Vous me faites subir un vrai interrogatoire. Je vais dire à Angie que vous m'avez refusé les clefs. Refusé! Vous verrez sa réaction.
Je pris un ton confidentiel:
- N'auriez-vous pas sous-loué le cottage?
Il leva les bras au ciel:
- Monsieur, comment osez-vous? C'est une injure! Sous-louer le cottage d'Angie? Nous ne sommes pas des pignoufs, des malhonnêtes, des...
- Je ne sais pas ce que vous êtes, mais selon moi, vous voulez gagner du temps...
Il me jeta un regard vindicatif:
- Me dire que je sous-loue? Elle n'aurait jamais dit ça, elle.
Il se leva, me tourna le dos et ouvrit un vieux bahut en acier, son coffre. Il y prit les clefs.
- Les clefs, hein, elles sont là. Je vais

vous conduire...
J'essayai de l'amadouer:
- Je crois que nous étions un peu impatients. Navré de vous avoir choqué avec une plaisanterie de mauvais goût... Mais votre attitude était franchement désagréable.
- Je n'ai pas bon caractère, c'est vrai; trop impatient et trop méfiant, j'évite le contact direct avec la clientèle. Je n'ai pas les manières nécessaires. Je m'emballe.
Nous descendîmes l'escalier en colimaçon, puis nous nous retrouvâmes dans le patio central, abrité par un enchevêtrement de feuillages; la lumière était intense et la chaleur humide suffocante.
- L'entretien est difficile, il faut chasser les singes, les insectes... heureusement le tempérament du Kenyan permet d'exiger et d'obtenir un travail de précision. (A suivre)

Suisse romande

8.40 Journal canadien
9.00 Top models
9.20 La misère des riches (série)
9.45 Vive les animaux
La baie de Tokyo: une mer morte?
10.10 Juste pour rire
11.00 Spécial cinéma
11.50 Docteur Doogie (série)
12.15 Madame est servie (série)
12.45 T.J.-midi
13.10 Le droit d'aimer (feuilleton)
13.35 Les feux de l'amour (série)
14.20 SOS Polluards (série)
14.45 Pif et Hercule (série)
15.00 Glucose (série)
16.00 Fils de tubes
16.30 Top express (série)
17.00 Les Babibouchettes
17.45 La petite maison dans la prairie (série)
18.35 Top models (série)
19.00 Journal romand
19.15 Téléchance
19.30 T.J.-soir - Météo

A 20 h 10
Le grand chambardement
L'EEE et le porte-monnaie du consommateur. Les consommateurs ont-ils quelque chose à gagner ou à perdre dans une adhésion de la Suisse à l'EEE? Des réponses à maintes questions. Photo: Gaston Nicole et Catherine Wahli. (tsr)



21.30 Bermuda
22.05 T.J.-nuit
22.20 Tenue correcte exigée
23.00 Fans de sport
Football, Championnat de Suisse.
24.00 Alberto express
Film d'A. Joffé (1990).
Durée: 90 minutes.
1.30 Bulletin du télétexte

tv5 europe

7.00 Journal France 2
7.40 F comme français
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos
8.30 Téléjournal
8.55 Flash canal infos
9.00 Michel M.
10.00 Parola d'école
10.30 Magellan
10.45 Science cartoon
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine régional européen
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Journal suisse
13.10 La bonne aventure
13.40 Caractères
14.45 Fort Boyard
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
17.00 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.45 F comme français
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
18.55 Clin d'œil
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.30 T.J. belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal France 2
21.30 L'écornifleur
De Jules Renard.
23.05 Journal France 3
23.25 Entretien
0.20 Le renouveau du piano français

RTP Portugal

18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Vila Faia. 20.00 Telejournal (directo). 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 Reporteres.

Fréquence Jura

7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zap-pour fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.40 Animation. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio vari-celle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Méaventures
6.25 Météo
6.30 Le destin du Docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Disney club mercredi
9.00 Club Dorothée
11.20 Tournez... manège
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Journal
13.35 Flash (feuilleton)
14.35 Club Dorothée
17.25 Une famille en or
17.55 Hélène et les garçons (série)
18.25 Santa Barbara (feuilleton)
18.55 Coucou c'est nous
19.50 Le bébé show
19.55 Loto: 1^{er} tirage bleu
20.00 Journal - Météo
20.40 Loto: 2^e tirage bleu
20.50 Sacrée soirée

A 22 h 45
Le droit de savoir
L'émission de ce soir est consacrée aux franc-maçons, qui sont environ 7000 en France. Il y est dit quels liens entretiennent ces derniers avec le monde politique et quel est le pouvoir réel de la franc-maçonnerie.

23.55 Le bébé show
0.00 Le dernier journal
0.05 Côté cœur
0.30 Passions
0.55 TF1 nuit
1.30 On ne vit qu'une fois
1.50 Chasseurs de scoop
2.35 Histoire de la vie
3.30 Les aventures de Caleb Williams
5.00 Musique
5.30 Histoires naturelles

TCR Téléciné

12.40 Ciné-jeu *
12.45 Cours d'anglais 14 *
12.55 Jeunesse
14.25 Coupe suisse de scrabble *
14.55 Les vengeurs de l'Ave Maria
16.20 Montreux Jazz Festival *
16.45 Ciné-jeu *
16.55 Trailer *
17.15 Une époque formidable
Film de comédie français de Gérard Jugnot
18.50 Ciné-jeu *
18.55 Ciné-journal suisse *
19.05 Coupe suisse de scrabble *
19.30 Ciné-jeu *
19.35 Arthur, roi des Celtes
20.00 TCRire *
20.05 Ciné-jeu *

A 20 h 10
Savage Journey
Film américain (western) de Tom McGowan avec Maurice Grandmaison, Charles Moll, (1980 - 96').
Pendant la conquête de l'Ouest, des pionniers pleins d'espoir ont formé un vaste convoi pour traverser les Etats-Unis. Brutal, sauvage, leur voyage sera parsemé de batailles et de morts.

21.45 Cinéma scoop /avant-première *
22.10 Ciné-jeu *
22.15 Ciné-journal suisse *
22.20 Cette semaine à Hollywood *
22.30 Et vive la liberté
Film de comédie.
0.00 Film X (* en clair)

rjb Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon. 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musique aux 4 vents. 11.00 Esquisses. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonn'occasse. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Rétro parade. 20.00 L'émission sans nom.

France 2

6.05 Falcon Crest (série)
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Top models (série)
9.20 Sparadra
10.50 Dessinez, c'est gagné juniors
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 INC
13.50 Tatort
Songes et mensonges.
15.25 La chance aux chansons
16.15 Des chiffres et des lettres
16.40 Beaumanoir (série)
17.10 Giga
18.30 Le jeu
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

A 20 h 50
Séparément vôtre
Téléfilm de Michel Boisrond. Avec Sabine Haudepin, Fanny Cottaçon, Pierre-Loup Rajot, Yann Babilée, etc.
L'une cherche l'âme sœur, alors qu'elle l'a sans doute trouvée. L'autre remet en question son existence de femme mariée et chargée de famille. Deux amies en pleine crise existentielle provoquent autour d'elles un certain remue-ménage.

22.30 Le grand jeu URSS-USA
Désarroi et glaciation, 1964-1980.
23.30 Journal et météo
23.45 Le cercle de minuit
0.55 La nuit bengali
2.45 Bas les masques
3.50 Emission religieuse
4.50 24 heures d'info
5.05 Dessin animé
5.10 La chance aux chansons

La Six

6.45 6 minutes
7.15 Contact 6: manager
7.20 Flipper le dauphin
7.45 M6 Kid
10.25 Poly à Venise
11.00 Cagney et Lacey
11.50 M6 express
12.00 Papa Schultz
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Roseanne
13.30 Madame est servie
13.55 L'homme de Katana
14.50 La tête de l'emploi
15.20 Multitop
16.45 Noubia
17.15 Zygopolis
17.35 Campus show
18.05 Booker
19.00 Les routes du paradis
20.00 Madame est servie
20.35 Ecolo 6

A 20 h 45
Le dixième homme
Téléfilm américain de Jack Gold.
Paris 1941. Après une action de la résistance, trente otages sont arrêtés. Dix sont désignés pour être fusillés. Pris de panique, l'avocat Jean-Louis Chavel offre toute sa fortune à qui voudrait mourir à sa place.

22.30 California connection
Téléfilm de S. Perry.
0.10 Vénus
0.35 Noubia
1.00 6 minutes
1.15 Boulevard des clips
2.00 Les fous du rire
2.55 Frequentstar
3.40 Mégaloportes: Barcelone
4.35 Culture rock

CANAL ALPHA +

14.01 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire
14.08 Génération en question
L'apprentissage: quel avenir?
14.40 A bâtons rompus
Jacques Beauverd reçoit Jean-François Jobin, professeur de philosophie.
17.00 Spécial enfants
Le Cirque Nock.
20.02 Journal régional
20.30 La minute du jardinier
20.31 La météo
20.35 «Une paralytique guérie par Jésus».

France 3

7.30 C'est Lulo
7.45 Sésame ouvre-toi
8.00 Les bisounours
8.25 Fantastic Max
8.45 Satellites city
8.50 Les mondes fantastiques
12.00 Le 12-13 de l'information
12.45 Journal
13.00 Drôles de crocos
13.15 Doña Beja (série)
13.45 C'est Lulo
14.45 Sports 3 juniors
14.55 Questions au Gouvernement
17.05 C'est Lulo
Inspecteur Gadget - Il était une fois les Amériques - Quizako - Où est Charlie? - Questions de fond - Les enfants de la République.
18.00 Une pêche d'enfer
18.30 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
Un enfant prodige, d'Irène Némirovsky.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.12 Editions régionales
20.05 Hugo délire
20.15 La classe

A 20 h 45
La marche du siècle
Avec le sida, le terrorisme, la pollution, la délinquance, les Français redoutent le phénomène de la drogue alors que 9% seulement d'entre eux y ont été confrontés plus ou moins directement. 85% des toxicomanes dépendant physiquement ou psychologiquement ont moins de 25 ans. Les deux tiers de ces 150.000 personnes répertoriées touchées d'une façon vitale par la drogue, sont de sexe masculin.

22.25 La soirée
22.50 Mercredi chez vous

Suisse alémanique

14.00 Schulfemsehen. 14.55 Ökospots. 15.00 Victor: Französisch. 15.15 Victor: Englisch. 15.25 Time out. 16.00 Tagesschau. 16.05 Diagonal: Herbst und Wintermode 1992. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: die Fraggles. 17.15 Schlipf. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Capital City. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau 20.00 Café Fédéral. 20.50 Kampf um Yellow Rose. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Sport: Fussball. 23.05 Svizra rumantscha. 23.50 Nachtbulletin.

ARD Allemagne 1

10.45 ZDF-Info. 11.03 Ich mache meine eigene Show. 11.30 Hondo (film). 13.05 Mittagmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Joos und Iyambo. 15.03 Leonie Löwenherz. 15.30 Das Kolumbus-Komplott. 16.03 Talk täglich. 16.30 Vale Tudo. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 Out of Rosenheim (film). 22.00 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Kinder des Sturms (film). 0.45 Die Filzlaus (film).

ARD Allemagne 2

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Black Beauty. 14.05 Gekauftes Glück. 15.40 Grün und bunt. 16.03 Guckloch. 16.20 Logo. 16.30 Löwenzahn. 17.00 Sport. 17.15 Ländertage. 17.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 19.00 Heute. 19.20 Julia, du bist zauberhaft (film). 21.00 Gesundheitsmagazin-Praxis. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Bilder, die Geschichte machten. 22.35 Zündstoff. 23.10 Derrick. 0.10 Nick sitzt in der Klemme (film). 1.45 Heute.

SW3 Allemagne 3

8.15 Jugendprogramm. 10.35 Non-Stop-Fernsehen. 14.00 Reisen im Süden. 14.30 Schau rein... ins Schulfernsehen. 15.00 Das Mädchen von Fanö (film). 16.30 Sag die Wahrheit. 17.00 In London on business. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Twist total. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.00 Forum Südwest. 21.00 Nachrichten. 21.15 Ein Herz und eine Seele. 22.00 Suppenkaspar und Co. 22.45 Capital City. 23.35 Ohne Filter extra. 0.35 Aktuell. 0.40 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier.
18.00 Histoire parallèle 162
19.00 Les Cakchiquel mayas du Guatemala
Documentaire de Bruce MacDonald, (1991 - 53').
Un village d'Indiens mayas au bord d'un lac volcanique qui est aussi un paradis touristique pour privilégiés.
Anthropologue: Tracy Bachrach Ehlers.
19.55 Monty Python's Flying Circus
Série télévisée de la BBC en 45 épisodes (1969/74 - 30').
Huitième épisode
20.30 8 1/2 journal

A 20 h 40
Pelleas et Melisande
Drame lyrique en cinq actes de Claude Debussy.
Direction musicale: Pierre Boulez. Mise en scène: Peter Stein.
Avec Neill Archer (Pelléas) et Alison Hagley (Melisande).
(Œuvre symboliste par excellence, au décor mythique et intemporel. L'intrigue est pourtant bien réelle: l'intrusion d'une femme venue d'un ailleurs inconnu, Mélisande, bouleverse le monde clos d'Allemagne et provoque le drame.)

23.20 Albert Race Sample: survivre au Texas
Documentaire de Georg Stefan Troller, (32'). Albert Race Sample, métricien américain, fils d'une prostituée noire et d'un de ses clients blancs, a grandi dans les Etats du Sud. Il a commencé à cotoyer le monde des prostituées, des souteneurs, des truicheurs professionnels. Il a fini par être condamné à sept ans de détention pour vol à main armée.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 12.00 Cartoni a mezzogiorno. 12.25 Passioni. 13.00 TG tredici. 13.10 Sport: concorso completo di ginnastica femminile e maschile. 14.55 David Copperfield (film). 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tivutiva? 18.00 I Robinson. 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Arizona Junior (film). 22.05 TG sera. 22.20 Cronache parlamentari. 22.35 Mercoledì sport. 23.15 DOC D.O.C. 0.10 Textvision.

RAI Italie 1

6.50 Uno mattina autunno. 10.05 Nel gorgo del peccato 11.00 Telegiornale Uno. 11.30 Un solo mondo. 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini di Scommettiamo che...? 14.30 Lo squalo II (film). 16.30 TG1 cronache. 17.00 Big! autunno. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Metropoli. 19.15 Amerindia. 19.40 Il naso di Cleopatra. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Primofestival '92. 22.55 Telegiornale Uno. 23.10 Mercoledì sport. 0.10 Telegiornale Uno - Che tempo fa - Oggi al Parlamento. 0.50 Appuntamento al cinema. 1.00 Mercoledì sport. 2.00 Mezzanotte e dintorni. 2.30 L'impero delle termite giganti (film). 3.55 Telegiornale Uno. 4.10 Aeroporto internazionale. 4.55 Divertimenti. 5.40 Bambole.

tve Espagne

14.30 Autorretrato. 15.00 Telediaro 1. 15.30 Amo y señor. 16.15 Pin-nic. 17.00 Los trabajos et los días. 18.00 Arte y tradiciones. 18.30 El menu de cada día de Karlos Arguiñano. 18.30 No te rias que es peor. 19.00 Marta y Javier. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediaro 2. 21.30 Ahora o nunca. 22.30 Arte y artistas. 23.00 Quien sabe donde. 24.00 Entrevista. 0.30 Diario noche.

EUROSPORT Eurosport

9.30 Voile. 12.00 Eurogoals. 13.00 Billard. 14.00 Gymnastique. 15.30 Volleyball. 17.00 Football. 18.30 Eurofun. 19.00 Basketball. 20.30 Boxe. 21.30 Eurosport news. 22.00 Eurotop événement. 24.00 Automobilmisme.

RADIO

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

9.05 Petit déjeuner, par Patrick Ferla. 10.05 5 sur 5, en direct de la Foire du Valais à Martigny. 11.00 Info Pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après midi, avec le jeu Règle de trois. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 17.55 Promotion Forum. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, en direct des Francofolies à Montréal. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.05 Helvétiques. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine: musique. 18.05 A l'affiche. 18.15 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie avec l'Orchestre de la Suisse romande: œuvres de Satie, Saint-Saëns. 22.30 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.05 Rätsel. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Seistafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sportwelle: Fussballmeisterschaft. 22.15 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

FM France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.07 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert du Chœur de chambre de Saint-Petersbourg. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.02 Domaine privé. 19.05 Soliste. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert de l'Orchestre philharmonique de Montpellier. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue.

Clio Graffiti: et tag!

Nouvelle série spéciale Renault Clio Graffiti. Dès Fr. 16 300.-, sons et couleurs inclus.



8 ans de garantie antiperforation. Renault préconise elf.

Que diriez-vous d'une symphonie de notes et de couleurs en ville? Bleu cobalt, framboise, blanc glacier ou noir soulignent la joyeuse liberté d'expression de la toute nouvelle Clio Graffiti. Elle fait preuve de la même fantaisie à l'intérieur avec une sellerie couverte de graffitis bigarrés. Elle aime aussi la musique: chaîne stéréo Blaupunkt, RDS et quatre haut-parleurs pour goûter tous les derniers tubes.

Cette série spéciale se présente en deux styles différents: 3 ou 5 portes. Dès Fr. 16 300.- équipée du moteur 1171 cm³ (44 kW/60 ch) ou Fr. 17 400.- avec un toit ouvrant et un moteur 1390 cm³ (58 kW/80 ch).



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Renault - No. 1 de la Formule 1.

Garage P. Ruckstuhl SA, rue Fritz-Courvoisier 54, La Chaux-de-Fonds, 039/28 44 44.

Garage Erard SA, rue des Rangiers 22, Saignelégier, 039/51 11 41.

Frinvillier: Garage Granito Automobiles SA, 032/58 16 16 - Les Bois: Garage Denis Cattin, 039/61 14 70 - Les Genevez: Garage Jean Negri, 032/91 93 31 - Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, 039/31 12 30 - Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, G.-A. Montandon, 039/37 11 23 - Saint-Imier: Garage du Midi, 039/41 21 25.

intercollection

Agencement de cuisine
Salle de bain
Ameublement
Décoration

Centre de l'Habitat
1^{er} étage
2074 Marin
Tél. 038 33 67 20
Fax 038 33 67 22

LEOLUX

Toute la collection **LEOLUX**
EN PRIX PROMOTIONNELS
Egalement modèles d'exposition à prix très avantageux.

28-398

Emilien

Médium
de père en fils

Cartes. Voyance sur photos. Aide efficace. Reconnu dans plusieurs pays du monde par son sérieux.

☎ 039 23 03 22.

22-885/4x4

Françoise

Médium

23 ans d'expérience, cartes, boule, pendule. Voyance directe sur photo. Aide efficace. Vue à la télévision. Médailles d'or 1992 aux Antilles pour la réalité de ses prédictions et son efficacité.

☎ 039 23 03 21.

22-885/4x4

VISION 2000

en direct

☎ 156 60 19

seulement Fr. 1.40 la minute

18-508668

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

MÉCANICIEN, CFC, EXPÉRI-MENTÉ, cherche emploi La Chaux-de-Fonds - Le Locle, ouvert à toutes propositions. ☎ 039/23 55 89, soir. 132-507024

● amitié-mariage

Dame seule **CHERCHE MONSIEUR ENVIRON 70 ANS**, pour compagnie, si possible avec voiture. Ecrire sous chiffres C 132-728613 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● cours privés

Etudiants ETS, **DONNE LEÇONS MATHS/PHYSIQUE** et branches correspondantes. ☎ 039/63 13 26 132-502039

● à acheter

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE + FRIGO, pour début décembre. ☎ 039/26 98 95 132-503591

Cherche d'occasion, mais excellent état, **4 PNEUS D'HIVER**, 155/13 pour Subaru 1800. ☎ 039/21 04 20 132-506425

● à vendre

CHAÎNE STÉRÉO PHILIPS, éléments séparés, haut-parleur, Fr. 100.-. ☎ 039/26 89 36 132-507020

SUPER NINTENDO USA prix non communicable, offre exceptionnelle. ☎ 039/28 02 40, après-midi. 132-500502

PIANO DROIT, CHÊNE NOIR, état neuf, récent, idéal pour l'étude. ☎ 039/28 83 93 132-507030

PIANO D'OCCASION en noyer. ☎ 039/31 87 86 157-901772

● marché de l'occasion

Vends, **VW JETTA PACIFIC, BLEUE**, 1989, 28 000 km, parfait état, expertisée, Fr. 15 000.- à discuter. ☎ 039/26 62 94, soir. 132-506740

A vendre **FIAT PANDA 4x4**, 47 500.- km, 1987, expertisée, Fr. 6500.- à discuter. ☎ 038/25 70 19 28-501320

● nos amies les bêtes

CHERCHE CHAT À POILS LONGS rouge-blanc, ou autres. ☎ 039/28 67 05 132-507016

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

AMITIÉ-MARIAGE

Nous vous présentons des partenaires

avec photos, qui, comme vous, recherchent sérieusement à ne plus être seul(e). Des centaines d'adhérents dans chaque canton. Discret, compétent, ...et avantageux!

Bon pour une documentation et test gratuit

Nom, prénom _____

Rue/n° _____

NP _____ Localité _____

... un professionnel à votre écoute 038 25 24 25

UNIS S.A. Pl. Numa-Droz 12 2000 Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds
2 pièces, balcon, cuisine agencée, refait à neuf
☎ 038/41 21 59
28-506771

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575
28-506771

Le Locle
4 pièces, neuf, cuisine agencée, 2 salles d'eau
2 pièces, cuisine agencée
☎ 038/41 21 59
28-506771

Feu: 118

MINI-ANNONCES

● immobilier

Haute-Saone, 35 km de la frontière **UNE VILLA** 5 pièces, sur deux étages, cour fermée, terrain 12 ares. FF 500 000.-. ☎ 0033/93 49 86 41 160-900597

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 2, 3 ET 4 PIÈCES**. Tout confort, quartier ouest. ☎ 039/23 26 55 132-12083

A louer, 1er décembre, Montlebon (France), 9 km frontière **APPARTEMENT 2 PIÈCES MEUBLÉ**, garage, jardin. ☎ 039/26 55 81, repas. 132-507023

A louer, Hôtel-de-Ville **GARAGE INDÉPENDANT, FR. 160.-**. Natel 077/37 10 19 - 038/24 21 52, soir. 132-503951

A louer, 1er novembre, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, proximité place du Marché, Fr. 778.- charges comprises. ☎ 039/28 48 15 132-507028

Couple **CHERCHE PETIT APPARTEMENT, CHEMINÉE, JARDIN**. La Chaux-de-Fonds et environs. ☎ 039/26 47 26, M. Lampreia 132-507031

A louer, av. Léopold-Robert 120, La Chaux-de-Fonds **UN APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, mansardé, Fr. 870.- + charges. ☎ 066/22 00 16 480-604

A louer, av. Léopold-Robert 120, La Chaux-de-Fonds, **UN APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, Fr. 850.- + charges. ☎ 066/22 00 16 480-604

A louer, av. Léopold-Robert 120, La Chaux-de-Fonds, **2 SURFACES COMMERCIALES DE 80 M² ET 90 M²**. ☎ 066/22 00 16 480-604

Urgent à louer à La Chaux-de-Fonds, **UN APPARTEMENT DE 6½ PIÈCES**, 2 terrasses, jardin, cheminée, quartier Crêtets. ☎ 039/26 73 61 470-101989

Loue, 1er décembre, sud-est La Chaux-de-Fonds, **MAGNIFIQUE 3 PIÈCES, CUISINE AGENCÉE**, loyer intéressant. ☎ 039/28 12 49, soir. 132-506997

A louer, Le Locle, **4 PIÈCES, CONFORT, CUISINE AGENCÉE**, Fr. 920.- + charges. ☎ 039/28 69 54, repas. 132-503759

VILLA À LOUER pour le 1er novembre 1992, 5½ pièces, à Chez-le-Bart, double garages, vergers, jardin, vue sur le lac et les Alpes. Loyer Fr. 2200.-. ☎ 038/55 26 33 157-901773

A vendre ou à louer, proximité La Chaux-de-Fonds **MAISON FAMILIALE, 5 PIÈCES**, garage + terrain. Ecrire sous chiffres K 132-728690 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Loue, La Chaux-de-Fonds, **SUPER 7 PIÈCES**. Fr. 1596.-, plus charges. ☎ 038/53 53 83 132-500362

A louer à La Chaux-de-Fonds **VILLA** individuelle 6½ pièces, dès le 1er janvier 1993. ☎ 027/55 36 43 ou 027/83 22 09 36-916701

Les Brenets, à louer tout de suite **STUDIO MEUBLÉ**, tout confort. Fr. 450.- charges comprises. ☎ 039/32 10 84 157-901744

GARDE-MEUBLES à louer à La Chaux-de-Fonds. Surfaces pour garde-meubles, bas prix. Case postale 452, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-505512

Loue 1er novembre, Fiaz 38, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, grand salon, 2 balcons/ fr. 891.- charges comprises. ☎ 039/26 94 39 132-506861

A louer aux Brenets **3½ PIÈCES**, tout confort, cuisine agencée, Fr. 950.- charges comprises. Libre tout de suite. ☎ 039/32 10 84 157-901745

● divers

Quartier Bois-Noir - Forges, cherche pour dame handicapée **UNE PERSONNE QUI CUISINERAIT** et lui porterait à domicile un repas équilibré, **SANS SEL**. Conditions à discuter. ☎ 021/20 72 52 (heures de bureau, Mme Delacréz) 132-507019

DUO anime mariages, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106



Finalba

Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

mon crédit-voiture



Prêt personnel pour tous!

2502 Biemme, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h. Intérêts et frais 13-16,4% p.a. incl. assurance pour solde de dette. 44-9809/4x4

Les liaisons européennes de demain se mettent en place

Neuchâtel sera mieux servi

Plusieurs nouveautés ferroviaires concernant la Suisse ont été décidées lors de la Conférence européenne des horaires voyageurs qui s'est tenue du 15 au 24 septembre à Liège (Belgique). Dès le 23 mai 1993 - date du changement d'horaire - il y aura notamment quatre nouvelles correspondances ICE avec l'Allemagne, et une grille modifiée pour les liaisons avec Paris.¹

Les voyageurs en provenance et à destination de la France profiteront, à Lausanne, de meilleures correspondances avec le Valais. Le TGV Paris - Berne quittera la capitale française à 15 h 53 pour arriver à destination à 20 h 22. L'actuelle liaison du soir (Paris 18 h 06 - Berne 22 h 37) sera maintenue, mais les voyageurs devront changer à Frasne pour effectuer la fin du trajet sur une rame aménagée Trans-Europe-Express (TEE). En fin de semaine, une rame TGV supplémentaire sera mise en service entre Lausanne et Paris. Et, en plus des trains Euro-Cité (EC) Zurich - Paris via Bâle - Mulhouse - Belfort, une relation via Neuchâtel - Frasne avec

changement sera aussi proposée (départ Zurich 8 h 06, arrivée Paris 13 h 59; dans l'autre sens, Paris 15 h 53 - Zurich 21 h 53).

SUR LA BONNE VOIE

On saluera avec satisfaction ce renforcement de l'horaire international entre la Suisse et Paris. Les défenseurs de la ligne du Franco-Suisse avaient déjà suggéré de mieux utiliser les possibilités de raccordement à Frasne avec les liaisons Lausanne - Paris. Ce sera désormais partiellement chose faite, puisqu'en plus de la liaison TGV aller-retour Berne - Paris, les voyageurs bénéficieront de deux rames «classiques» (dont l'une de type TEE) pour «sauter» à Frasne dans les compositions Lausanne - Paris. L'une des ces liaisons en provenance de Zurich (avec un départ moins matinal (8 h 06) que celui par Berne à l'heure actuelle: 4 h 45!) devrait fournir un contingent de voyageurs non négligeable.

Il restera dans un avenir à moyen terme à obtenir une liaison TGV touristique Paris - Berne - Interlaken qui serait, elle, destinée à la clientèle française venant en villégiature en Suisse. Selon l'Office cantonal des transports neuchâtelois, le principe serait admis et ce vœu pourrait devenir réalité dans un délai raisonnable, soit dès que la SNCF aura reçu de nouvelles rames bicourant TGV. Dès lors, on aurait un «Y» ferroviaire Berne/Lausanne - Paris parfait-



ICE en fête à Zurich

Benedikt Weibel, directeur général des CFF, et Hemjoe Klein, membre de la direction de la DB, devant le «frère» allemand du TGV.

tement compétitif par rapport aux seules portes de sortie «obligatoires» de Bâle et de Genève que veulent à tout prix nous imposer les CFF et l'Office fédéral des transports. Souhaitons donc que le projet d'amélioration de la ligne d'accès Mouchard - Dole - Dijon ne s'éternise pas dans les tiroirs et que le dossier de la ligne de TGV Rhin/Rhône se mette aussi rapidement en branle.

ICE POUR L'ALLEMAGNE

Les liaisons à grande vitesse

avec l'Allemagne seront fortement développées, avec quatre nouvelles correspondances ICE qui s'ajouteront à celle en service depuis le 27 septembre entre Zurich et Hambourg. Dès le 23 mai prochain, il y aura ainsi quatre liaisons quotidiennes de Hambourg et une liaison du soir au départ de Francfort. Dans l'autre sens, il y aura quatre liaisons à destination de Hambourg et l'une de Wiesbaden.

Parmi les autres nouveautés annoncées figurent aussi des

trains Euro-Nuit composés exclusivement de voitures-couettes climatisées, qui circuleront au départ de Genève, Lausanne, Berne et Zurich à destination de Florence et de Rome. On sait qu'il existe déjà de tels trains-hôtels au départ de Zurich, Berne et Genève pour Barcelone. La capitale française possède également sa liaison nocturne quotidienne pour l'Espagne. (ats/nm)

¹ Lire aussi notre édition du 2 octobre dernier

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (φ 23 72 22)
La sentinelle (de A. Desplechin avec E. Salinger), 16 ans, dès je 20 h 30.
- CORSO (φ 23 28 88)
Obsession fatale (de J. Kaplan avec K. Russel), 16 ans, tous les jours 16 h, 18 h 30, 21 h.
- EDEN (φ 23 13 79)
Un cœur en hiver, (de C. Sautet avec D. Auteuil, E. Béart, A. Dussollier), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 20 h 45.
- PLAZA (φ 23 19 55)
L'arme fatale 3 (de R. Donner avec M. Gibson), 16 ans, tous les jours, 18 h 30, 21 h, me aussi 16 h.
- SCALA (φ 23 19 18)
Alien 3 (de D. Fincher avec S. Weaver), 16 ans, tous les jours, 20 h 30, me aussi 15 h 30. La nuit déchirée (de S. King), 16 ans, tous les jours 18 h.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Lunes de fiel (de R. Polanski avec E. Seigner), 18 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Un cœur en hiver (de C. Sautet avec D. Auteuil, E. Béart), 12 ans.
- APOLLO 3
14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, Horizons lointains (de R. Howard avec T. Cruise, N. Kidman), 12 ans.
- ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Impitoyable (de et avec Clint Eastwood), 16 ans.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Hors saison (de D. Schmid avec S. Frey), 12 ans.
- PALACE
15 h 30, 18 h, 20 h 30, Boomerang (de R. Hudlin avec E. Murphy, G. Jones), 16 ans.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Alien 3 (de D. Fincher avec S. Weaver), 16 ans.
- STUDIO
15 h, 17 h 45, 20 h 30, La cité de la joie (de R. Joffé avec P. Swayze), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.
- SAINT-IMIÉ
● ESPACE NOIR
relâche.
- LE NOIRMONT
● CINÉLUCARNE
relâche.
- LES BREULEUX
● LUX
relâche.

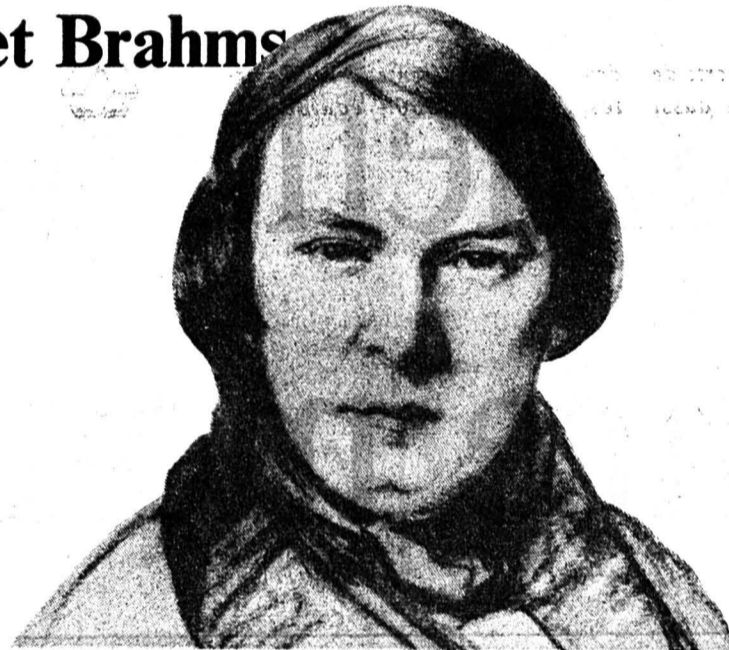
Quelques grands romantiques

Schumann et Brahms

Les grands romantiques ont été omniprésents sur les lieux de la Schubertiade à La Chaux-de-Fonds. Nous avons déjà présenté à cette occasion quelques disques des compositeurs de cette époque (lire notre édition du 2 septembre dernier). Nous revenons aujourd'hui à des œuvres de Schumann, Brahms et Mahler, dont nous n'avions pu parler alors faute de place.

En groupant *Zigeunerleben*, de Robert Schumann, et les *Zigeunerlieder*, de Johannes Brahms, complétés par les *Sept Lieder* a cappella op 62, l'on obtient un programme bien attachant. Confiés au magnifique Windsbacher Knabenchor, sous la direction de K.-F. Beringer, et au piano irréprochable de M. Graf, les œuvres connaissent des exécutions quasi idéales. Bayer Record 100 072, 1989.

Il y a déjà plus de vingt-cinq ans que J.-E. Gardiner a fondé le fameux Monteverdi Choir! Voici chef et choristes, impeccables comme toujours, dans Brahms avec les *Chants pour chœur mixte* a cappella des opus 42 et 104; les *Liebeslieder-Walzer* (qui ont connu versions plus frémissantes), les *Quatuors* avec



Robert Schumann

piano, op 92 et les admirables *Chœurs pour voix de femmes, deux cors et harpe*, op 17. Leur auteur collectionnait les recueils de musique vocale populaire et savante. En sera-t-on surpris? Philips 432 152-2, 1992.

MAHLER

Das klagende Lied est l'œuvre d'un très jeune compositeur dont Pierre Boulez se plaît à souligner deux qualités déjà

éclatantes: la dimension épique et la sûreté instrumentale. Le chef français recrée les trois parties de cette vaste *Cantate* avec un bonheur exceptionnel, entraînant dans son sillage de très bons solistes (parmi eux Ernest Haefliger), le Chœur de l'Orchestre du London Symphony. Sony SK 45 841, 1970. Technique générale bonne.

J.-C. B.

MOTS CROISÉS

No 260

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Magnifique. 2. Elle n'est pas toujours... «de sainteté». - Moyen de transport. 3. Est à la tête de. - Producteurs d'éclairs. 4. Faire le fanfaron. 5. On la verse dans la sébile. - Négation. 6. Elle influence les marées. - Vieilles. 7. Sur certains diplômes. - Méprisable. - Note. 8. Pour l'être, il faut avoir un enfant au moins. - Texte naturel. 9. Vainqueur. 10. Temps de transhumance. - Récente.

Verticalement: 1. Assoupie. 2. Spécialité de Ronsard. - Moyen de transport. - Annonce une suite. 3. Partie saillante du visage. - Tapis vert. 4. Sent mauvais. - Recruter. 5. Symbole d'une unité d'angle. - Démonstratif. - On y parle le persan. 6. Métal précieux. Drap de malade. 7. Bizarre. - Connu. 8. Grande papillon. - Monnaie de Bulgarie. 9. Philosophe. - Instrument chirurgical. 10. Couvrent d'un abrasif.

Solution No 259

Horizontalement: 1. Camion. - Ana. 2. Araucaries. 3. Nille. - Albi. 4. Têteau. - Lue. 5. Age. - Gel. 6. Té. - Crués. 7. Accourue. 8. If. - Harassa. 9. Ci. - Emeu. - En. 10. Elysée. - Est. **Verticalement:** 1. Cantatrice. 2. Ariège. - Fil. 3. Malte. 4. Iule. - Aches. 5. Océan. - Came. 6. Na. - Corée. 7. Ra. - Gruau. 8. Ailleurs. 9. Nébuleuses. 10. Asie. - Séant.

Marc Métral au Théâtre

Vingt places à gagner

Comment présenter Marc Métral? Un ventriloque? Oui, bien sûr, et l'un des plus exceptionnels au monde (cela dit sans exagération), mais il est davantage encore. Comédien, poète, humoriste, il joue et dialogue avec des marionnettes à taille humaine. Et il fait parler son... chien, bien vivant!

Comment qualifier son spectacle? Pour enfants, c'est certain, mais il enthousiasme les adultes aussi. Drôle? Naturellement, mais encore plein de tendresse et de sensibilité.

HORS DU COMMUN

Marc Métral est donc un artiste hors du commun et ce n'est pas pour rien qu'il a tenu la vedette au célèbre Moulin-Rouge à Paris durant cinq ans. Pas pour rien non plus qu'il sera tout le mois de décembre sur la scène de l'Olympia.

Avant cette échéance, Marc Métral sera au Théâtre de La Chaux-de-Fonds où il présentera son spectacle à l'intention des enfants de la région... et de leurs parents, qui découvriront les partenaires follement drôles et attachants du maître de céans, Florantine, Kroky, Bégonia, «Prototype» le bébé Top, Couky, entre autres personnages surprenants.

(dn)



L'Impartial offre vingt places pour ce spectacle à ses lecteurs, tirées au sort parmi les réponses exactes qui nous seront parvenues dans les délais.

● Marc Métral, Théâtre de La Chaux-de-Fonds, mercredi 21 octobre, 18 heures. Location: Tabatière du Théâtre.

BON DE PARTICIPATION

au tirage au sort de vingt places pour le spectacle de Marc Métral, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Question: Dans quel music-hall Marc Métral a-t-il tenu la vedette durant cinq ans?

Réponse:
Nom:
Prénom: Age:
Adresse:
NP Localité

A expédier, avant lundi 12 octobre à minuit à: l'Impartial, Service promotion 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.



LA NOUVELLE TOYOTA COROLLA 1,3 COMPACT XLi 16V, FR. 19 950.-.

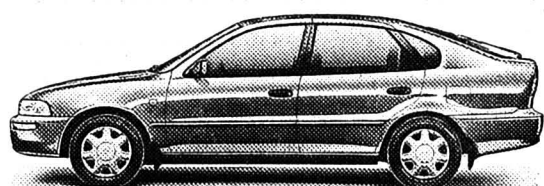
La nouvelle Corolla 16V. Sensationnelle nouvelle référence mondiale.

Toyota, le numéro un japonais de l'automobile, a entièrement repensé la Corolla, son plus brillant succès. Le résultat est sensationnel. Dans toutes ses versions, la Corolla multisoupapes constitue une toute nouvelle référence par son équipement, sa technique, sa sécurité, son habitabilité et sa qualité, donc sa fiabilité.

Nouvelle référence par son équipement.

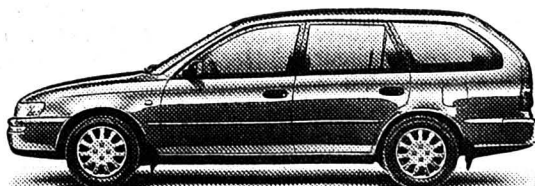
Pareille dotation de série est unique dans cette catégorie: direction assistée, volant réglable en hauteur, compte-tours, verrouillage central, radio-cassette sur les versions 1600, etc.

Nouvelle référence par sa technique. Le moteur multisoupapes est compris dans le prix de la Corolla. Grâce à ses 16 soupapes, à diamètre agrandi à



Corolla 1,3 Liftback XLi 16V, fr. 21 950.-

l'admission, ce nouveau propulseur lui procure plus de performances pour moins d'essence. Consommation standard (en circulation mixte, selon OEV-1): le 1300 de 88 ch, 6,5 l aux 100 km; le 1600 de 114 ch, à peine 7,3 l.



Corolla 1,3 Sportswagon XLi 16V, fr. 21 950.-

Nouvelle référence par sa sécurité. Toute nouvelle Corolla comporte en série des protections latérales antichocs. Chacune peut en outre être équipée en option de l'A.B.S. (de série sur la Liftback GLi) et d'un air-bag.

Nouvelle référence par son habitabilité et son confort. Vu son empattement allongé, la nouvelle Corolla offre, dans toutes ses versions, une habitabilité plus généreuse que jamais. Et un grand nombre de

mesures d'absorption des vibrations et d'insonorisation y garantissent un maximum de confort.

Nouvelle référence par sa qualité et sa fiabilité. Qualité et fiabilité sont un gage de valeur de revente élevée. Toute Toyota Corolla est construite selon de rigoureuses normes de qualité.

Garantie totale de 3 ans ou 100 000 km et de 6 ans contre la corrosion perforante.

Corolla 1,3 Compact XLi 16V, 3 portes, fr. 19 950.-; 5 portes, fr. 20 550.-. 1,6 XLi, 5 portes, fr. 22 300.-. 1,6 Si, 3 portes, toit ouvrant électrique, spoiler avant, béquet arrière et superéquipement, fr. 23 900.-.

Toutes les versions sont aussi disponibles en leasing avantageux.

LA PERFECTION AUTOMOBILE

 **TOYOTA**
LE N° 1 JAPONAIS